Inter Api

INTERPROFESSION
DES PRODUITS
DE LA RUCHE





LE MARCHÉ DU MIEL EN 2025

PRODUCTION, ÉCHANGES INTERNATIONAUX, IMPORTATIONS, EXPORTATIONS ET DÉBOUCHÉS EN FRANCE ET DANS LE MONDE











www.interapi.fr

LE MARCHÉ DU MIEL EN 2025



SOMMAIRE

Module 1 : Ressources et commerce extérieur....3
Monde....3
Production de miel à l'échelle mondiale....3
Flux de miels à l'échelle mondiale : plus gros pays importateurs et exportateurs 4
Destination des volumes pour les plus gros pays exportateurs....6
Provenance des volumes pour les plus gros pays importateurs....10
Union européenne....16
Importation et exportation....16
Importations....16
Exportations....23
Focus : Position de l'Ukraine sur le marché européen du miel et bilan des accords commerciaux entre l'UE et les pays tiers....25
Historique des accords entre l'Ukraine et l'Union européenne....30
Autres accords d'association entre l'Union européenne et les pays tiers....33
France....36
Importations et exportations de miel....36
Module 2 : Débouchés et consommation de miel....49
Production de miel en France....49
Stocks des apiculteurs, volume total disponible sur le marché et consommation de miel....52
Volumes de miel disponible sur le marché et consommation....52
Niveaux de stocks des apiculteurs....57
Répartition des ventes par circuit de commercialisation....59
Production de miel sous SIQO....61
Sources et bibliographie....65
Sources de données statistiques....65
Études et publications professionnelles....65
Textes réglementaires et sources institutionnelles européennes....65
Presse et actualités spécialisées....66

LE MARCHÉ DU MIEL EN 2025

InterApi

MODULE 1 : RESSOURCES ET COMMERCE EXTÉRIEUR

Monde

Production de miel à l'échelle mondiale

Production de miel dans le monde en 2024 : volumes en tonne

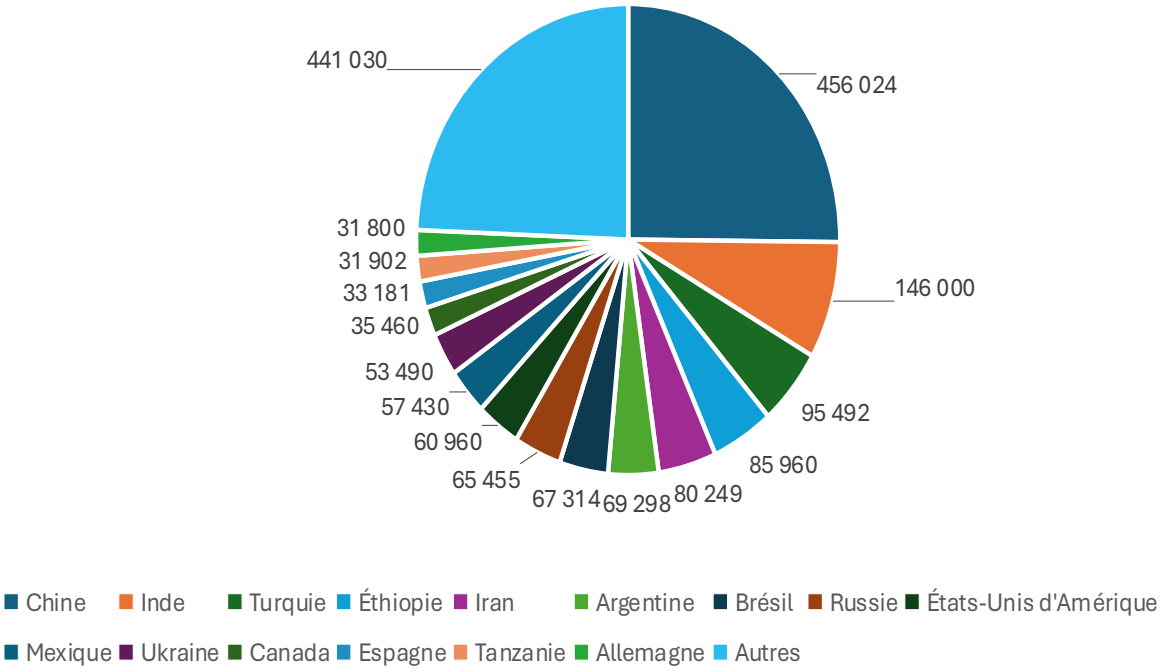

Source : FAOSTAT

D'après les chiffres de la FAO, la production mondiale de miel s'élève à 1,8 million de tonnes de miel en 2024. Nous ne disposons à l'heure actuelle pas des chiffres de production pour l'année 2025.

La Chine est de loin le plus gros producteur de miel au monde avec près de 456 000 tonnes produites en 2024 suivi par l'Inde avec 146 000 tonnes. Au total une quinzaine de pays produisent plus de 75% des volumes de miel mondiaux.

Production mondiale de miel en 2024

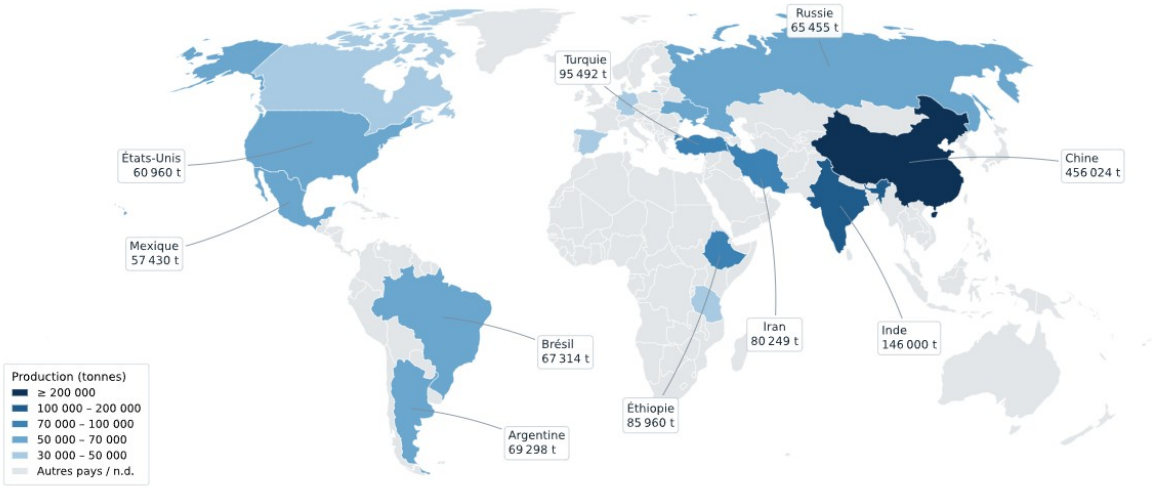

Source : FAOSTAT

Flux de miels à l'échelle mondiale : plus gros pays importateurs et exportateurs

Avant tout, nous devons rappeler qu'il peut exister parfois des incohérences dans les données douanières. Les exportations déclarées par un pays A à destination d'un pays B ne correspondent pas toujours aux importations déclarées par le pays B en provenance du pays A (on parle d'écarts entre « données miroirs »). Plusieurs raisons l'expliquent : une marchandise expédiée en fin d'année peut n'être enregistrée à l'importation que l'année suivante ; le pays importateur enregistre souvent le pays d'origine du miel, tandis que le pays exportateur enregistre le pays de destination déclarée, qui n'est pas toujours la destination finale (transit par un pays tiers) ; certains flux sont couverts par le secret statistique ; enfin, des erreurs de déclaration (code douanier, unité, pays partenaire) peuvent survenir.

Parmi les plus gros pays producteurs, une partie d'entre eux ne déclarent pas exporter de miels ou du moins des volumes très faibles compte tenu de leurs volumes de productions. C'est notamment le cas de la Turquie (8 695 t exportées en 2025), l'Iran (1 951 t) ou encore la Russie (2 315 t).

Principaux pays exportateurs de miel en 2025 : volumes en tonne

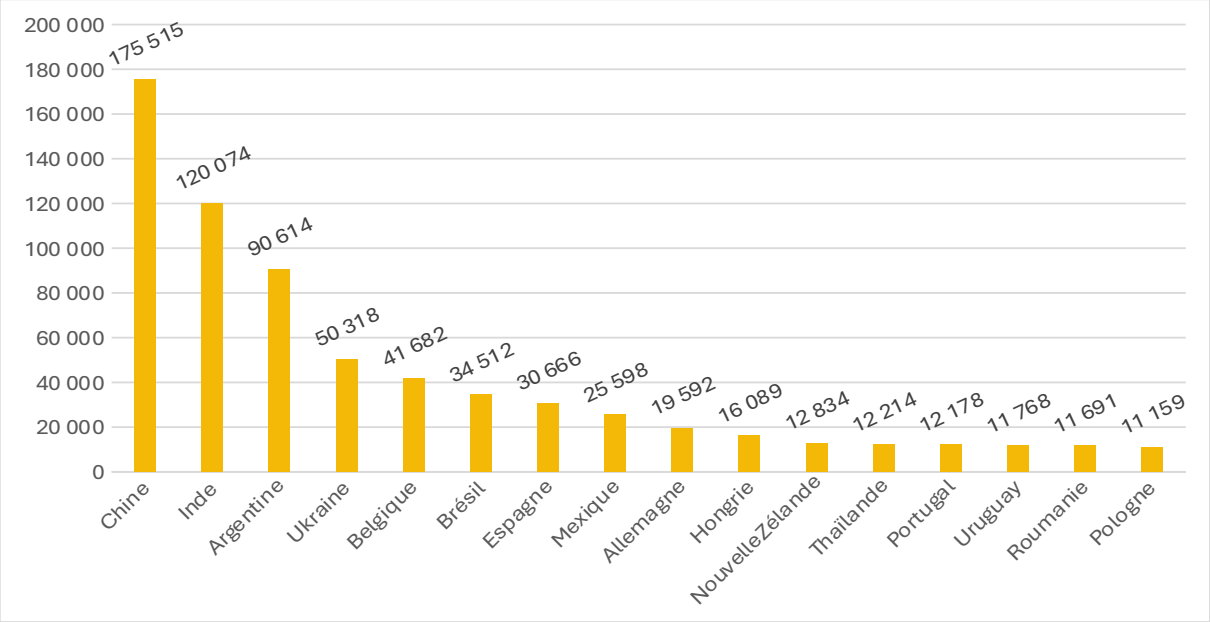

Source : Statistiques douanières / TDM

Parmi les pays qui déclarent exporter le plus de miel nous retrouvons des pays qui sont d'important producteurs de miels comme la Chine, l'Inde, l'Argentine ou l'Ukraine. Néanmoins nous pouvons également retrouver des pays où la production est largement moindre. Ces pays semblent donc importer du miel pour le réexporter et jouer ainsi un rôle de plaque tournante.

Principaux pays importateurs de miels en 2025 : volumes en tonne

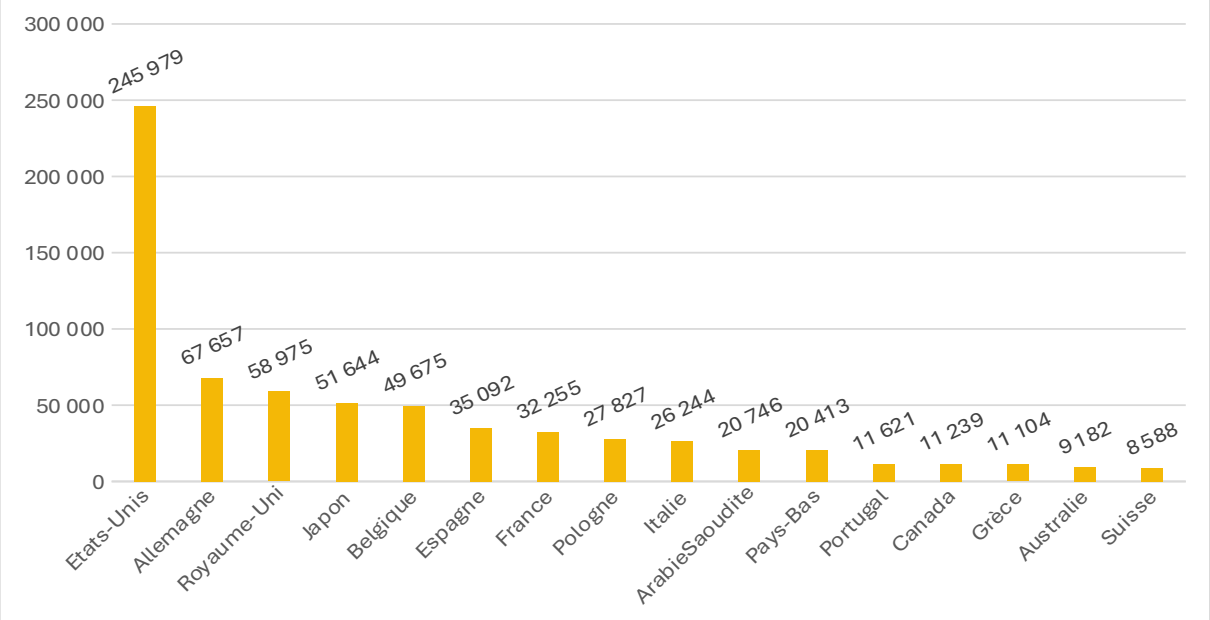

Parmi les pays qui importent le plus de miel nous en retrouvons qui cherchent en premier lieu à satisfaire la consommation de leur marché intérieur. Cela est notamment le cas des États-Unis, du Japon ou du Royaume-Uni par exemple. Une autre catégorie

de pays importe du miel pour le réexporter par la suite (activité de négoce), c'est notamment le cas de la Belgique, de l'Espagne ou de la Pologne. Nous retrouvons notamment ces pays à la fois parmi les plus gros exportateurs mais également parmi les plus gros importateurs, sans les retrouver parmi les plus gros producteurs.

Certains pays semblent se positionner dans une situation hybride c'est notamment le cas de l'Allemagne. Ce pays dispose à la fois d'un marché intérieur important mais joue également un rôle de plaque tournante au vu des volumes exportés.

Destination des volumes pour les plus gros pays exportateurs

Chine : destination des exportations (volumes en t)

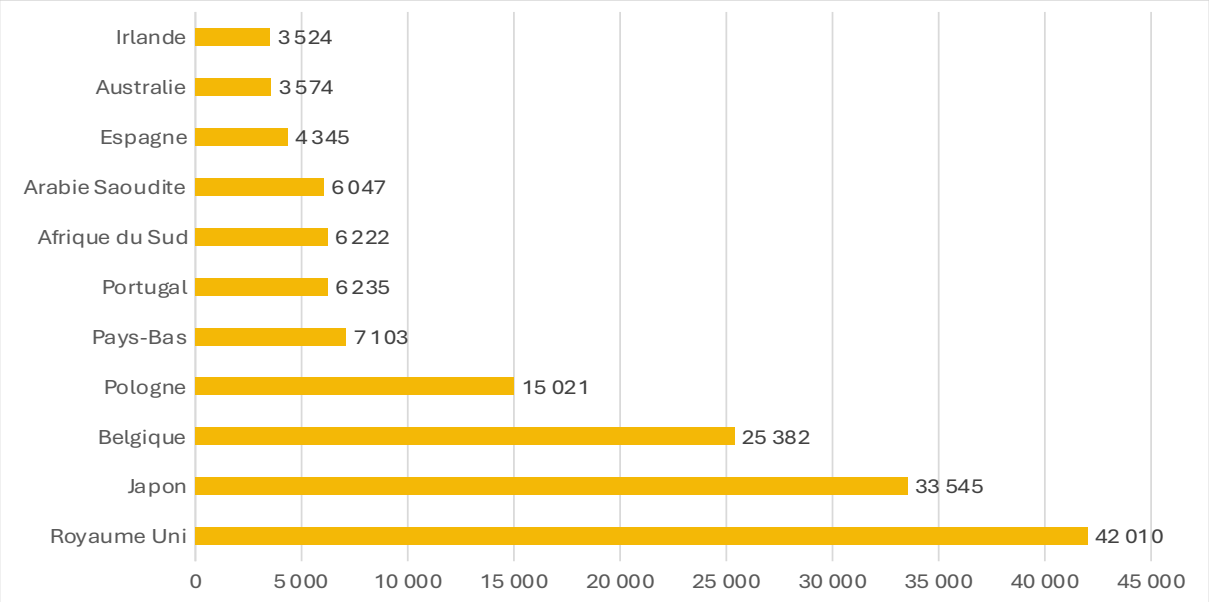

Source : Statistiques douanières / TDM

Inde : destination des exportations (volumes en t)

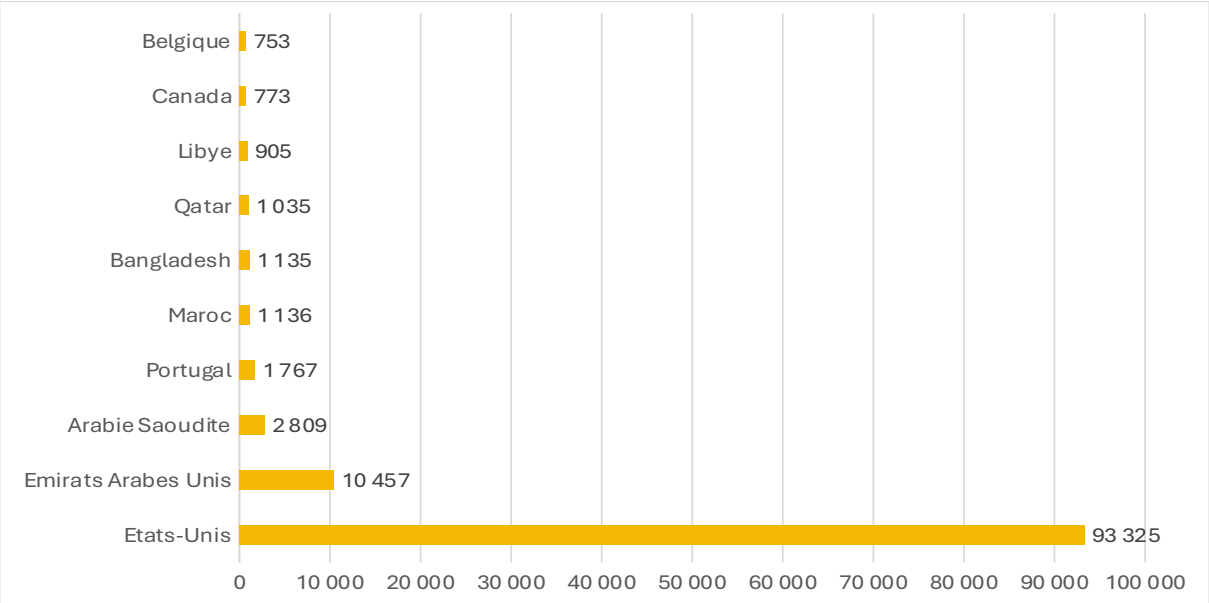

Source : Statistiques douanières / TDM

Argentine : destination des exportations (volumes en t)

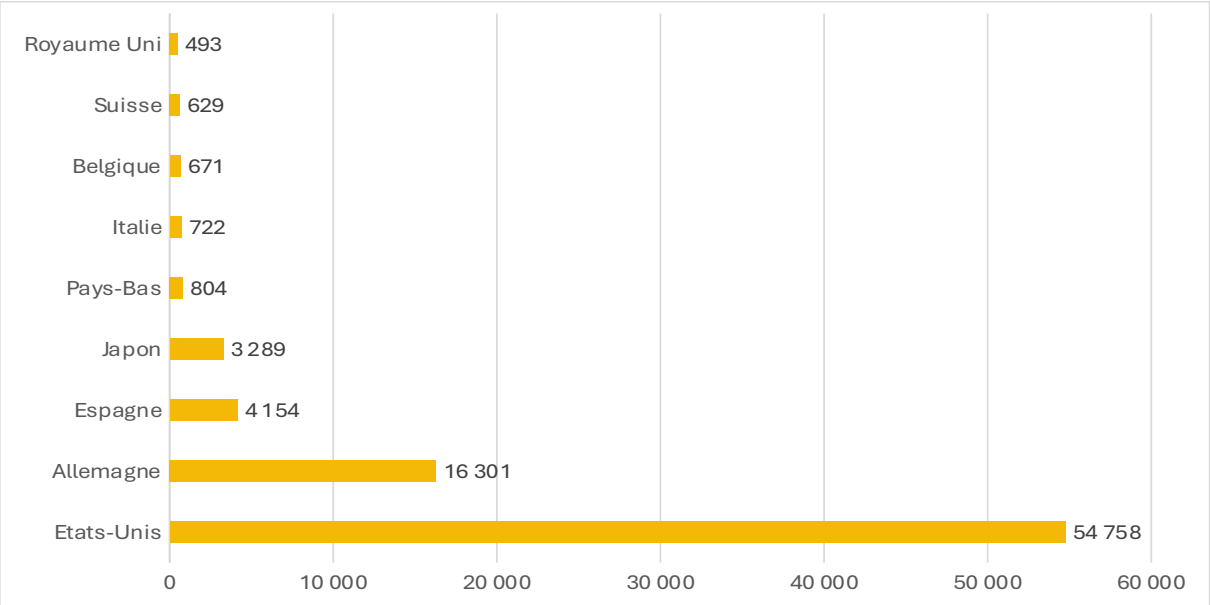

Source : Statistiques douanières / TDM

Ukraine : destination des exportations (volumes en t)

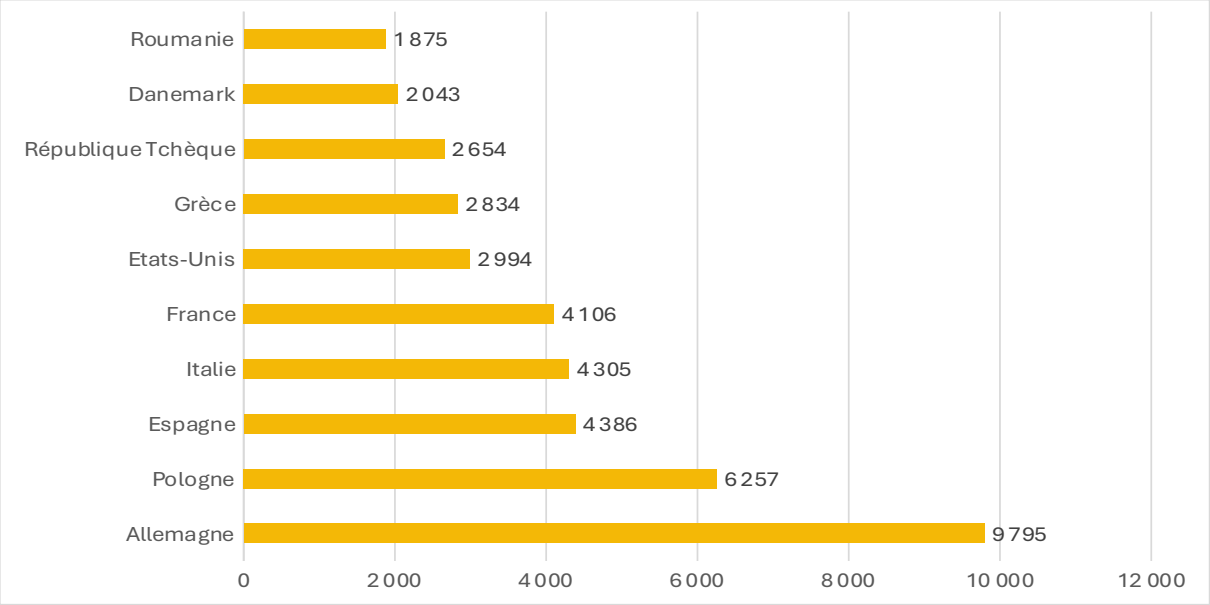

Source : Statistiques douanières / TDM

Belgique : destination des exportations (volumes en t)

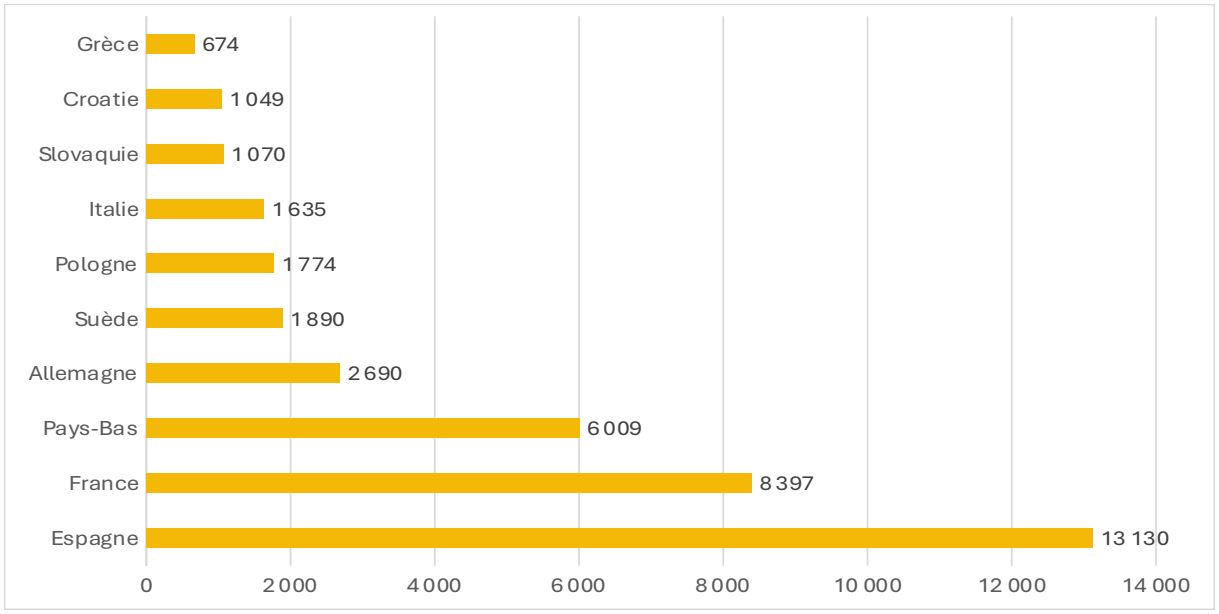

Source : Statistiques douanières / TDM

Brésil : destination des exportations (volumes en t)

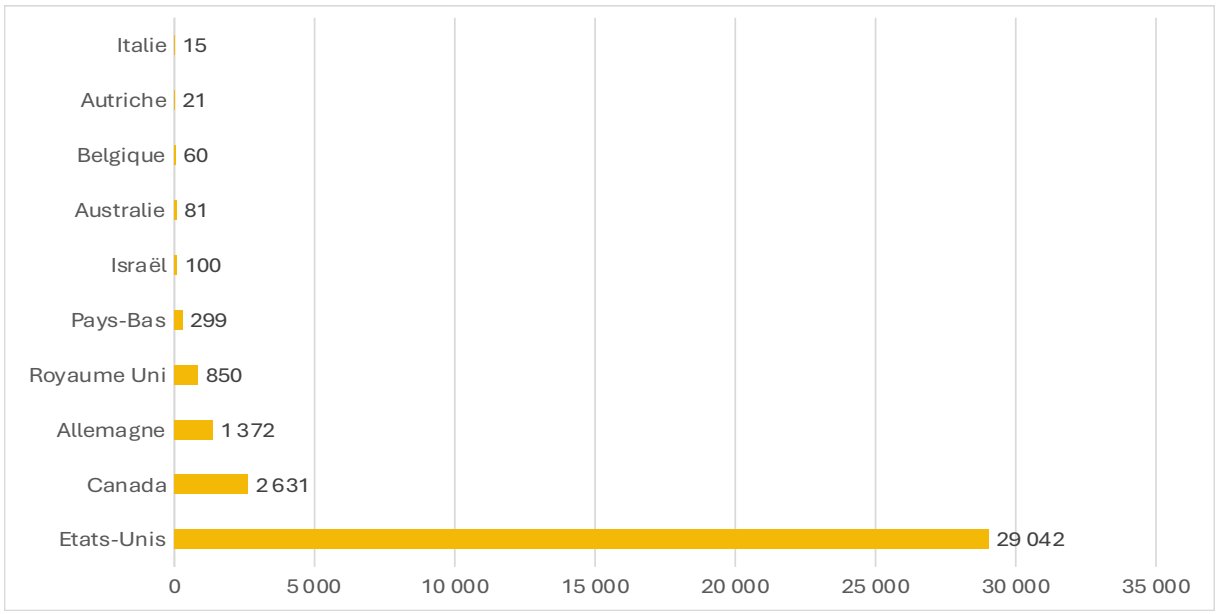

Source : Statistiques douanières / TDM

Espagne : destination des exportations (volumes en t)

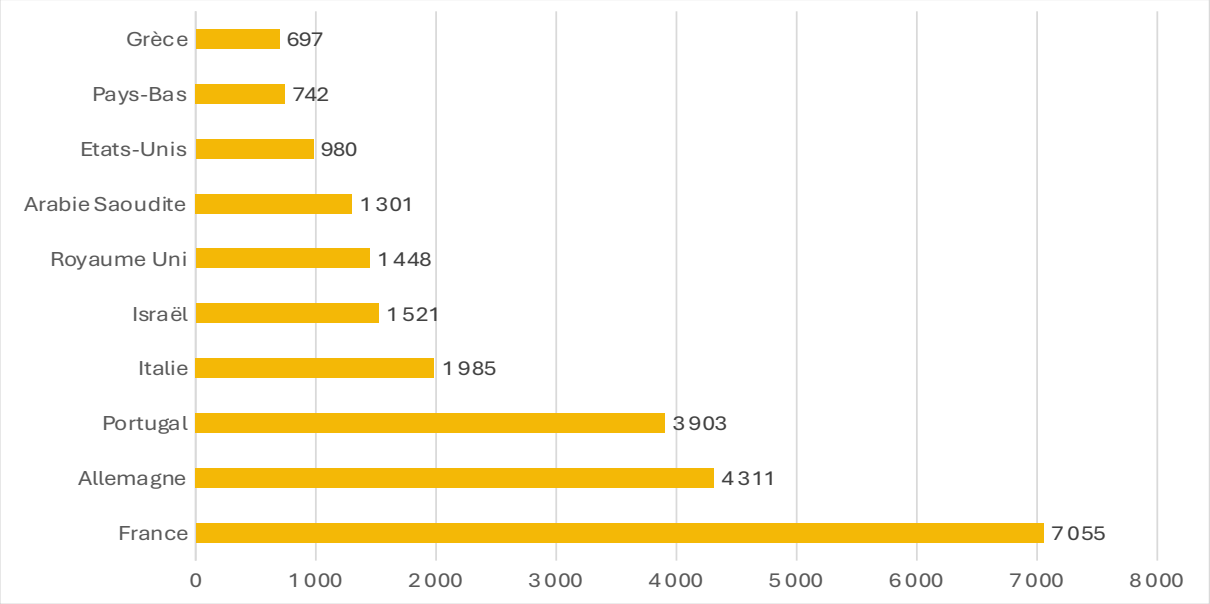

Source : Statistiques douanières / TDM

Mexique : destination des exportations (volumes en t)

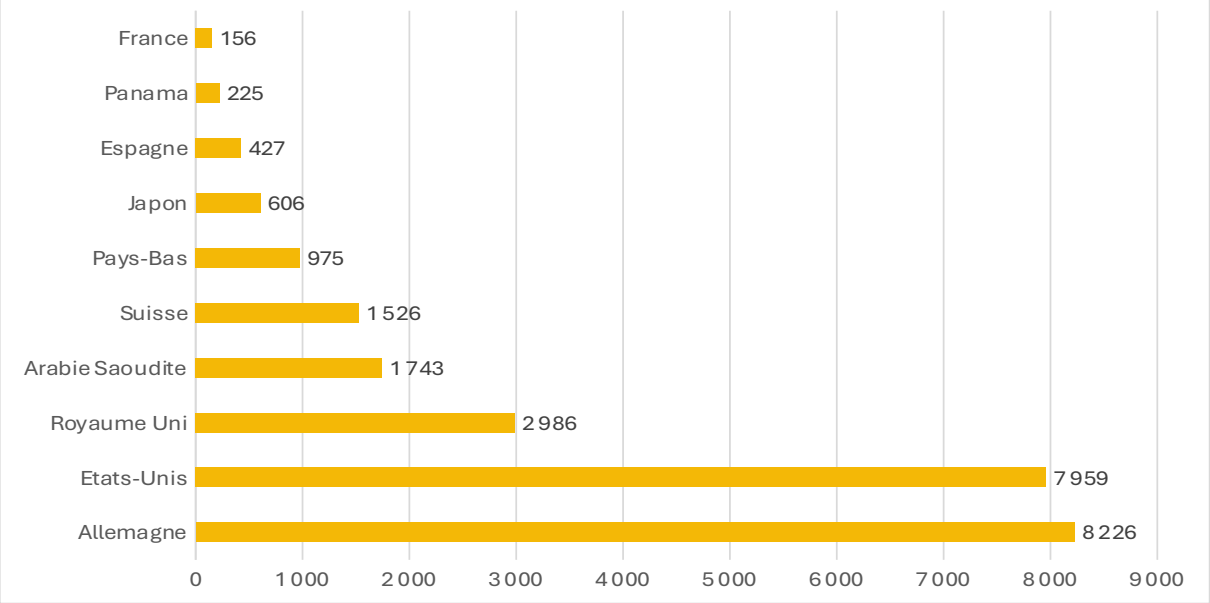

Source : Statistiques douanières / TDM

Allemagne : destination des exportations (volumes en t)

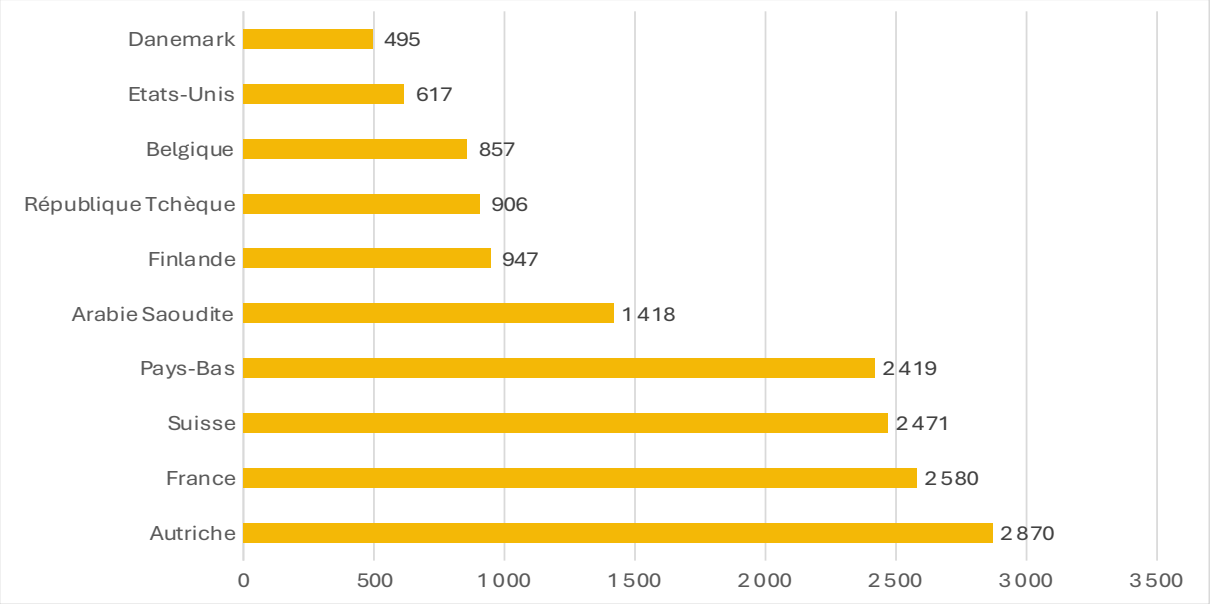

Source : Statistiques douanières / TDM

Provenance des volumes pour les plus gros pays importateurs

La France, septième importateur mondial de miel en 2025 avec 32 255 tonnes, n'est pas présentée ici : la provenance de ses importations est détaillée dans la partie « France » de ce document.

États-Unis : Provenance des importations pour l'année 2025, volumes en tonne

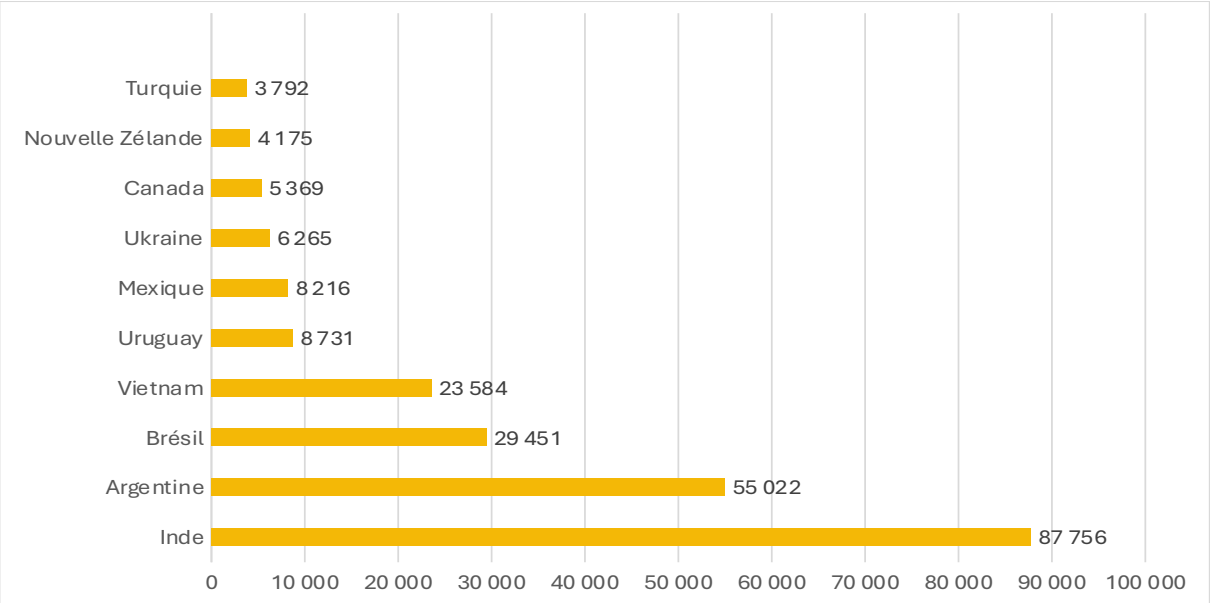

Source : Statistiques douanières / TDM

Allemagne : Provenance des importations pour l'année 2025, volumes en tonne

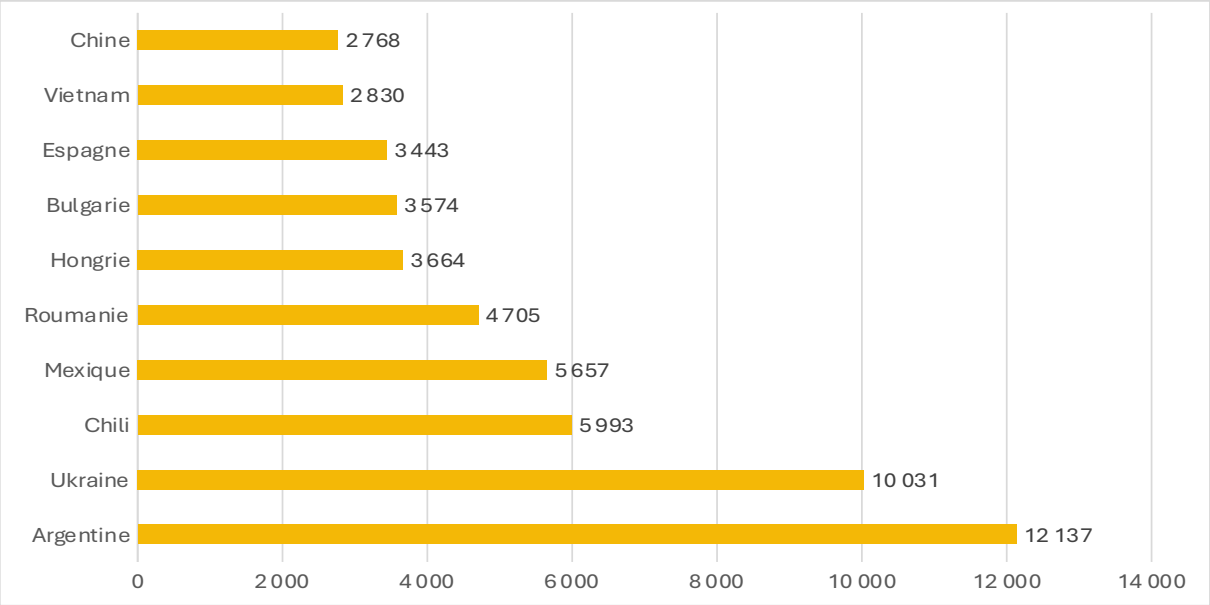

Source : Statistiques douanières / TDM

Royaume-Uni : Provenance des importations pour l'année 2025, volumes en tonne

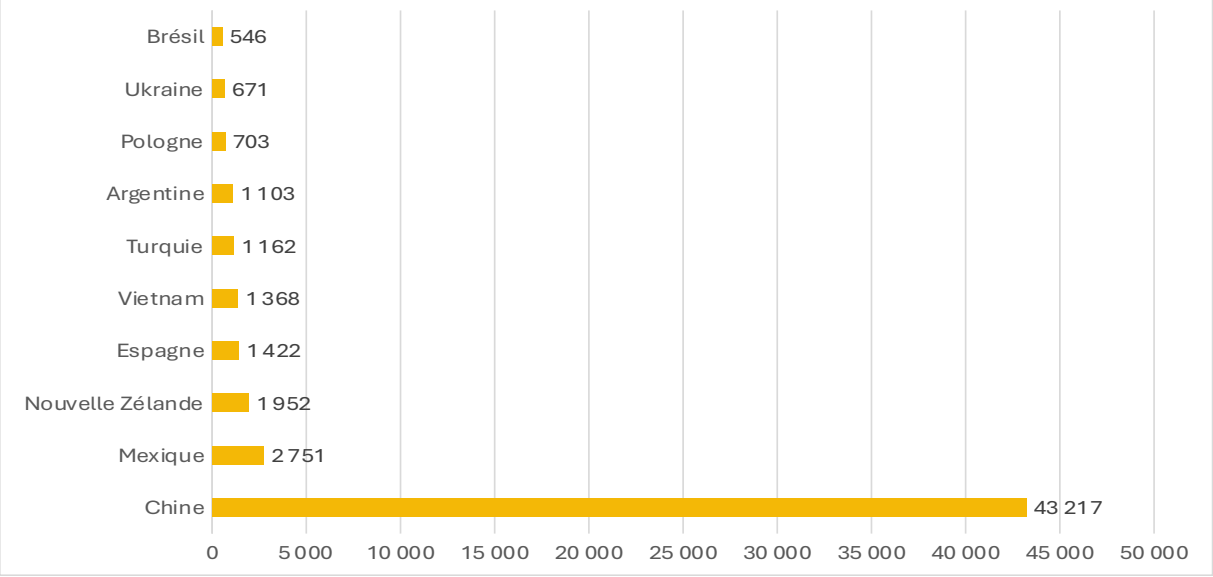

Source : Statistiques douanières / TDM

Japon : Provenance des importations pour l'année 2025, volumes en tonne

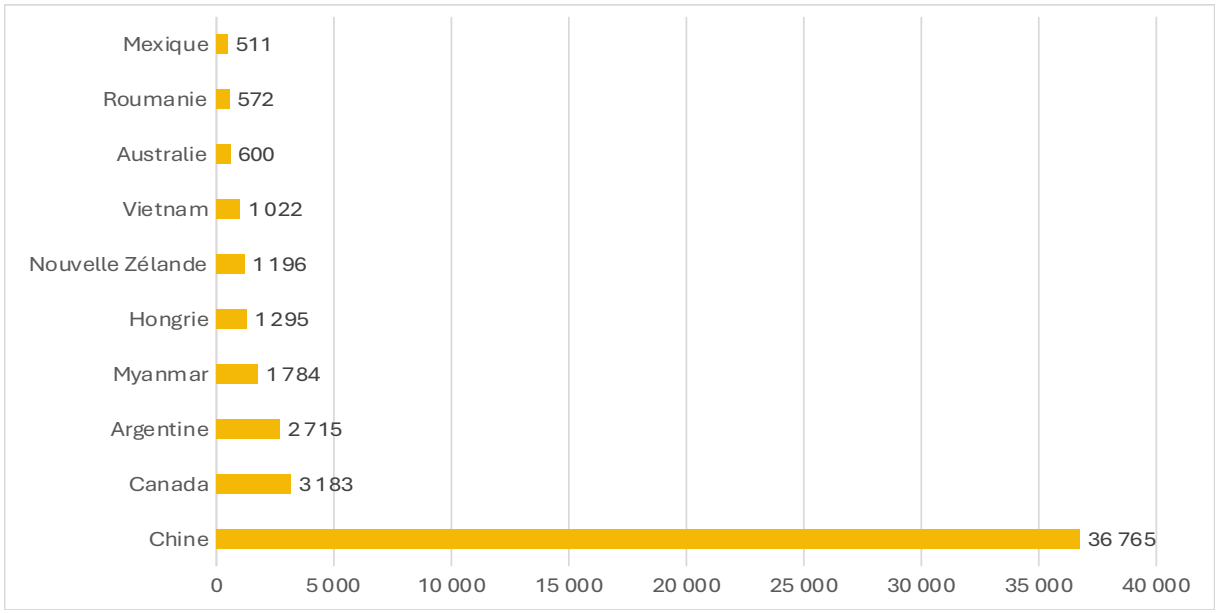

Source : Statistiques douanières / TDM

Belgique : Provenance des importations pour l'année 2025, volumes en tonne

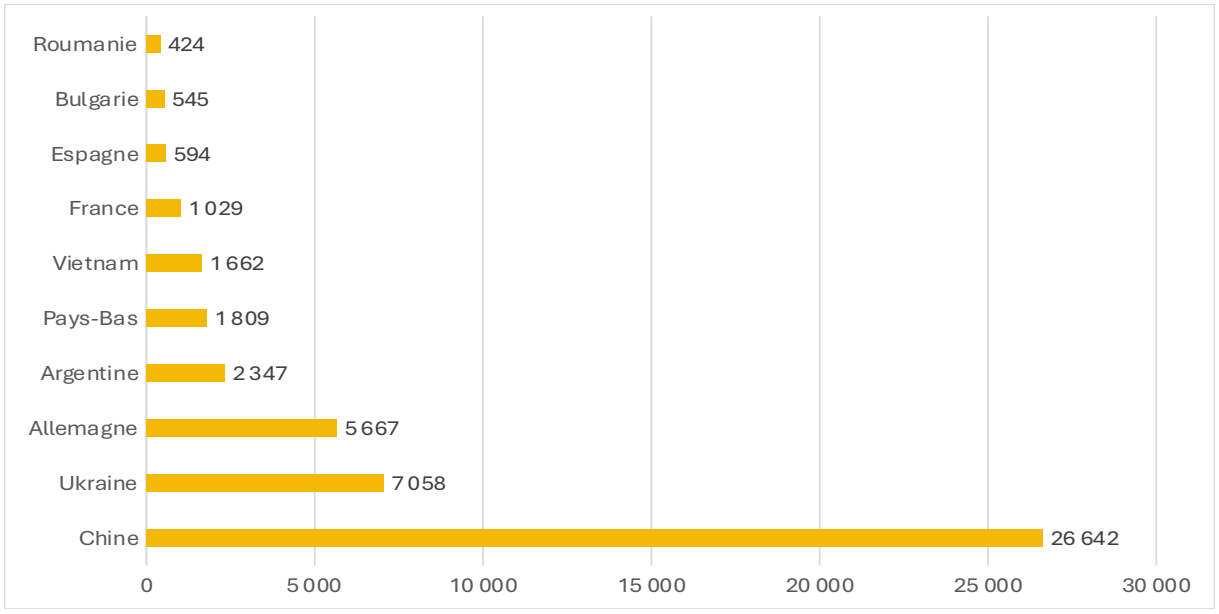

Source : Statistiques douanières / TDM

Espagne : Provenance des importations pour l'année 2025, volumes en tonne

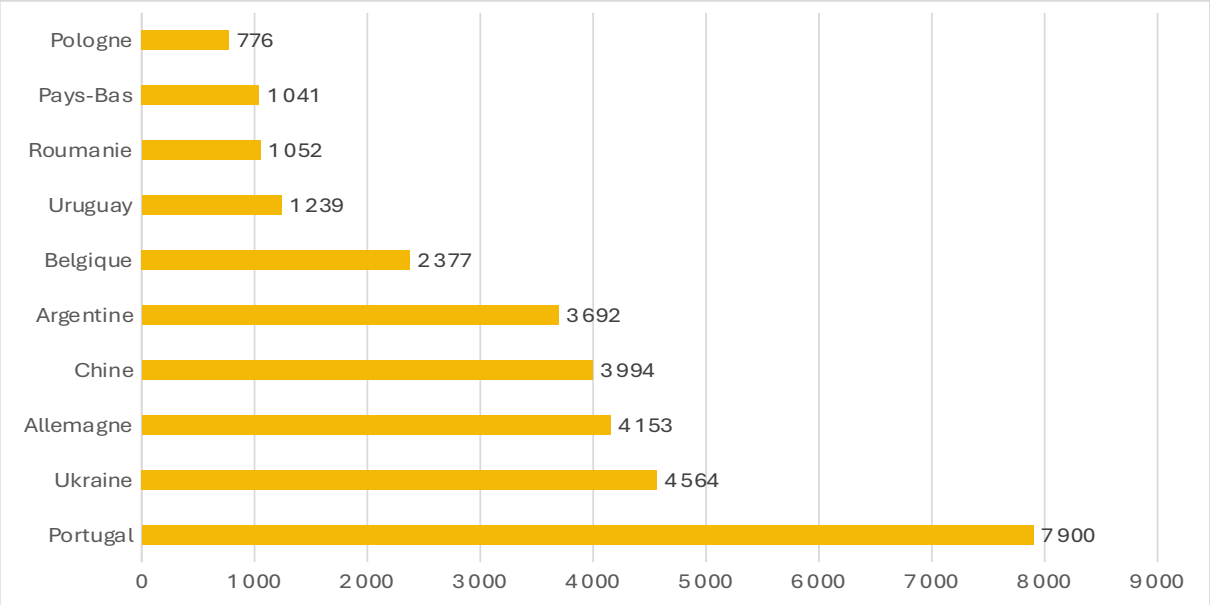

Source : Statistiques douanières / TDM

Portugal : Provenance des importations pour l'année 2025, volumes en tonne

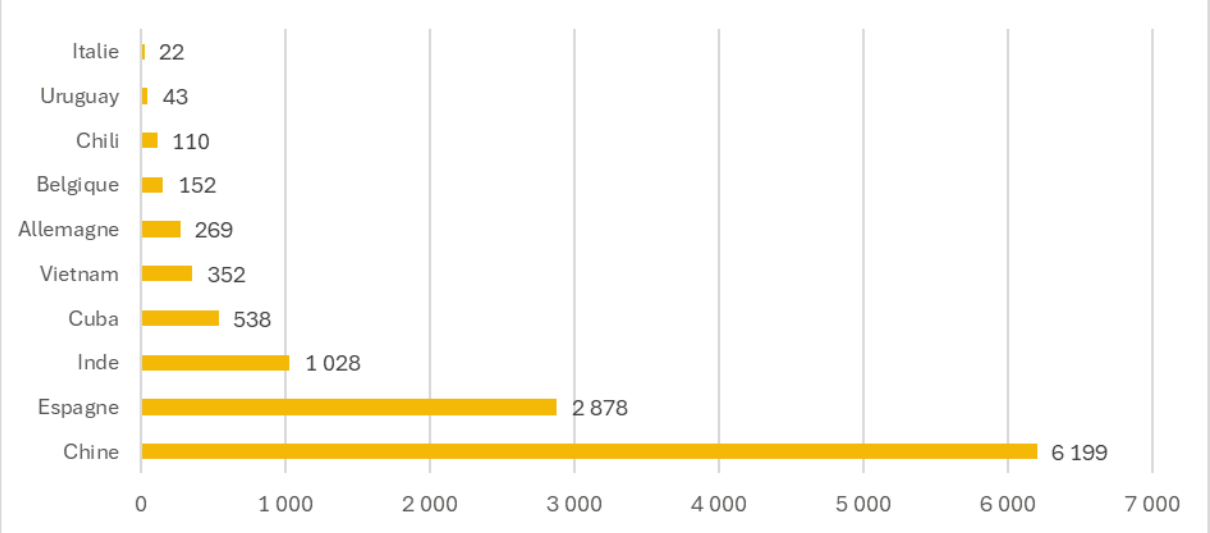

Source : Statistiques douanières / TDM

LE MARCHÉ MONDIAL DU MIEL

Production, exportations et importations — flux commerciaux réconciliés

Production : FAOSTAT, moyenne annuelle 2020-2024 (tonnes). Échanges : déclarations douanières 2025, position SH 04.09 (miel naturel), réconciliées selon la déclaration de l'importateur. Fiches pays en milliers de tonnes.

LE MARCHÉ DU MIEL EN 2025

InterApi

LE MARCHÉ EUROPÉEN DU MIEL

Production, échanges intra-européens et origines des importations

Production : FAOSTAT, moyenne annuelle 2020-2024. Échanges : déclarations douanières 2025, SH 04.09, réconciliées selon la déclaration de l'importateur. Fiches pays en milliers de tonnes.

Union européenne

Importation et exportation

Marché extérieur du miel en UE : volumes en tonne

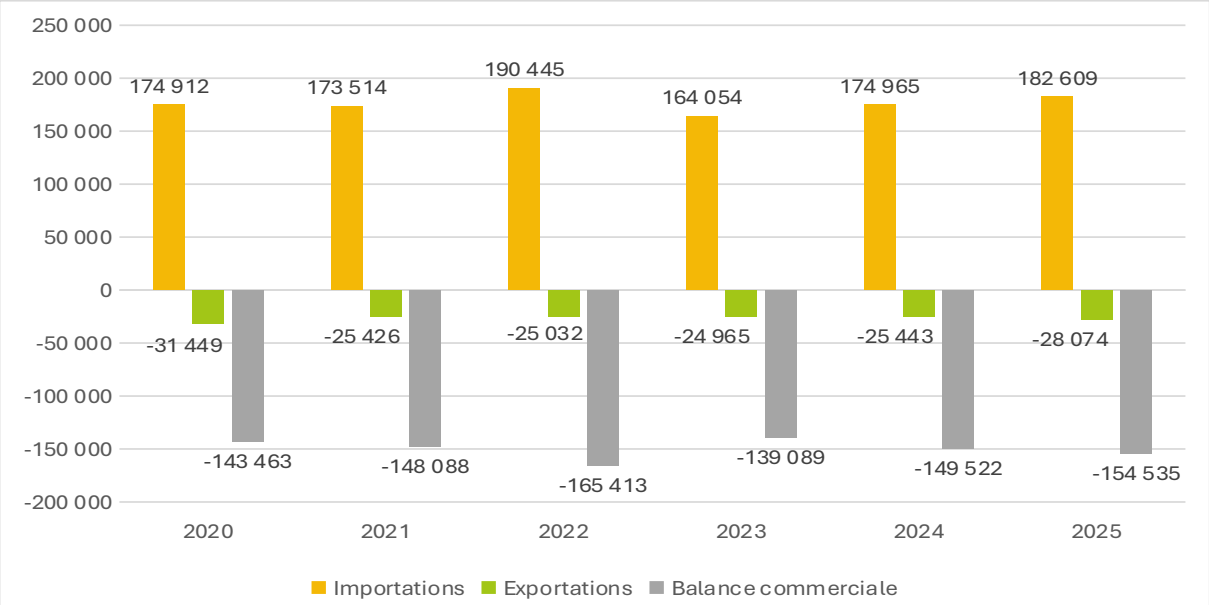

Source : Eurostat

Importations

Importations et exportations de miel au sein de l'UE : situation globale

		2020	2021	2022	2023	2024	2025	Variation 2025/2024	Variation 2025/2020
Importations	Volume (en t)	174 912	173 514	190 445	164 054	174 965	**182 609**	+4,37 %	+4,40 %
	Valeur (en M€ courants)	360	407	504	360	339	**362**	+6,53 %	+0,48 %
	Prix moyen (en € courants/kg)	2,06	2,34	2,65	2,19	1,94	**1,98**	+2,08 %	–3,76 %
	Prix moyen (en € constants 2026/kg)	2,56	2,91	3,15	2,38	2,04	**2,03**	–0,55 %	–20,79 %
Exportations	Volume (en t)	31 449	25 426	25 032	24 965	25 443	**28 074**	+10,34 %	–10,73 %
	Valeur (en M€ courants)	164	146	152	146	143	**156**	+8,72 %	–4,88 %
	Prix moyen (en € courants/kg)	5,21	5,76	6,07	5,87	5,63	**5,55**	–1,47 %	+6,55 %
	Prix moyen (en € constants 2026/kg)	6,47	7,15	7,21	6,36	5,91	**5,68**	–4,01 %	–12,31 %

Source : Eurostat

La balance commerciale du miel au sein de l'union Européenne est nettement déficitaire. En 2025, les importations au sein du marché européen s'élèvent à 182 609 tonnes et les exportations à 28 074 tonnes, le déficit commercial est donc de 154 535 tonnes. Les niveaux d'importations et d'exportations suivent une tendance globalement stable depuis 2020. La balance commerciale moyenne sur la période observée (2020-2025) affiche un déficit de 150 018 tonnes.

Une variation que nous pouvons néanmoins constater est l'augmentation de 9,7 % des importations en volumes entre 2021 (173 514 t) et 2022 (190 445 t) avant un retour à la baisse en 2023 (164 054 t). Une des pistes explicatives pourrait se trouver dans la

baisse de production d'un certain nombre de pays en 2021 notamment en Allemagne (-32 % par rapport à 2020) et en France (-38 % par rapport à 2020).

Nous observons également ce phénomène dans une moindre mesure entre 2024 et 2025, avec une hausse des importations de 4%.

La balance commerciale des ventes en valeur est quant à elles moins déficitaire avec des importations en moyenne 2,5 fois supérieures aux exportations en valeur contre 6,6 fois pour les volumes . Cela s'explique par le fait que les coûts de production des miels européens sont plus élevés que les miels importés et que les prix des exportations européennes sont nettement supérieurs aux prix des importations. En 2025, l'UE a importé le miel des pays tiers à 1,98€/kg et a exporté à 5,55€/kg (euros courant).

Coûts de production par pays de l'Union européenne en 2023

Pays	Coût de production (€/kg)	Pays	Coût de production (€/kg)
Lituanie	1,30	Italie	3,88
Bulgarie	1,31	Autriche	4,05
Tchéquie	1,95	Portugal	5,15
Danemark	2,14	**France**	**5,27**
Lettonie	2,43	Grèce	5,40
Roumanie	2,58	Allemagne	6,90
Estonie	2,60	Irlande	7,00
Espagne	2,73	Luxembourg	7,20
Croatie	2,97	Malte	7,25
Pologne	3,15	Slovénie	7,63
Hongrie	3,34	Pays-Bas	8,00
Slovaquie	3,50	Finlande	8,65
Chypre	3,62	Belgique	10,00
Moyenne Union européenne			**3,98**

Source : Bruneau et al. (2024), European Honey Market, EU Pollinator Hub (tableau S1), d'après les programmes apicoles des plans stratégiques nationaux de la PAC

Note méthodologique : ces coûts de production proviennent des programmes apicoles inclus dans les plans stratégiques nationaux de la PAC, compilés par la Commission européenne. Ils ne reposent pas sur une méthode harmonisée entre États membres : les charges prises en compte (rémunération du travail de l'apiculteur, amortissement du matériel, transhumance, renouvellement du cheptel), le type d'exploitations retenu et le niveau de rendement par ruche peuvent différer d'un pays à l'autre. Les écarts observés, de 1,30 €/kg en Lituanie à 10,00 €/kg en Belgique (3,98 €/kg en moyenne dans l'Union européenne), doivent donc être lus comme des ordres de grandeur plutôt que comme des comparaisons strictes. Ces valeurs correspondent au coût moyen de production en 2023 ; aucune donnée n'est disponible pour la Suède.

En s'intéressant à l'évolution des prix en euro constant (corrigé de l'inflation), nous pouvons constater que les prix des miels importés ont baissé de 21 % entre 2020 et 2025.

Positionnement de la Belgique sur le marché européen

La Belgique est le cinquième importateur mondial de miel et le troisième en Europe, derrière l'Allemagne et le Royaume-Uni (voir graphique des principaux pays importateurs). En 2025, la Belgique a importé sur son territoire 49 169 tonnes de miel au

total, principalement de Chine (26 642 tonnes) et d'Ukraine (7 058 tonnes) à des prix respectifs moyens de 1,26 et 1,89 €/kg.

Positionnement de l'Allemagne sur le marché européen

L'Allemagne occupe une position hybride sur le marché européen. Avec 31 800 tonnes produites en 2024 (FAOSTAT), elle figure parmi les quinze premiers producteurs mondiaux de miel. Sa production reste toutefois nettement inférieure à ses importations : avec près de 68 000 tonnes importées en 2025, soit plus du double de sa production, l'Allemagne est le premier importateur de miel de l'Union européenne et le deuxième au niveau mondial, derrière les États-Unis. Ces importations proviennent en majorité d'Argentine (12 137 tonnes à 2,07 €/kg), d'Ukraine (10 031 tonnes à 2,26 €/kg) et du Chili (5 993 tonnes à 2,37 €/kg). Une partie de ces volumes est réexportée : l'Allemagne est le neuvième exportateur mondial de miel, avec près de 19 600 tonnes en 2025. Enfin, l'Allemagne est le quatrième fournisseur du marché français, avec 2 241 tonnes en 2025 à un prix moyen de 3,86 €/kg à l'arrivée en France.

Positionnement de l'Espagne sur le marché européen

L'Espagne semble importer une grande partie du miel qu'elle réexporte. Ce pays joue donc un rôle de plaque tournante tout en ayant la particularité d'être un producteur non négligeable, avec 33 181 tonnes produites en 2024 (FAO stats). L'Espagne a importé 35 092 tonnes de miels et a déclaré avoir exporté 30 666 tonnes, sa balance commerciale est donc de – 4 426 tonnes contre – 28 364 pour la France. L'Espagne déclare importer son miel à un prix moyen de 1,94 €/kg et l'exporter (toutes destinations confondues) à 3,60 €/kg. Nous pouvons regarder du côté des origines des importations. Les principaux fournisseurs de l'Espagne sont le Portugal (7 900 tonnes à 1,58€/kg), l'Ukraine (4564 tonnes à 2,15€/kg), l'Allemagne (4 153 tonnes ; 1,99€/kg), la Chine (3 994 tonnes ; 1,21€/kg), l'Argentine (3 692 t ; 2,03€/kg) et la Belgique (2 377 t ;1,46€/kg). Au-delà des pays déjà reconnu pour produire et exporter du miel en quantité importante (Ukraine, Chine et Argentine), les autres pays partenaires semble également jouer des rôles de pays plaques tournantes pour permettre le transit de miel ukrainien et chinois. D'autant plus quand nous savons les importants volumes d'importations des pays concernés, avec notamment les exportations ukrainiennes et argentine vers l'Allemagne et chinoises vers la Belgique et le Portugal. Une partie du miel provenant d'Espagne importé par la France est néanmoins réellement produit en Espagne au vu des prix d'importations, le coût de production espagnol étant bas (2,73 €/kg, voir tableau et note méthodologique ci-dessus) par rapport aux autres pays européens.

Importations de miel en UE en 2025 : volumes en tonne

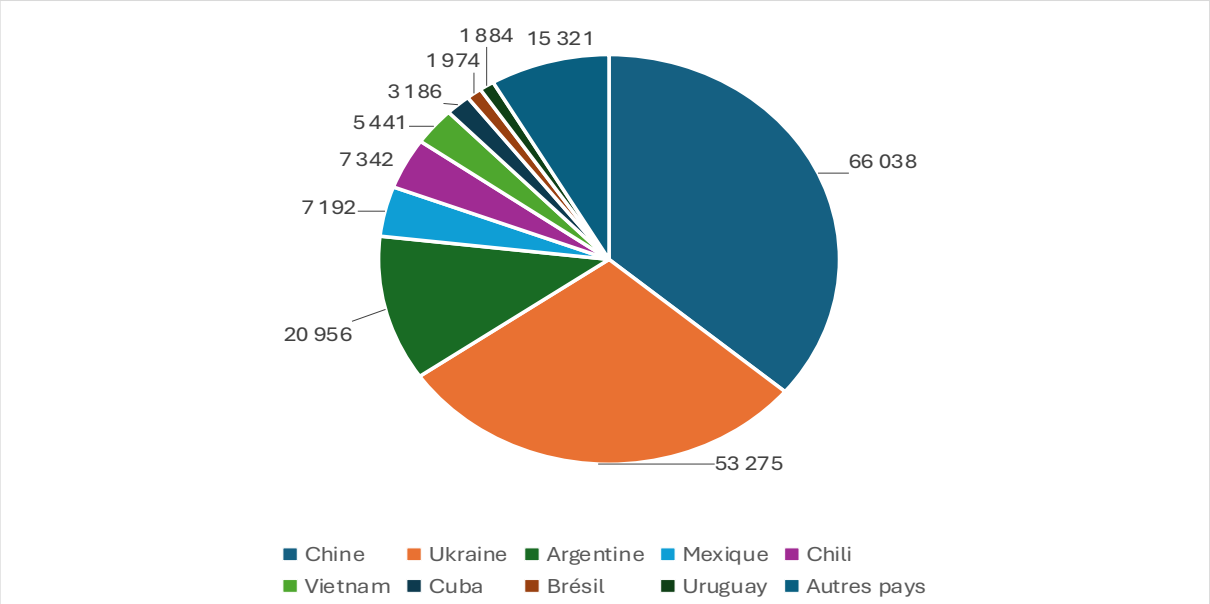

Source : Eurostat

En 2025, les trois plus gros partenaires commerciaux de l'Union européenne sont la Chine, l'Ukraine et l'Argentine avec des volumes importés respectifs de 66 038, 53 275 et 20 956 tonnes. À eux trois ces pays représentent 77 % des importations en 2025, cette part s'élevait à 65 % en 2020. Les prix du miel (euros courant) à l'importation de ces trois pays sont bas : 1,20€/kg pour le miel en provenance de Chine, 2,04€/kg pour l'Ukraine et 2,03€/kg pour l'Argentine.

La part croissante de ces trois pays dans les importations européennes est portée par la Chine. La part du miel chinois dans les importations européennes est passée de 21 à 36% entre 2020 et 2025.

Provenance des importations de miel au sein de l'UE : part des volumes en pourcentage

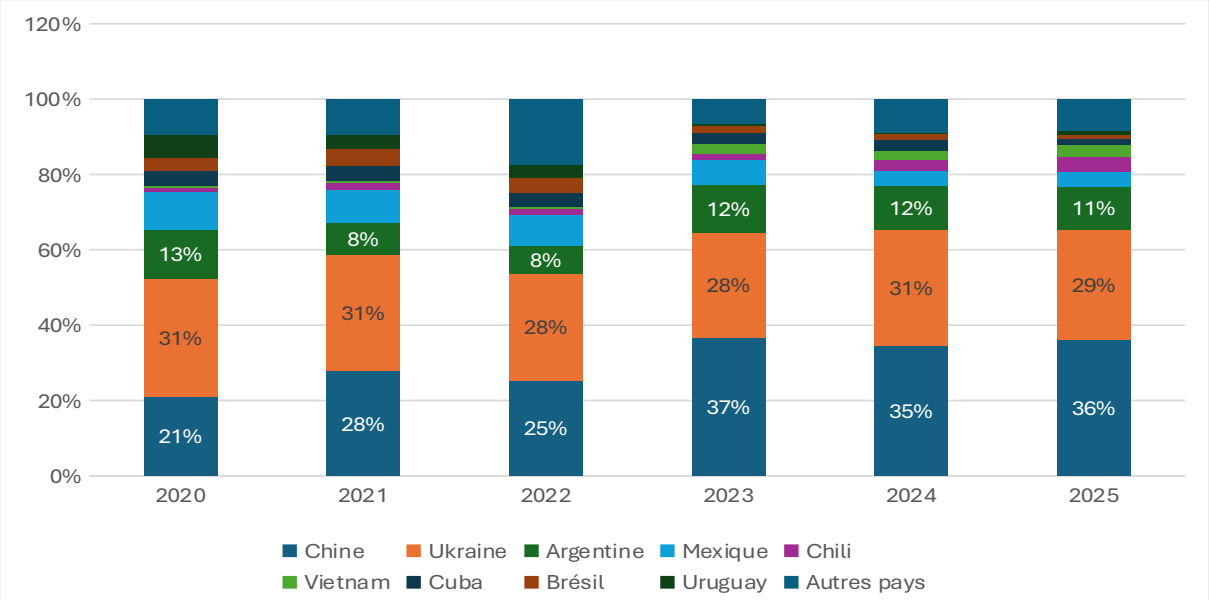

Source : Eurostat

Positionnement de la Chine sur le marché du miel européen :

Comme indiqué ci-avant, le premier fournisseur de l'UE est la Chine avec 66 038 tonnes importées en 2025 contre 36 790 tonnes en 2020 qui était alors son plus bas historique depuis 15 ans. Depuis 2022, les importations chinoises se maintiennent à un niveau élevé, sans toutefois dépasser le maximum de la période observée (71 778 tonnes en 2015). Les prix d'importation du miel chinois en UE sont en baisse en euros constants depuis 2022, le prix au kg est passé de 1,88 €/kg en 2022 à 1,23 €/kg en 2025 (après une hausse des prix sur la période 2020-2022).

L'euro s'est apprécié de 25% par rapport au yuan entre 2022 et 2025 (voir graphique en annexe) ce qui permet aux chinois de favoriser leurs exportations et ainsi de maintenir des prix bas.

Importations de miel chinois en UE (27) : volumes en tonnes

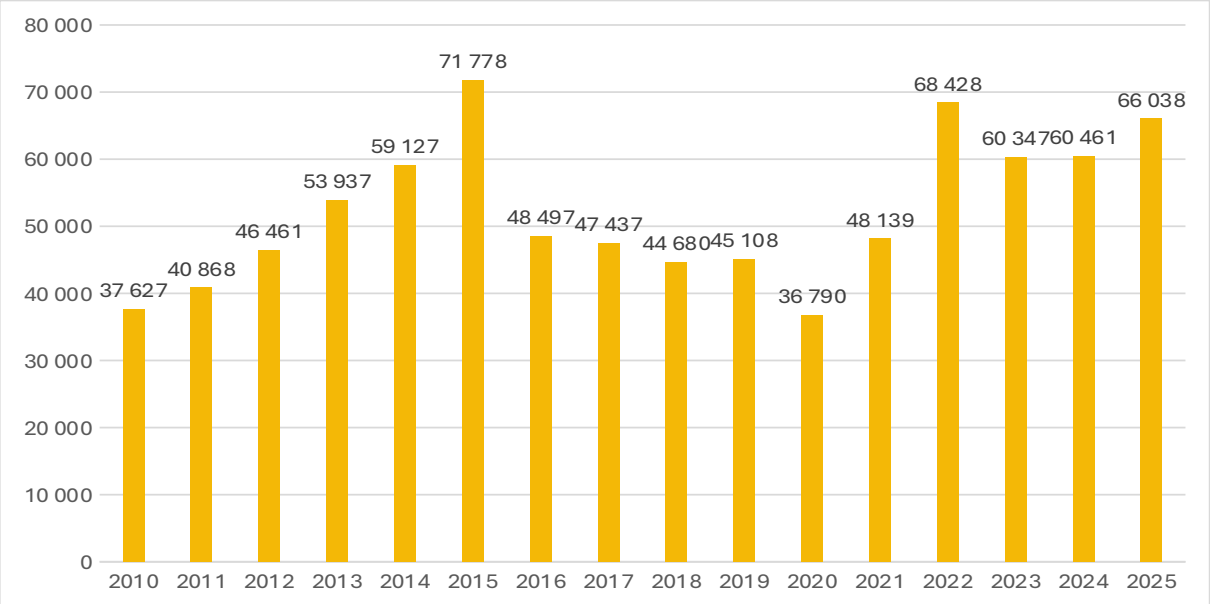

Source : Eurostat

Positionnement des autres pays sur le marché européen :

Parmi L'accord UE-Mexique modernisé, signé le 22 mai 2026 et dont l'entrée en vigueur est attendue fin 2026 ou début 2027, remplacera ce contingent par un contingent de 35 000 tonnes à droit nul. les autres fournisseurs importants de l'Union européenne nous pouvons recenser le Mexique, pays qui bénéficie d'un contingent tarifaire de 30 000 tonnes à 8,6% de droits de douanes. La part du Mexique dans les importations de l'UE a néanmoins baissé de 10 % en 2020 à 4 % en 2025. Les raisons de cette baisse des importations peuvent se trouver dans la brusque dépréciation de l'euro par rapport au peso mexicain à partir de 2020 (voir graphique en annexe) qui a pu occasionner la hausse des prix que nous constatons. Les prix ont en effet augmenté de 2,76€/kg en 2020 à 4,36€/kg en 2022 pour redescendre à 2,76€/kg en 2025 (euro constant).

Le Chili (accord d'association, remplacé en 2025 par un accord commercial intérimaire) et le Vietnam (accord de libre-échange en vigueur depuis 2020) bénéficient d'un accès sans droit de douane et sans limite de volume pour leur miel. Cela explique la progression de leur part dans les importations totales, de 1 à 4 % pour le Chili et de 0,3 à 3 % pour le Vietnam. Les niveaux de prix de ces deux origines restent toutefois très différents : le miel chilien se négocie à 2,44 €/kg (euro constant, 2025), tandis que le miel vietnamien affiche un prix nettement inférieur, à 1,35 €/kg — soit un écart d'environ 45 % entre les deux origines.

Les différents accords de libre-échange seront traités dans la partie dédiée de ce rapport.

Volumes importés (en t) de miel au sein de l'Union européenne par pays

Pays	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Variation 2025/2024	Variation 2025/2020
Chine	36 790	48 139	68 428	60 347	60 461	66 038	9,2%	79,5%
Ukraine	54 801	53 836	46 093	45 817	54 019	53 275	-1,4%	-2,8%
Argentine	22 816	14 396	19 446	20 502	20 135	20 956	4,1%	-8,2%
Mexique	17 393	15 486	13 797	10 787	6 827	7 192	5,3%	-58,7%
Chili	2 182	3 063	3 609	2 541	5 523	7 342	32,9%	236,4%
Vietnam	598	924	6 383	4 717	3 900	5 441	39,5%	810,6%
Cuba	6 993	7 052	6 571	4 744	5 075	3 186	-37,2%	-54,4%
Brésil	6 079	7 934	5 759	2 987	2 627	1 974	-24,9%	-67,5%
Uruguay	10 557	6 502	1 779	860	868	1 884	117,1%	-82,2%
Autres pays	16 703	16 182	18 580	10 753	15 529	15 321	-1,3%	-8,3%
Total	174 912	173 514	190 445	164 054	174 965	182 609	4,4%	4,4%

Source : Eurostat

Importations en valeurs (en M€ courant) de miel au sein de l'Union européenne par pays

Pays	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Variation 2025/2024	Variation 2025/2020
Chine	51	66	108	84	79	79	0,95%	56,74%
Ukraine	84	102	121	95	95	109	14,54%	30,02%
Argentine	50	39	64	48	41	43	3,89%	-15,00%
Mexique	39	45	51	33	19	19	4,39%	-49,67%
Chili	6	11	15	8	13	17	29,70%	194,30%
Vietnam	1	2	13	8	6	7	26,96%	797,93%
Cuba	13	15	17	12	11	7	-36,85%	-45,26%
Brésil	13	22	21	10	7	6	-18,33%	-56,30%
Uruguay	19	17	6	2	2	4	112,82%	-79,05%
Autres pays	85	89	89	60	67	70	4,45%	-17,89%
Total	360	407	504	360	339	362	6,53%	0,48%

Source : Eurostat

Importations de miel au sein de l'union européenne (prix en € courant/kg)

Pays	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Variation 2025/2024	Variation 2025/2020
Chine	1,38	1,37	1,58	1,39	1,30	1,20	-7,57%	-12,68%
Ukraine	1,53	1,89	2,63	2,07	1,76	2,04	16,14%	33,74%
Argentine	2,20	2,74	3,31	2,37	2,04	2,03	-0,18%	-7,46%
Mexique	2,22	2,88	3,67	3,08	2,73	2,70	-0,90%	21,71%
Chili	2,72	3,50	4,03	2,96	2,44	2,38	-2,42%	-12,52%
Vietnam	1,33	1,71	2,01	1,70	1,45	1,32	-9,00%	-1,39%
Cuba	1,83	2,08	2,66	2,60	2,19	2,20	0,59%	20,11%
Brésil	2,17	2,77	3,61	3,22	2,69	2,92	8,67%	34,56%
Uruguay	1,78	2,69	3,27	2,42	2,13	2,09	-1,99%	17,39%
Autres pays	5,11	5,50	4,78	5,57	4,32	4,58	5,87%	-10,48%
Total moyenne	2,06	2,34	2,65	2,19	1,94	1,98	2,08%	-3,76%

Source : Eurostat

Importations de miel au sein de l'union européenne (prix en € constant/kg)

Pays	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Variation 2025/2024	Variation 2025/2020
Chine	1,71	1,69	1,88	1,51	1,36	1,23	-9,95%	-28,13%
Ukraine	1,90	2,34	3,12	2,24	1,85	2,09	13,16%	10,07%
Argentine	2,73	3,40	3,93	2,56	2,14	2,08	-2,75%	-23,84%
Mexique	2,76	3,58	4,36	3,34	2,86	2,76	-3,45%	0,17%
Chili	3,39	4,35	4,79	3,21	2,56	2,44	-4,93%	-28,00%
Vietnam	1,66	2,12	2,39	1,84	1,52	1,35	-11,34%	-18,85%
Cuba	2,28	2,58	3,16	2,82	2,30	2,25	-2,00%	-1,14%
Brésil	2,70	3,44	4,29	3,49	2,83	2,99	5,88%	10,75%
Uruguay	2,21	3,34	3,88	2,62	2,23	2,13	-4,51%	-3,39%
Autres pays	6,36	6,82	5,67	6,04	4,54	4,68	3,15%	-26,32%
Total moyenne	2,56	2,91	3,15	2,38	2,04	2,03	-0,55%	-20,79%

Source : Eurostat

Exportations

Exportations de miel depuis l'UE : répartition des volumes

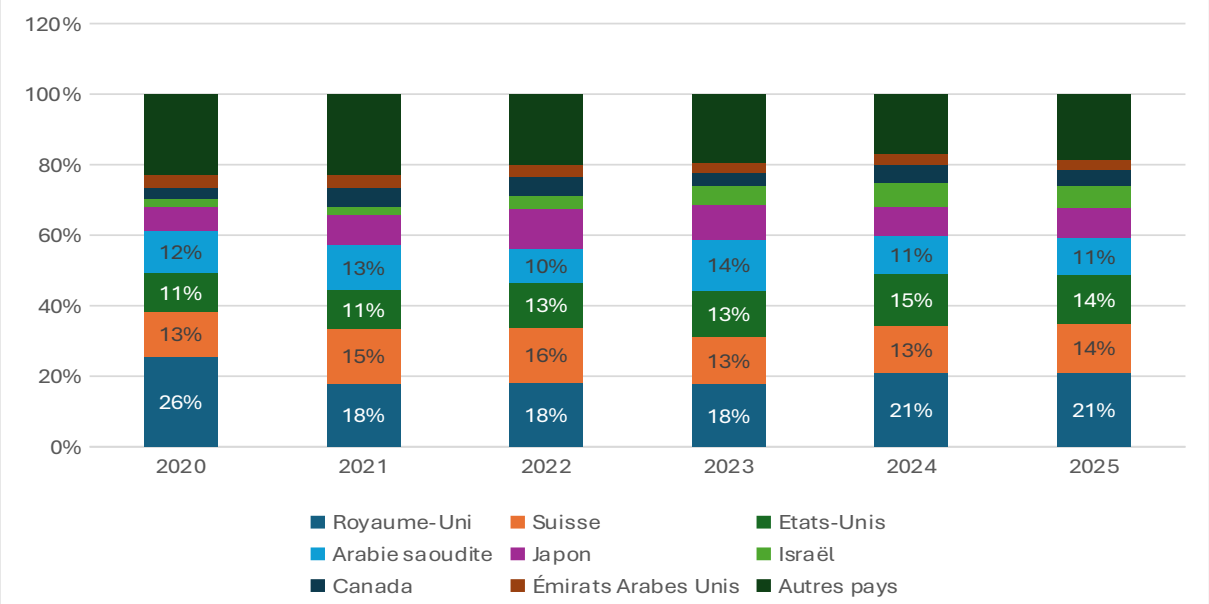

Source : Eurostat

Au niveau des exportations de l'UE, les volumes exportés vers les États-Unis progressent sur la période, avec 3 869 tonnes exportées en 2025 contre 3 408 tonnes en 2020, soit une hausse de 13,5 %.

Le Royaume-Uni reste nettement en dessous de son niveau de 2020 malgré une reprise depuis 2021 : les volumes atteignent 5 916 tonnes en 2025 contre plus de 8 000 tonnes en 2020. Les conséquences post-brexit et l'organisation des nouveaux accords commerciaux ont probablement impactés les niveaux d'exportations depuis l'UE. La Suisse demeure globalement stable autour de 3 800 à 4 000 tonnes, avec un léger recul. En 2025, la Suisse et le Royaume-Uni représentaient en volumes près de 35% des exportations de l'UE. L'UE semble se tourner en premier lieu vers ses voisins géographiques.

Pour ce qui est des autres pays partenaires de l'UE, les volumes exportés vers le Japon progressent de 11,7 % entre 2020 et 2025, tandis que ceux à destination de l'Arabie saoudite reculent de 21,7 %. Israël enregistre une croissance très forte, passant de 680 à 1 688 tonnes, tandis que le Canada progresse de 33 %.

À l'inverse, les volumes exportés à destination des Émirats arabes unis ont nettement diminué entre 2020 et 2025 en passant de 1201 à 811 tonnes ce qui correspond à une baisse de 32%.

En valeur (euros constants), les exportations passent de 204 M€ en 2020 à 159 M€ en 2025, soit une baisse de 21,7 %.

Les prix en euros constants confirment une tendance générale à la baisse. Le prix vers les États-Unis passe de 7,17 €/kg à 6,17 €/kg. Le Royaume-Uni constitue une exception relative, avec un prix légèrement supérieur à celui de 2020 malgré un repli en 2025. La Suisse, l'Arabie saoudite, le Japon, Israël, le Canada et les Émirats arabes unis enregistrent tous des baisses significatives. Le prix moyen européen diminue de 6,47 €/kg à 5,68 €/kg sur la période 2020-2025 en euro constant.

Les niveaux de prix constatés sont néanmoins plus élevés que les prix des échanges intra-européens. Les prix à l'export semblent davantage destinés à la satisfaction d'une demande de miel spécifique (comme le type de miellée par exemple).

De plus, nous pouvons déclarer que les volumes exportés sont faibles à l'échelle des flux mondiaux. À titre de comparaison ils sont 6 fois moins importants que les exportations chinoises.

Exportation de miel (volumes en t) depuis l'Union européenne par pays

Pays	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Variation 2025/2024	Variation 2025/2020
Etats-Unis	3 408	2 793	3 184	3 285	3 729	3 869	3,8%	13,5%
Royaume-Uni	8 023	4 577	4 551	4 433	5 312	5 916	11,4%	-26,3%
Suisse	4 034	3 908	3 894	3 351	3 410	3 875	13,6%	-3,9%
Arabie Saoudite	3 817	3 305	2 433	3 546	2 743	2 988	8,9%	-21,7%
Japon	2 153	2 131	2 810	2 530	2 125	2 405	13,1%	11,7%
Israël	680	613	980	1 295	1 732	1 688	-2,6%	148,4%
Canada	985	1 344	1 295	918	1 319	1 313	-0,5%	33,3%
Émirats Arabes Unis	1 201	932	912	759	766	811	5,9%	-32,5%
Autres pays	7 148	5 823	4 973	4 848	4 307	5 209	20,9%	-27,1%
Total	31 449	25 426	25 032	24 965	25 443	28 074	10,3%	-10,7%

Source : Eurostat

Exportations de miel (valeurs en M € courant) de miel depuis l'Union européenne par pays

Pays	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Variation 2025/2024	Variation 2025/2020
Etats-Unis	20	19	21	20	22	23	5,73%	18,72%
Royaume-Uni	30	23	23	23	26	28	7,19%	-5,64%
Suisse	23	23	25	23	22	24	8,59%	3,31%
Arabie Saoudite	25	20	17	24	18	20	8,00%	-20,52%
Japon	14	15	18	15	12	14	12,70%	-1,78%
Israël	2	2	3	3	4	5	8,69%	153,40%
Canada	4	5	6	4	5	5	-0,31%	35,81%
Émirats Arabes U	9	8	7	6	6	6	2,30%	-35,03%
Autres pays	38	33	31	28	27	31	14,53%	-17,31%
Total	164	146	152	146	143	156	8,72%	-4,88%

Source : Eurostat

Exportations de miel (valeurs en M € constant) de miel depuis l'Union européenne par pays

Pays	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Variation 2025	Variation 2025/2020
Etats-Unis	24	23,13	24,45	21,89	23,18	23,88	3,01%	-2,29%
Royaume-Uni	37	28,02	27,70	25,12	27,78	29,01	4,44%	-22,34%
Suisse	28	28,24	29,25	24,63	22,88	24,20	5,80%	-14,98%
Arabie Saoudi	31	24,79	20,39	25,89	18,97	19,96	5,22%	-34,58%
Japon	17	18,19	21,96	16,19	12,87	14,14	9,80%	-19,17%
Israël	2	2,13	3,60	3,69	4,69	4,97	5,90%	108,55%
Canada	5	6,80	7,09	4,27	5,43	5,27	-2,88%	11,77%
Émirats Arabe	12	9,37	8,85	6,52	6,18	6,16	-0,33%	-46,53%
Autres pays	47	41,07	37,18	30,57	28,49	31,79	11,58%	-31,95%
Total	204	181,73	180,48	158,77	150,47	159,38	5,92%	-21,72%

Source : Eurostat

Exportations de miel (Prix en € courant/ kg) de miel depuis l'Union européenne par pays

Pays	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Variation 2025/2024	Variation 2025/2020
Etats-Unis	5,77	6,67	6,46	6,15	5,92	6,03	1,91%	4,56%
Royaume-Uni	3,75	4,93	5,12	5,23	4,98	4,79	-3,75%	27,97%
Suisse	5,68	5,82	6,32	6,78	6,39	6,11	-4,43%	7,55%
Arabie Saoudite	6,43	6,04	7,05	6,74	6,59	6,53	-0,91%	1,56%
Japon	6,53	6,88	6,58	5,90	5,77	5,75	-0,39%	-12,05%
Israël	2,82	2,81	3,09	2,63	2,58	2,88	11,55%	2,03%
Canada	3,85	4,08	4,61	4,30	3,92	3,93	0,16%	1,87%
Émirats Arabes U	7,72	8,10	8,16	7,93	7,69	7,43	-3,38%	-3,75%
Autres pays	5,25	5,68	6,29	5,82	6,30	5,96	-5,35%	13,50%
Total	5,21	5,76	6,07	5,87	5,63	5,55	-1,47%	6,55%

Source : Eurostat

Exportations de miel (Prix en € constant/ kg) de miel depuis l'Union européenne par pays

Pays	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Variation 2025/2024	Variation 2025/2020
Etats-Unis	7,17	8,28	7,68	6,66	6,22	6,17	-0,71%	-13,95%
Royaume-Uni	4,66	6,12	6,09	5,67	5,23	4,90	-6,22%	5,32%
Suisse	7,06	7,23	7,51	7,35	6,71	6,25	-6,89%	-11,49%
Arabie Saoudite	7,99	7,50	8,38	7,30	6,92	6,67	-3,61%	-16,52%
Japon	8,12	8,54	7,82	6,40	6,06	5,88	-2,95%	-27,61%
Israël	3,50	3,48	3,68	2,85	2,71	2,94	8,69%	-16,03%
Canada	4,79	5,06	5,47	4,66	4,12	4,02	-2,42%	-16,16%
Émirats Arabes Unis	9,60	10,05	9,70	8,59	8,07	7,60	-5,86%	-20,79%
Autres pays	6,53	7,05	7,48	6,30	6,62	6,11	-7,75%	-6,56%
Total	6,47	7,15	7,21	6,36	5,91	5,68	-4,01%	-12,31%

Source : Eurostat

Focus : Position de l'Ukraine sur le marché européen du miel et bilan des accords commerciaux entre l'UE et les pays tiers

Marché du miel UE-Ukraine : volumes produits et exportés en tonne

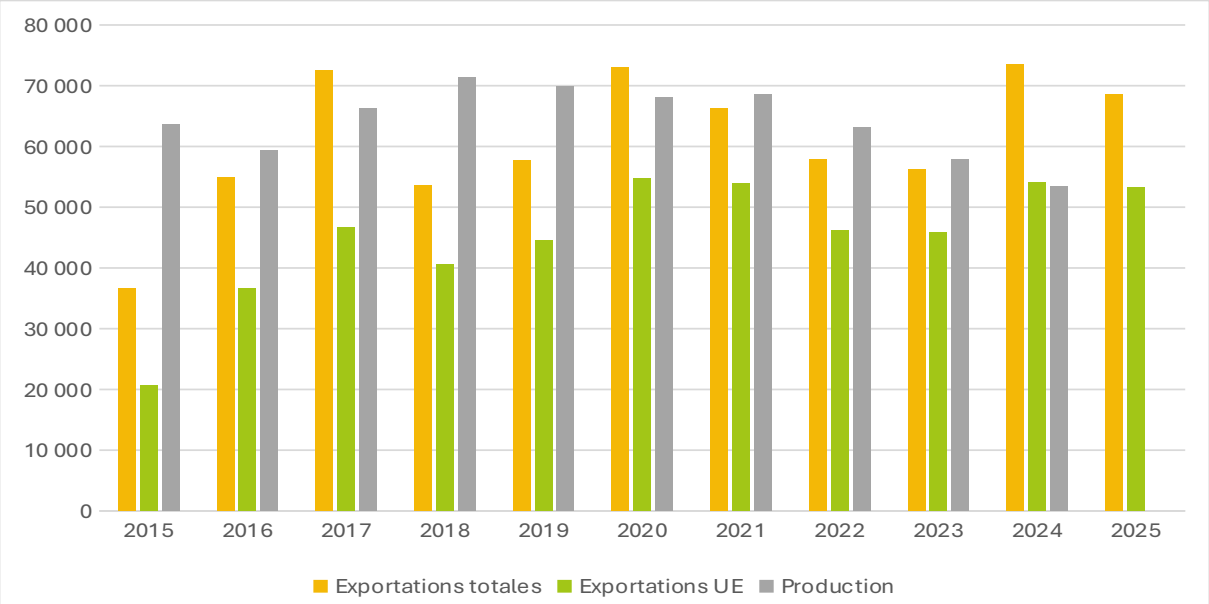

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Importations totales	17	118	57	21	22	142	41	147	41	105	63
Exportations totales	36 629	54 893	72 528	53 592	57 675	72 990	66 230	57 835	56 184	73 440	68 503
Exportations UE	20 671	36 625	46 625	40 636	44 522	54 801	53 836	46 093	45 817	54 019	53 275
Part export UE/export totales	56%	67%	64%	76%	77%	75%	81%	80%	82%	74%	78%
Production	63 615	59 294	66 231	71 279	69 937	68 028	68 558	63 079	57 919	53 490	

Source : Statistiques douanières / TDM

**Nous avons fait le choix ici, pour les données exportées, de prendre en compte les déclarations des pays qui déclarent importer du miel d'Ukraine. Ce parti pris est motivé par le fait que nous avons recensé des incohérences au niveau de la comptabilité statistique ukrainienne*

L'Ukraine exporte la quasi-totalité de sa production dont la majorité vers l'Union européenne.

L'Ukraine s'est imposée en moins de dix ans comme l'un des principaux fournisseurs de miel du marché européen, après avoir longtemps orienté ses exportations vers la Russie et les pays de l'ex-URSS. Le basculement s'opère à partir de 2014, lorsque les tensions géopolitiques poussent les opérateurs ukrainiens à se tourner vers l'Union européenne, qui devient rapidement leur premier débouché. Les volumes exportés atteignent alors jusqu'à 73 000 tonnes certaines années (73 440 tonnes en 2024), confirmant la place centrale du pays dans l'approvisionnement européen. En 2025, les exportations ukrainiennes de miel à destination de l'Union européenne représentaient 78% de l'ensemble des volumes de miel ukrainiens exportés.

Avertissement : les éléments qui suivent sur la structure de la filière ukrainienne, l'organisation de la collecte, la traçabilité et les risques identifiés par les opérateurs proviennent d'un entretien mené avec le représentant d'une entreprise ukrainienne de conditionnement de miel. Ils n'ont pas été confirmés par une source officielle et sont présentés à titre de témoignage professionnel.

D'après le témoignage du représentant d'une des plus grosses entreprises ukrainiennes de conditionnement de miel, la structure de la production repose sur un tissu extrêmement éclaté d'apiculteurs. Entre 250 000 et 500 000 personnes participent à l'activité apicole, un chiffre élevé car la comptabilité statistique inclut l'ensemble des membres des familles impliqués dans la gestion des ruches. La majorité des exploitations sont de petite taille, généralement entre 50 et 300 ruches, souvent gérées par des personnes âgées pour qui l'apiculture constitue un revenu complémentaire mais traité comme une activité à part entière au niveau statistique. Quelques exploitations plus importantes existent, pouvant atteindre 1 000 à 5 000 ruches, mais elles restent marginales dans l'ensemble du secteur.

Répartition régionale de la production de miel en Ukraine : production en tonne en 2024

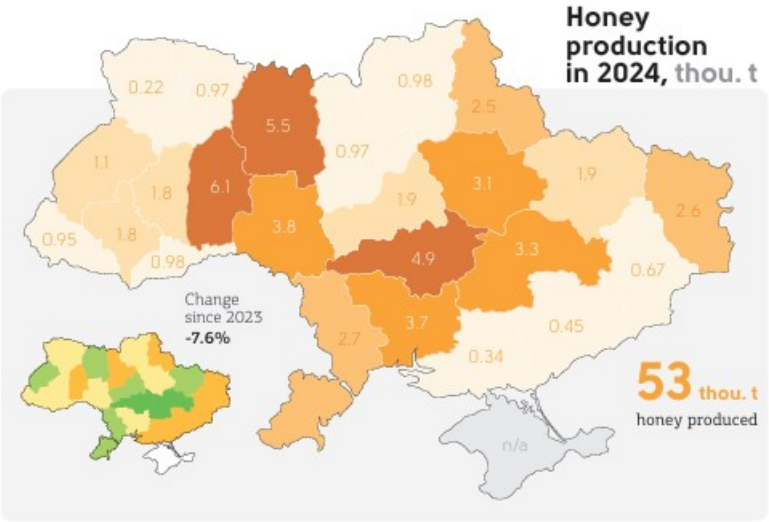

Sources : Agribusiness of Ukraine infographic report 2024/2025, Crédit Agricole / ADAMA / Latifundist.com

La production est concentrée dans les régions centrales, méridionales et orientales du pays, notamment Kirovohrad, Jytomyr, Khmelnytskyï et Zaporijjia (historiquement et avant la guerre), qui figurent parmi les zones historiquement les plus productives. À l'inverse, l'ouest montagneux, moins propice aux grandes cultures, contribue peu à la production. Le miel de tournesol domine largement la production nationale, complété par des miels polyfloraux, d'acacia, de sarrasin, de colza ou de tilleul. Les volumes varient fortement selon les conditions climatiques : les années sèches peuvent ramener la production autour de 50 000 tonnes, tandis que les années favorables permettent d'atteindre à nouveau 70 000 à 80 000 tonnes. Nous pouvons néanmoins relever que la production ukrainienne de miel a été moindre en 2025. Le pays a en effet subi les effets d'une sécheresse qui a notamment influencé une baisse des récoltes de miel de tournesol.

La guerre a eu un impact significatif sur la filière. L'Ukraine estime avoir perdu environ 20 à 25 % de ses apiculteurs et de ses zones de production en raison des déplacements de population et de l'occupation de certains territoires. Les zones proches du front sont

inaccessibles et l'Union européenne interdit l'achat de miel provenant de territoires occupés.

Les statistiques douanières indiquent des niveaux très faibles d'importation de miel en Ukraine, seulement 63 tonnes en 2025.

D'après les données dont nous disposons (croisement entre la production et l'import/export) et les dires du responsable de l'entreprise de conditionnement, la consommation intérieure de miel est extrêmement faible. Néanmoins, des échanges avec des contacts et des représentants agricoles français des pouvoirs publics nous ont indiqué que ces statistiques étaient très probablement sous-estimés.

En effet, les informations disponibles indiquent qu'avant la guerre, 20% du miel produit en Ukraine serait consommé sur place. Les pouvoirs publics ukrainiens souffrent d'un manque de moyen pour pouvoir fournir des statistiques agricoles et douanières stables. Une étude menée en 2024 indique également *« Une part importante de la production nationale reste dans l'économie souterraine en raison d'un niveau élevé d'informalité dans le secteur, où les volumes de production réels sont estimés à deux fois ceux officiels. Parallèlement, à mesure que la politique d'intégration européenne s'intensifie, les producteurs ukrainiens devront s'adapter à des normes de qualité et de traçabilité plus strictes pour se conformer aux normes de l'UE » (Source : AgroBusiness of Ukraine infographic report 2024/2025, Crédit Agricole/ ADAMA/ Latifund.com)*

Pour certaines entreprises, plus de 98 % des volumes sont destinés aux marchés extérieurs, principalement l'Allemagne, la France, l'Espagne, les Pays-Bas et l'Italie, ainsi que les traders d'Europe de l'Est qui réexportent ensuite vers l'Ouest.

<u>Fonctionnement de la filière apicole ukrainienne :</u>

L'approvisionnement des entreprises repose sur deux canaux : l'achat direct auprès des apiculteurs et l'achat via des collecteurs régionaux. Le second domine largement, car l'achat direct nécessiterait des investissements logistiques importants en camions, entrepôts et personnel. La majorité des opérateurs ukrainiens fonctionnent selon ce modèle hybride, même si la part d'achats directs progresse lentement. La traçabilité reste intégralement fondée sur des documents papier : chaque apiculteur doit fournir un passeport de rucher et des justificatifs d'origine, transmis ensuite aux exportateurs et exigés lors du dédouanement pour obtenir les certificats nécessaires.

<u>Risques et contraintes identifiés par les ukrainiens :</u>

D'après notre contact ukrainien, les principaux risques vis-à-vis de la production de miel en Ukraine identifiés par les opérateurs concernent moins les prédateurs comme les frelons que les conditions climatiques et l'usage de pesticides, notamment le glyphosate, qui peut affecter les colonies. Les rendements dépendent fortement de

l'humidité des sols et de la pluviométrie estivale, comme l'a montré la sécheresse de 2025. Enfin, les exigences européennes imposent que chaque lot de miel vendu en vrac soit homogène, c'est-à-dire de composition constante sur l'ensemble du lot, afin que les analyses réalisées sur un échantillon soient représentatives de la totalité du lot. Le miel étant collecté en petites quantités auprès d'un très grand nombre d'apiculteurs, les entreprises doivent mélanger ces apports dans des cuves de grande capacité pour constituer des lots de plusieurs dizaines de tonnes, ce qui suppose des investissements importants. Les sites de production sont généralement situés dans le centre du pays, à proximité des principales zones de collecte.

Les importations de miel en provenance d'Ukraine au sein de l'UE ont considérablement augmenté à partir de 2016 suite à l'accord d'association ratifié avec l'Union européenne. Par la suite les importations se sont maintenues voir intensifiées avec les mesures de soutien à l'Ukraine par l'UE liée à l'invasion russe.

Importations de miel en provenance d'Ukraine au sein de l'UE : prix en euro constant par kg

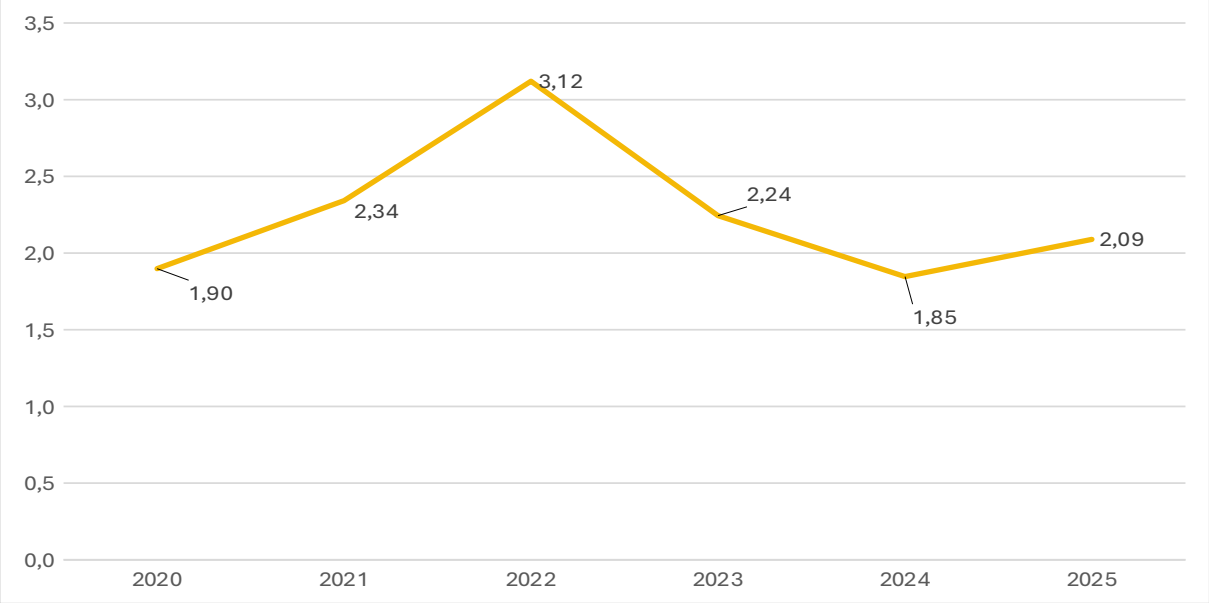

Source : Eurostat

Les prix (euro constant) du miel en provenance d'Ukraine sont bas et se situent aux alentours de 2€/kg en 2025. L'Ukraine est en 2025 le deuxième fournisseur de miel de l'Union européenne (parmi les pays tiers) et approvisionne largement l'UE en miel à un prix nettement inférieur à celui du miel produit dans de nombreux pays européens.

Si les prix ont légèrement augmenté entre 2020 et 2025 (+10%) on constate une baisse significative des prix entre 2022 et 2025 qui pourrait être en partie dû à la dépréciation de la hryvnia par rapport à l'euro (le taux euro-hryvnia a augmenté de près de 40% en trois ans, voir graphique en annexe).

Historique des accords entre l'Ukraine et l'Union européenne

De 2016 à 2022, l'accès du miel ukrainien au marché européen reposait sur l'accord d'association entre l'Union européenne et l'Ukraine, dont le volet commercial constitue la zone de libre-échange approfondi et complet (DCFTA, Deep and Comprehensive Free Trade Area). Cet accord était l'aboutissement des discussions engagées entre l'UE et l'Ukraine après la révolution de Maïdan, qui avait mené au rapprochement des deux parties.

Pour un certain nombre de produits dont le miel, cet accord prévoyait un contingent annuel en franchise de droits, au-delà duquel des droits de douane de 17,3 % s'appliquaient. Un premier quota de 5 000 à 6 000 tonnes était ouvert en janvier de chaque année, complété par un deuxième quota en octobre.

Ce cadre a fonctionné jusqu'en juin 2022, date à laquelle l'Union européenne a suspendu l'ensemble des droits et des quotas pour soutenir l'économie ukrainienne en guerre avec la Russie (règlement (UE) 2022/870), ouvrant ainsi un accès totalement libre au marché européen. Cette mesure a été reconduite en juin 2023.

En 2024, un nouveau règlement conditionne cette suspension des droits de douane et quota d'une clause de sauvegarde automatique qui rétablit les contingents dès que les importations dépassent la moyenne des volumes observés entre 2021 et 2023.

Ce seuil ayant été atteint en 2024, le contingent initial (6 000 tonnes) pour le miel dans l'accord d'association entre l'UE et l'Ukraine a été réintroduit à partir du 21 août jusqu'au 31 décembre.

À partir du 1er janvier 2025, un contingent transitoire de 18 500 tonnes a été mis en place.

À partir du 6 juin 2025, à l'expiration des mesures de libéralisation, les échanges sont revenus au cadre initial du DCFTA : un quota de 3 500 tonnes a été ouvert jusqu'au 28 octobre 2025. Le DCFTA révisé, en vigueur depuis le 29 octobre 2025, a ensuite ouvert un contingent de 16 916 tonnes jusqu'à la fin de l'année.

En 2026, le contingent est établi à 35 000 tonnes à droits de douanes 0% pour les 12 mois de l'année, ce contingent est déjà consommé à 46% au mois de mai 2026.

Importations de miel en provenance d'Ukraine au sein de l'UE de 2015 à 2025 : volumes en tonne

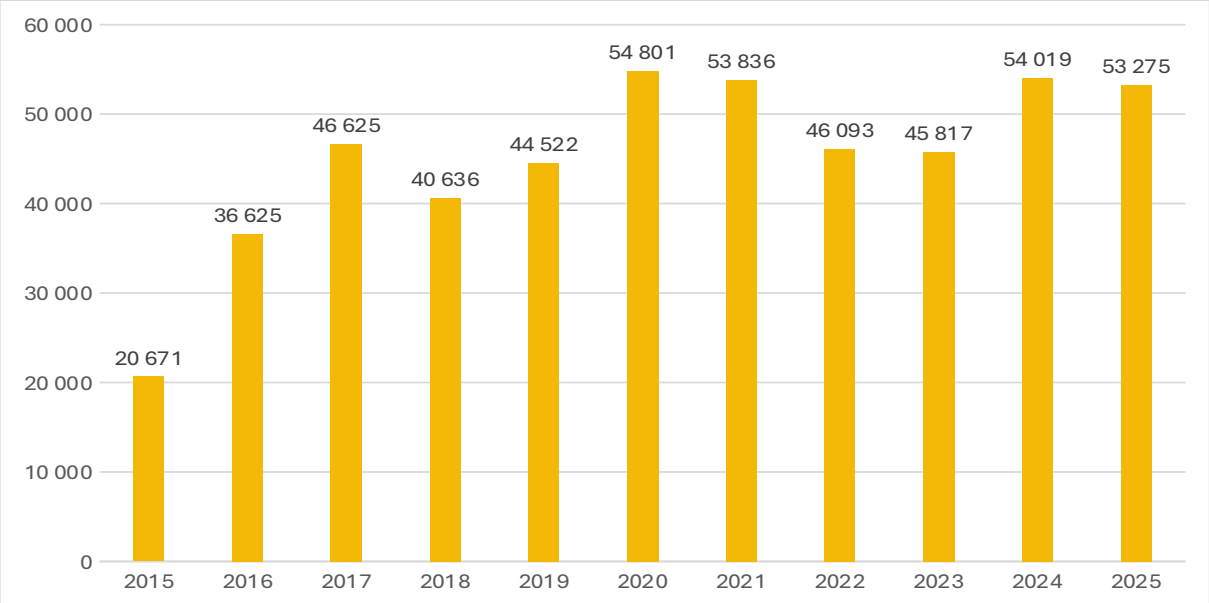

Source : Statistiques douanières / TDM (déclarations des pays importateurs)

Sur dix ans, la principale rupture intervient en 2016-2017 avec l'entrée en application de l'accord d'association : les volumes importés par l'UE passent de 20 671 tonnes en 2015 à 46 625 tonnes en 2017. La libéralisation totale des échanges à partir de juin 2022 ne se traduit pas par une hausse des volumes annuels : ceux-ci oscillent entre 45 817 et 54 801 tonnes depuis 2020, un niveau qui semble davantage limité par la production ukrainienne (53 490 tonnes en 2024) que par le régime douanier. L'effet de la libéralisation apparaît plutôt sur les prix, passés de 3,12 €/kg en 2022 à 2,09 €/kg en 2025 (euros constants), et sur la saisonnalité des flux, les contingents concentrant les arrivées sur quelques mois de l'année (voir graphique mensuel ci-dessous).

Importations mensuelles de miel en UE en provenance d'Ukraine : volumes en tonne

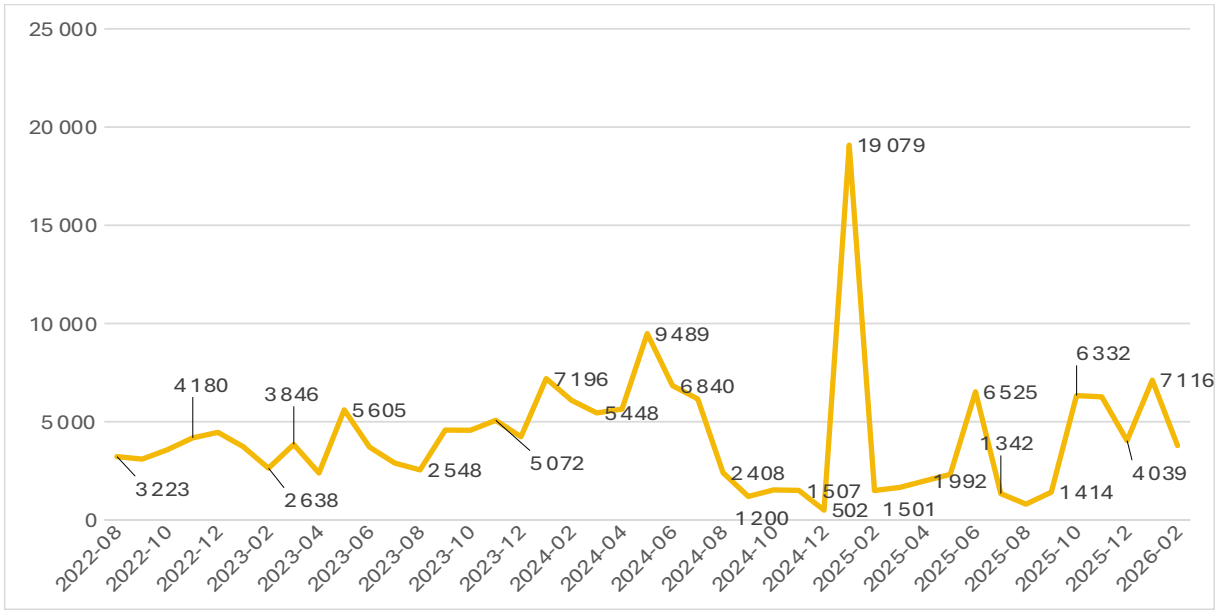

Source : Eurostat

Production de miel en Ukraine : volumes en tonne

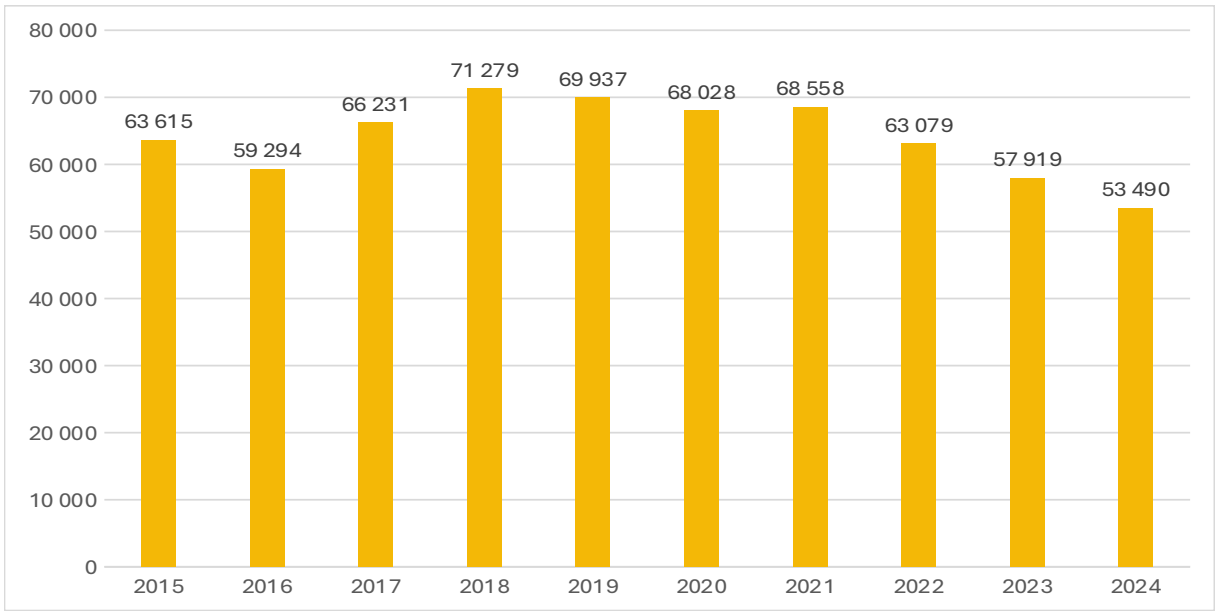

Source : FAOSTAT

Autres accords d'association entre l'Union européenne et les pays tiers

État des lieux des accords mis en place et négociés en janvier 2026

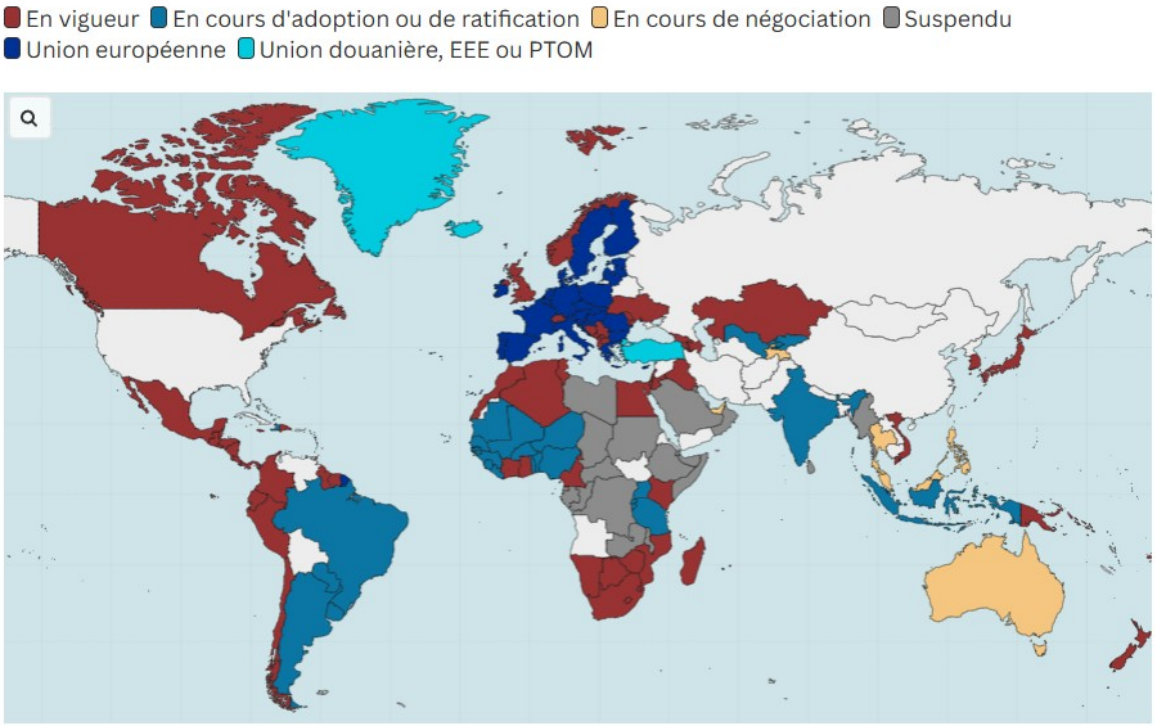

Source : Commission européenne

Accord UE-Mercosur

L'Accord UE-Mercosur a été signé le 17 janvier 2026 et est appliqué provisoirement depuis le 1er mai 2026. Le Mercosur est un marché commun sud-américain regroupant l'Argentine, le Brésil, le Paraguay et l'Uruguay. Au niveau du marché du miel, l'accord accorde un contingent aux pays du Mercosur de 45 000 tonnes de miel par an à droits de douanes 0%. Ce contingent est ouvert progressivement, de façon linéaire, pour atteindre 45 000 tonnes au bout de cinq ans. En 2025, l'Union européenne a importé 24 814 tonnes de miel en provenance des pays membres du Mercosur. Si l'ensemble de ces pays (à l'exception du Paraguay) font partie de la liste des 10 plus grands fournisseurs de l'Europe, les importations depuis l'Argentine se distinguent avec 20 956 tonnes, soit 84% des importations depuis la zone Mercosur.

Nous pouvons nous interroger quant au contingent de 45 000 tonnes qui semble particulièrement important (près de 2 fois nos importations actuelles depuis cette région du monde) alors même que les importations argentines de l'UE ont baissé de 8% entre 2020 et 2025, -67% pour le Brésil et même -82 % pour l'Uruguay. De manière générale, ces pays ont eu ces dernières années plus tendance à favoriser les exportations vers les États-Unis que vers l'Europe (les exports vers les États-Unis sont plus valorisés financièrement).

Les prix des miels provenant de ces régions sont bas : 2,08€/kg en 2025 pour les importations d'Argentine, 2,99€/kg pour le Brésil et 2,13€ par kg pour l'Uruguay.

Nous pouvons d'ores et déjà évoquer l'importance de l'extrême dévaluation du peso argentin par rapport à l'euro (1€ pour 90 pesos en 2020 contre 1600 en 2025 ; voir graphique en annexe) qui permet certainement de maintenir des prix bas. Néanmoins la part de l'UE parmi les exportations argentines diminue d'année en année au profit du marché américain qui achète légèrement plus cher le miel argentin (34% en 2020 contre 20% en 2025 au niveau des volumes).

Néanmoins ces prix restent plus élevés que celui du miel en provenance de Chine (1,23 €/kg) et proches de celui du miel d'Ukraine (2,09 €/kg). Il nous restera à étudier de près les potentielles évolutions qui pourraient être générées par cet accord, la Commission européenne a d'ores et déjà annoncé qu'une aide « filets de sécurité » de 6,3 milliards d'euros a été prévue pour l'agriculture (toutes filières confondues) afin de pallier les potentielles perturbations de marché.

Un élément conjoncturel est venu s'ajouter à ce cadre. Depuis le 3 septembre 2026, les importations de miel en provenance du Brésil sont suspendues dans l'Union européenne, au même titre que celles de viande bovine, de volaille et d'œufs : le Brésil a été retiré de la liste des pays tiers autorisés, faute de garanties suffisantes sur le respect des règles européennes encadrant l'usage des antimicrobiens en élevage. Un audit de la Commission européenne portant sur les filières avicole et apicole brésiliennes s'est achevé le 4 septembre 2026 et son rapport, publié le 28 septembre, est favorable pour le miel. La Commission a ensuite proposé de réinscrire le Brésil pour le miel et la viande de volaille, mais le vote des États membres, prévu le 17 novembre 2026, a été reporté, plusieurs d'entre eux ayant demandé des précisions sur le dispositif mis en place par le Brésil ; le sujet doit être réexaminé lors du comité des 7 et 8 décembre 2026. L'enjeu en volume est limité pour le marché européen (1 974 tonnes importées du Brésil en 2025, en recul de 67 % depuis 2020), mais cette décision illustre le fait que les préférences tarifaires accordées dans le cadre de l'accord UE-Mercosur restent subordonnées au respect des exigences sanitaires européennes.

Autres accords :

L'accord UE-Mexique (entrée en vigueur en 2000) permet l'importation de 30 000 tonnes de miel à droits de douane préférentiels de 8,6 % ; l'accord modernisé, signé le 22 mai 2026, portera ce contingent à 35 000 tonnes à droit nul.

Le Chili et le Vietnam bénéficient d'un accès à droit nul, sans limite de volume. L'ensemble des accords est récapitulé dans le tableau de synthèse en annexe.

Ces accords et leurs conséquences sont détaillés dans la partie « importations et exportations en UE » de ce document.

France

Importations et exportations de miel

En 2025, les importations de miel en France ont légèrement diminué de 4,4% et s'établissent à 32 255 tonnes. Les exportations restent quant à elles stables par rapport à l'année 2024 et s'élèvent à 3 891 tonnes, nous pouvons néanmoins relever une tendance à la baisse des exportations depuis 2022 de 25%, les volumes exportés il y a trois ans s'établissaient en effet à 5 257 tonnes.

La balance commerciale du miel en France est historiquement et structurellement déficitaire. Depuis 2019, les importations évoluent entre 29 348 et 35 539 tonnes. Les exportations de miel (produit et/ou conditionnés en France) depuis 2019 sont quant à elles comprises entre 3 891 et 5 257 tonnes. La balance commerciale moyenne en volume entre 2019 et 2025 s'établit à - 28 434 tonnes.

Ce constat d'une balance commerciale négative s'explique assez simplement : la consommation de miel en France est supérieure à la production.

Balance commerciale de la France pour le miel de 2019 à 2025 : volumes en tonne

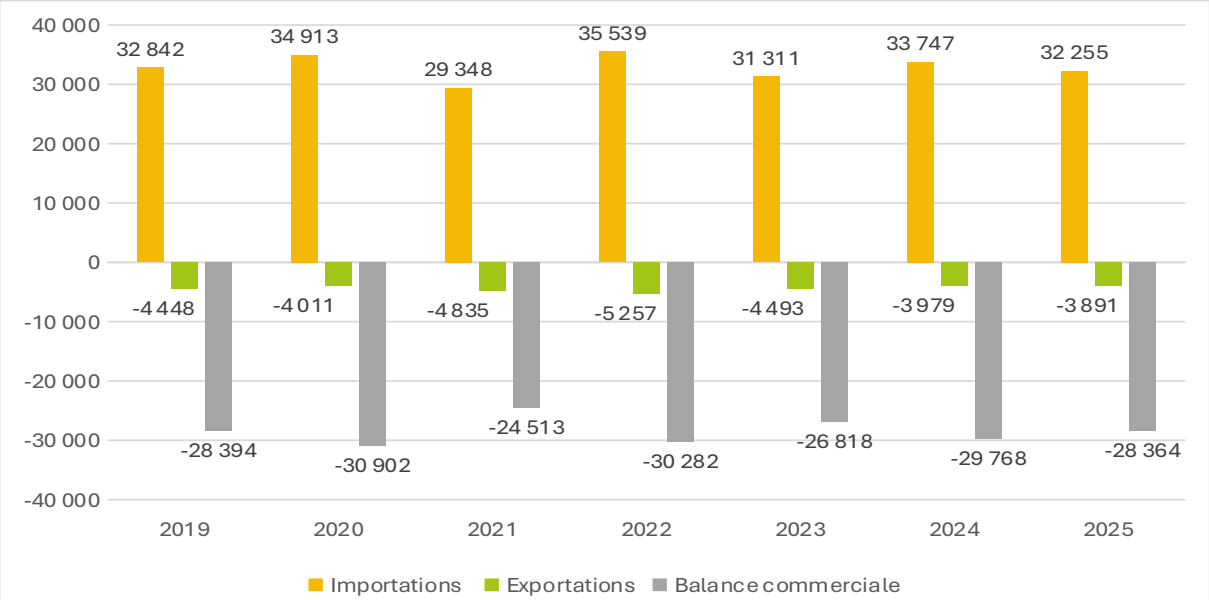

Source : Statistiques douanières / TDM

Importations de miel en France : volumes en tonne

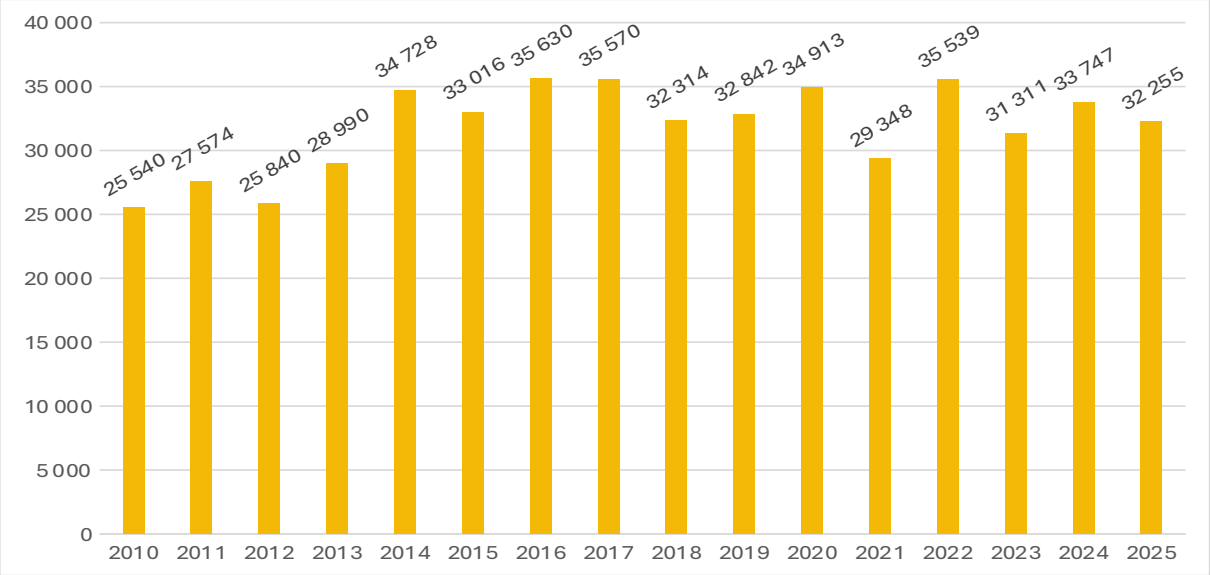

Source : Statistiques douanières / TDM

Importations et exportations globales de miel en France : volumes , valeur et prix

	Année	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Variation 2025/2024	Variation 2025/2019
Importations	Volume (en t)	32 842	34 913	29 348	35 539	31 311	33 747	32 255	-4,42%	-1,79%
	Valeur (M€)	106,28	113,70	102,56	133,17	107,29	102,04	99,36	-2,62%	-6,51%
	Prix (€courant/kg)	3,24	3,26	3,49	3,75	3,43	3,02	3,08	1,88%	-4,81%
	Prix (€ constant/kg)	3,80	3,79	4,03	4,26	3,71	3,11	3,11	0,00%	-18,16%
Exportations	Volume (en t)	4 448	4 011	4 835	5 257	4 493	3 979	3 891	-2,22%	-12,53%
	Valeur (M€)	26,95	25,44	29,29	34,51	28,45	26,43	26,25	-0,70%	-2,58%
	Prix (€courant/kg)	6,06	6,34	6,06	6,57	6,33	6,64	6,75	1,56%	11,37%
	Prix (€ constant/kg)	7,12	7,36	7,00	7,47	6,84	6,84	6,82	-0,29%	-4,21%

Source : Statistiques douanières / TDM

Les importations en valeurs s'établissent à près de 100 millions d'euros en 2025, les exportations à 26 millions d'euros soit près de 4 fois inférieures. Les prix d'importations annuels moyens sont compris depuis 2019 entre 3,02 et 3,75€/kg. Le prix d'importation du miel est bas en comparaison avec les prix du miel produit en France. Le prix du miel français vendu en vrac est de 7,44€/kg (observatoire Miel et autres produits de la ruche, 2025).

Entre 2019 et 2025 les prix d'importations ont diminué de 4,8%. Néanmoins si nous prenons en compte les prix en euros constants (en prenant donc en compte l'inflation),les prix ont diminué de près de 18 %.

Provenance des importations en France : parts des volumes

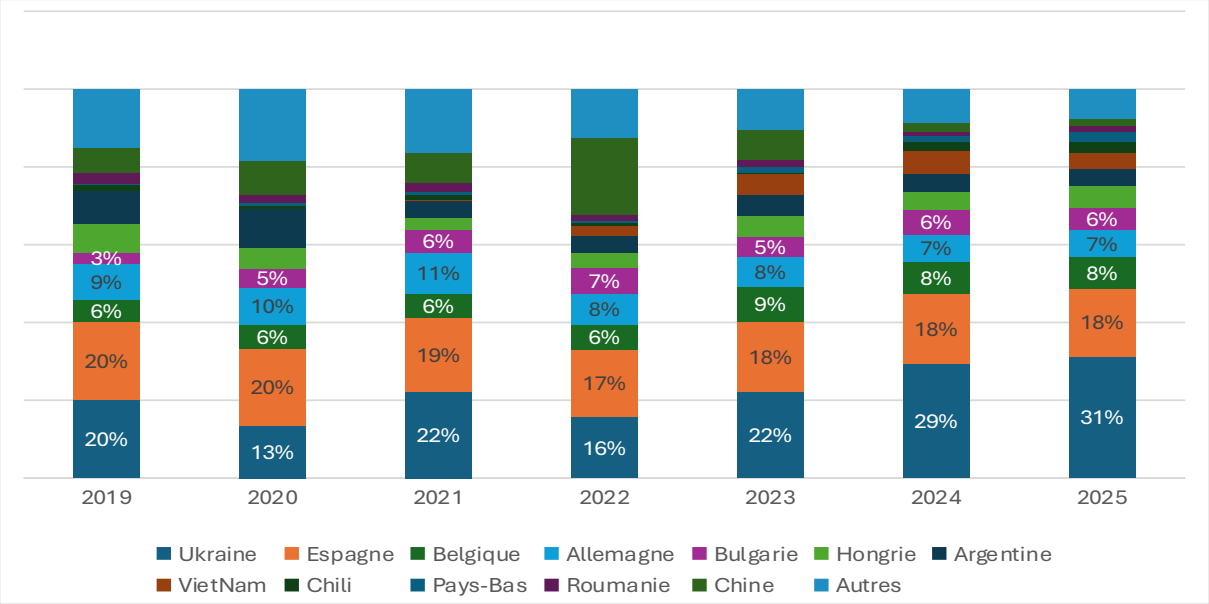

Source : Statistiques douanières / TDM

L'augmentation croissante de la part des importations provenant de pays tiers peut expliquer cette baisse de prix.

Provenance des importations de miel en France en 2025 : volumes en tonnes

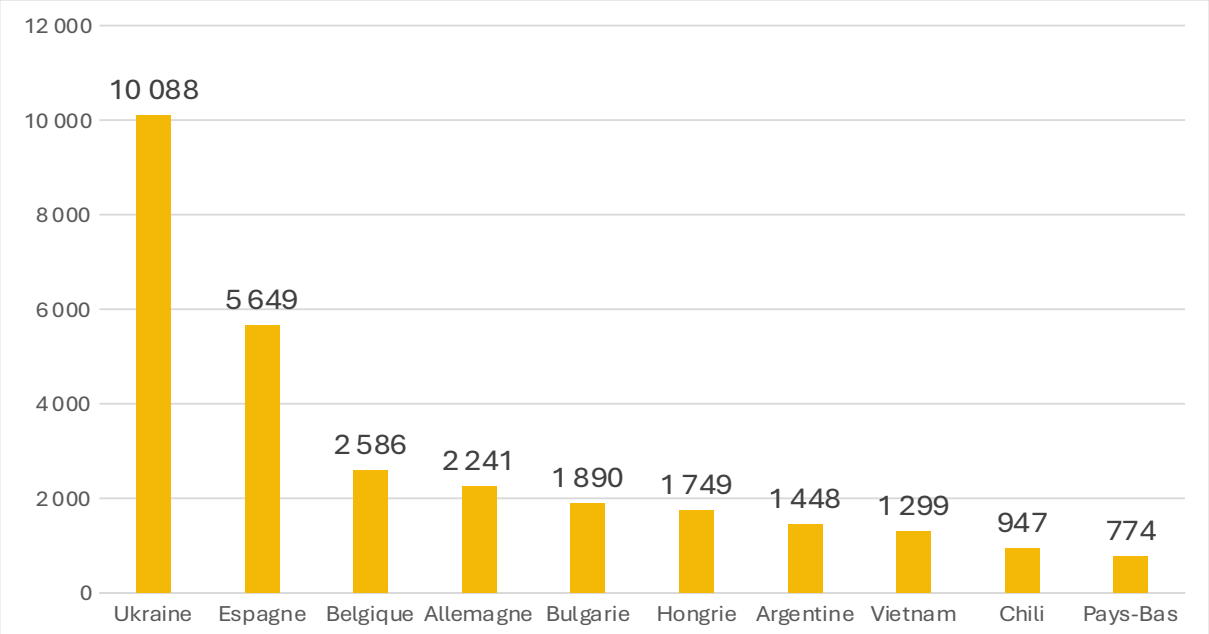

Source : Statistiques douanières / TDM

En 2025, l'Ukraine est le premier fournisseur de la France, nous importons 10 088 tonnes en provenance de ce pays. Viennent ensuite l'Espagne, la Belgique et l'Allemagne avec respectivement 5 649, 2 586 et 2 241 tonnes. Ces données, issues des

statistiques douanières, indiquent le pays de provenance et non nécessairement le pays de production : les miels peuvent avoir été produits ailleurs.

Entre 2019 et 2025, la part du miel ukrainien dans les importations est passée de 20 à 31%. Les prix en euros constants ont diminué de 8,33%. La dépréciation de la hryvnia face à l'euro, continue depuis 2019 (voir graphique en annexe), peut expliquer en partie cette baisse de prix. En 2025, l'Ukraine est le premier fournisseur de miel de la France (10 088 tonnes d'après les douanes françaises).

Au-delà de l'Ukraine, l'Espagne représente 18% des importations de Miel en France en 2025 avec un prix moyen de 3,94€/kg.

La Belgique est le troisième fournisseur de la France avec 2 586 tonnes importées en 2025 à un prix moyen de 3,64 €/kg.

Pour évoquer, les autres pays exportant du miel en France, la Bulgarie, la Hongrie et l'Argentine importent de leur côté peu ou relativement peu de miel (volumes importés totaux respectifs de 4 556 t, 1 387 t et 22 t). Il s'agit davantage de pays producteurs qui exportent une partie de leur production vers la France avec des volumes importés en France de 1 889 tonnes pour la Bulgarie, 1 749 tonnes pour la Hongrie et 1 448 tonnes pour l'Argentine. La Bulgarie (ainsi que la Roumanie) joue notamment un rôle important dans l'approvisionnement de miels bio sur le marché français (près de 2 000 tonnes importées en bio proviennent de ces deux pays).

Enfin, la France a importé 1 299 tonnes de miel en provenance du Vietnam en 2025 à un prix moyen très bas de 1,6€/kg. Ces volumes peuvent sembler modeste par rapport aux autres pays fournisseurs. Néanmoins, l'évolution des volumes importés a fortement augmenté entre 2019 et 2025 en passant de 5 tonnes déclarées à 1 299 tonnes ce qui correspond à une multiplication par 240 des volumes. L'accord de libre-échange entre l'UE et le Vietnam (accord à droits de douane 0%) peut expliquer l'augmentation significative de ces volumes importés, l'accord inclut une clause qui interdit au Vietnam de réexporter du miel non produit au Vietnam (donc notamment chinois) vers l'UE.

En définitive, le miel importé en France provient majoritairement d'Ukraine que cela soit en direct (près d'un tiers des volumes d'importation) ou probablement via les pays plaques tournantes.

L'Espagne permet notamment au marché français de s'approvisionner en miel d'Agrumes, de thym et de Romarin. Enfin une partie non négligeable provient du cône sud de l'Amérique du Sud (Argentine et Chili).

Enfin, une partie du miel importé provient de Chine mais en moindre mesure. Les importations directes de Chine se sont considérablement amoindries en trois ans en passant de 2 495 tonnes en 2023 à 546 tonnes en 2025. Une partie du miel importé des

pays plaques tournantes est probablement d'origine chinoise, notamment lorsqu'il provient de Belgique et d'Espagne.

Importations de miel en Fra nce par provenance : volumes, valeurs et prix

		2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Variation 2025/2024	Variation 2025/2019
Importations Ukraine	Volumes (en t)	6 608,6	4 687,3	6 500,5	5 592,1	6 948,4	9 942,4	10 088,2	1,47%	52,65%
	Valeurs (en M€)	11,6	7,7	13,9	15,0	13,5	17,4	18,6	7,08%	60,53%
	Prix (en € courant/kg)	1,76	1,64	2,15	2,69	1,95	1,75	1,85	5,54%	5,16%
	Prix (en € constant/kg)	2,04	1,9	2,49	3,06	2,11	1,8	1,87	3,89%	-8,33%
Importations Espagne	Volumes (en t)	6 607,2	6 925,4	5 589,8	6 131,2	5 657,0	6 026,7	5 649,4	-6,26%	-14,50%
	Valeurs (en M€)	25,1	26,5	23,3	26,6	22,8	23,7	22,3	-5,95%	-11,18%
	Prix (en € courant/kg)	3,79	3,82	4,17	4,33	4,03	3,93	3,94	0,34%	3,88%
	Prix (en € constant/kg)	4,45	4,44	4,82	4,93	4,35	4,05	3,98	-1,71%	-10,64%
Importations Belgique	Volumes (en t)	1 842,6	2 159,1	1 800,2	2 284,3	2 809,2	2 815,6	2 592,9	-7,91%	40,72%
	Valeurs (en M€)	6,7	7,6	6,6	10,2	11,7	10,8	9,4	-12,27%	40,17%
	Prix (en € courant/kg)	3,65	3,54	3,65	4,46	4,18	3,82	3,64	-4,74%	-0,39%
	Prix (en € constant/kg)	4,29	4,11	4,22	5,08	4,52	3,94	3,68	-6,68%	-14,31%
Importations Allemagne	Volumes (en t)	3 043,0	3 355,3	3 137,9	2 813,2	2 391,9	2 345,6	2 241,2	-4,45%	-26,35%
	Valeurs (en M€)	13,3	14,5	12,4	13,5	12,7	10,9	8,7	-20,51%	-34,78%
	Prix (en € courant/kg)	4,36	4,31	3,96	4,82	5,33	4,64	3,86	-16,81%	-11,45%
	Prix (en € constant/kg)	5,12	5,00	4,57	5,48	5,76	4,78	3,90	-18,50%	-23,82%
Importations Bulgarie	Volumes (en t)	918,3	1 660,5	1 672,4	2 380,5	1 634,7	2 137,9	1 889,9	-11,60%	105,81%
	Valeurs (en M€)	3,0	4,7	6,0	8,9	5,5	6,3	6,1	-3,29%	102,13%
	Prix (en € courant/kg)	3,29	2,80	3,62	3,74	3,38	2,95	3,23	9,40%	-1,79%
	Prix (en € constant/kg)	3,86	3,25	4,18	4,26	3,66	3,05	3,26	7,18%	-15,51%
Importations Hongrie	Volumes (en t)	2 489,4	1 893,4	956,5	1 362,0	1 692,7	1 546,7	1 749,3	13,10%	-29,73%
	Valeurs (en M€)	10,5	8,6	5,2	7,2	8,3	6,3	7,7	22,28%	-26,86%
	Prix (en € courant/kg)	4,21	4,56	5,40	5,27	4,88	4,05	4,38	8,12%	4,09%
	Prix (en € constant/kg)	4,94	5,29	6,25	5,99	5,28	4,18	4,43	5,92%	-10,45%
Importations Argentine	Volumes (en t)	2 794,0	3 441,9	1 246,4	1 590,6	1 676,1	1 572,3	1 448,4	-7,88%	-48,16%
	Valeurs (en M€)	6,6	7,9	3,8	5,4	4,5	3,5	3,6	3,39%	-44,55%
	Prix (en € courant/kg)	2,35	2,31	3,02	3,37	2,70	2,24	2,51	12,22%	6,97%
	Prix (en € constant/kg)	2,76	2,68	3,49	3,83	2,92	2,31	2,54	9,94%	-7,97%
Importations VietNam	Volumes (en t)	5,4	0,0	139,7	906,8	1 629,8	2 046,2	1 299,4	-36,50%	23962,98%
	Valeurs (en M€)	0,0	0,0	0,2	1,9	2,9	3,2	2,1	-35,47%	6347,96%
	Prix (en € courant/kg)	5,95	n. d.	1,56	2,04	1,75	1,57	1,60	1,62%	-73,20%
	Prix (en € constant/kg)	6,99	n. d.	1,81	2,32	1,89	1,62	1,61	-0,45%	-76,95%
Importations Chili	Volumes (en t)	440,5	334,1	305,1	277,6	154,1	713,8	947,4	32,73%	115,05%
	Valeurs (en M€)	1,2	1,0	1,2	1,2	0,6	1,9	2,4	31,12%	99,54%
	Prix (en € courant/kg)	2,78	2,99	3,91	4,33	3,74	2,61	2,58	-1,21%	-7,22%
	Prix (en € constant/kg)	3,26	3,48	4,52	4,92	4,04	2,69	2,61	-3,22%	-20,18%
Importations Pays-Bas	Volumes (en t)	84,9	287,2	280,7	223,3	436,8	544,2	774,3	42,27%	812,29%
	Valeurs (en M€)	0,3	1,1	0,7	0,7	1,2	2,0	2,6	26,82%	690,84%
	Prix (en € courant/kg)	3,87	3,68	2,45	3,02	2,74	3,76	3,35	-10,86%	-13,31%
	Prix (en € constant/kg)	4,54	4,27	2,83	3,43	2,96	3,88	3,39	-12,68%	-25,42%
Importations Roumanie	Volumes (en t)	899,4	657,6	659,8	550,9	559,1	393,2	553,4	40,75%	-38,47%
	Valeurs (en M€)	3,5	2,4	2,8	2,4	2,2	1,3	1,8	33,94%	-49,44%
	Prix (en € courant/kg)	3,86	3,66	4,23	4,38	3,96	3,33	3,17	-4,84%	-17,82%
	Prix (en € constant/kg)	4,53	4,25	4,89	4,99	4,28	3,44	3,20	-6,78%	-29,30%
Importations Chine	Volumes (en t)	2 187,1	3 124,2	2 298,5	6 962,0	2 495,4	712,3	546,2	-23,31%	-75,02%
	Valeurs (en M€)	5,0	7,0	5,6	17,6	5,5	1,8	1,5	-13,89%	-68,98%
	Prix (en € courant/kg)	2,27	2,25	2,42	2,53	2,21	2,52	2,82	12,28%	24,19%
	Prix (en € constant/kg)	2,67	2,62	2,79	2,87	2,39	2,59	2,85	9,99%	6,84%

Source : Statistiques douanières / TDM

Importations de miel en provenance de Chine : volumes en tonne

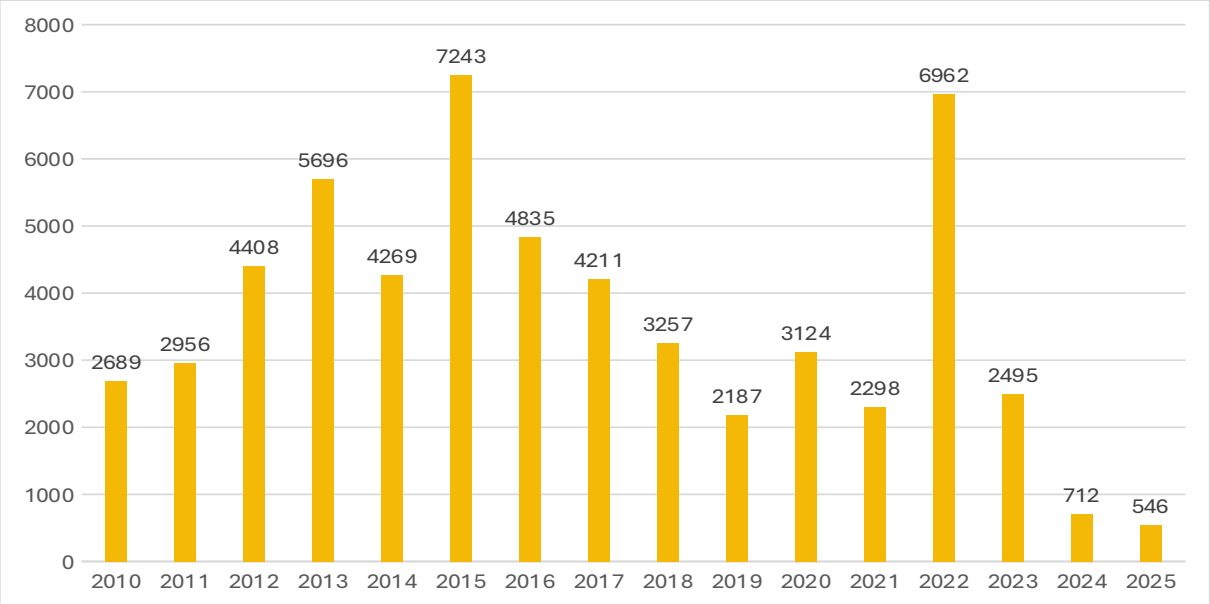

Source : Statistiques douanières / TDM

Importations de miel en France : prix en €/kg d'importation par pays en 2025

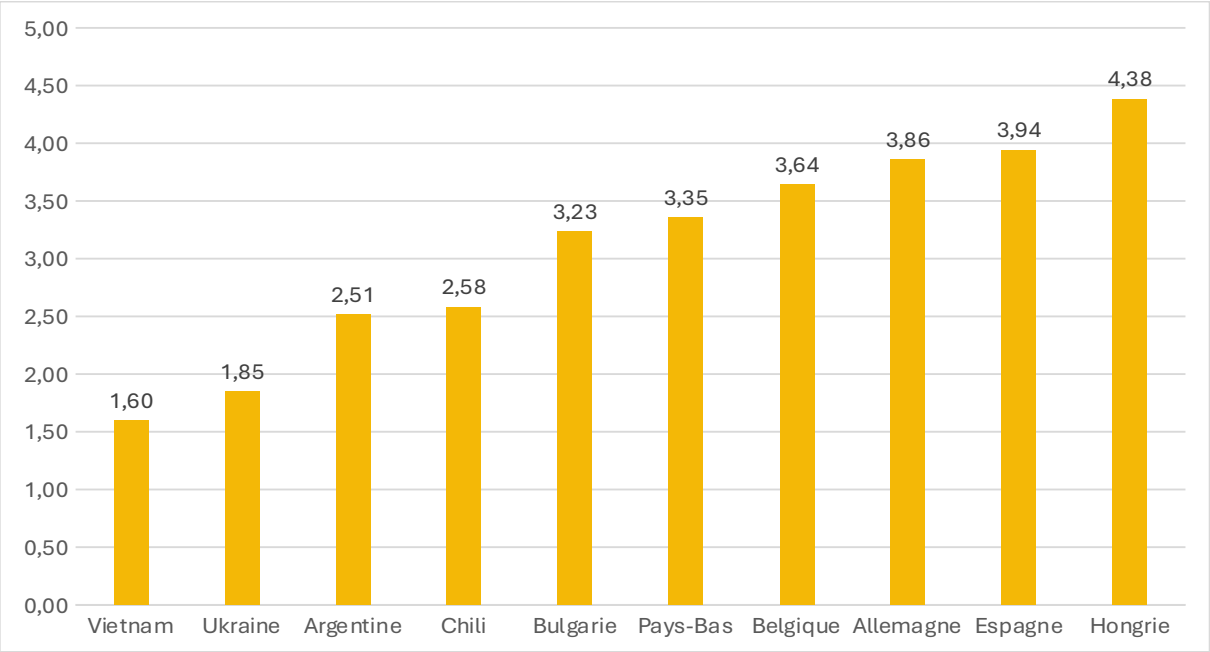

Source : Statistiques douanières / TDM

Importations mensuelles de miel en France en 2025

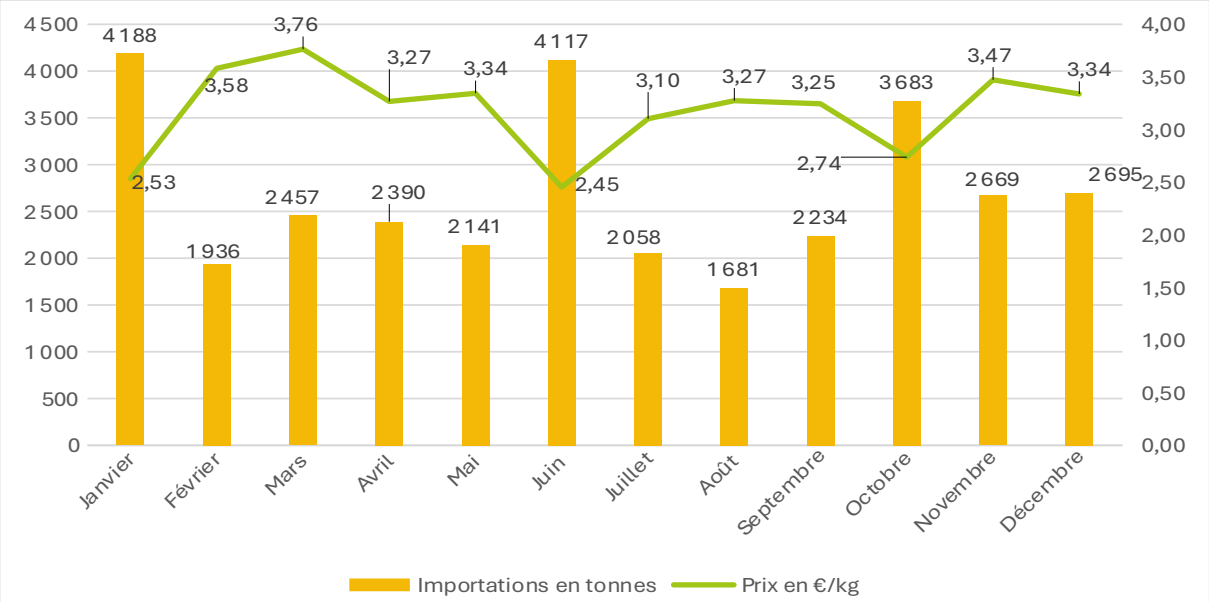

Source : Statistiques douanières / TDM

Importations de miel en provenance d'Ukraine en France en 2025

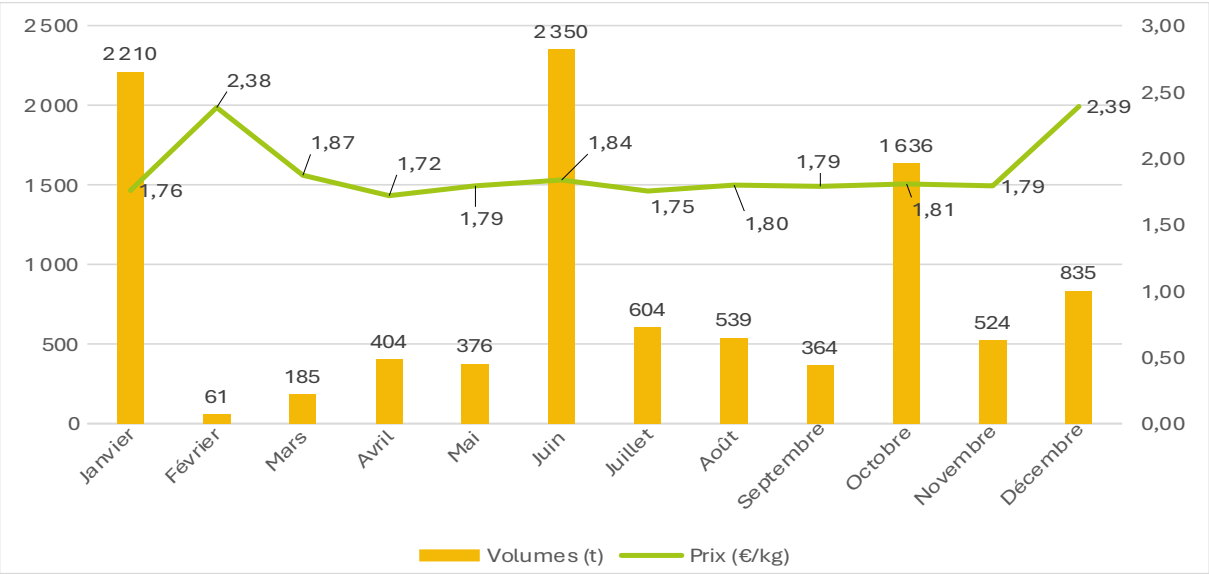

Source : Statistiques douanières / TDM

Comme évoqué en amont, les importations françaises de miel en 2025 atteignent un total de 32 255 tonnes, ce qui représente une diminution de 4,4 % par rapport à l'année 2024, où les volumes s'élevaient à 33 747 tonnes. Cette contraction reste modérée mais confirme un léger repli des flux, dans un contexte où la France demeure dépendante des approvisionnements extérieurs pour couvrir sa consommation, estimée à 55 075 tonnes en 2025 (voir module 2).

Sur l'ensemble de l'année, les volumes mensuels importés présentent des variations importantes, allant de 1 681 tonnes en août, qui constitue le niveau le plus bas, à 4 188 tonnes en janvier, qui marque le pic annuel. Les mois de janvier, juin et octobre se distinguent particulièrement par des volumes sensiblement plus élevés que le reste de l'année.

Cette dynamique s'explique par l'utilisation des contingents tarifaires à 0 % accordés par l'Union européenne à l'Ukraine, qui ont permis l'entrée dans l'UE de 18 500 tonnes en janvier, 3 500 tonnes en juin et 16 916 tonnes en octobre. Ces dispositifs ont eu pour effet d'accroître ponctuellement les importations en provenance de ce pays, dont le miel est proposé à des prix très compétitifs.

Les prix moyens mensuels à l'importation varient fortement au cours de l'année et suivent les arrivées de miel ukrainien : les mois où ces arrivées sont les plus importantes (janvier, juin et octobre) sont ceux où le prix moyen est le plus bas (respectivement 2,53 €/kg, 2,45 €/kg et 2,74 €/kg), contre 3,76 €/kg en mars, le mois le plus cher. Le miel ukrainien est en effet importé à 1,85 €/kg en moyenne en 2025, contre 3,08 €/kg pour l'ensemble des importations.

Dans l'ensemble, l'année 2025 se caractérise par un marché marqué à la fois par une légère baisse des volumes et par une forte sensibilité des prix aux origines importées. Les contingents tarifaires européens ont contribué à accentuer la saisonnalité des flux et à renforcer la concurrence exercée par les miels à bas prix, en particulier ceux d'origine ukrainienne.

Provenance UE/Hors UE des importations en France

	Importations pays UE en volumes (en t)	Importations pays UE en valeurs (en M€)	Prix import pays UE (€ courant/kg)	Importations pays tiers en volumes (en t)	Importation pays tiers en valeurs (en M€)	Prix imports pays tiers (€ courant/kg)	% tonnage UE	% tonnage pays tiers
2019	17 650	70	3,99	15 192	36	2,36	54%	46%
2020	19 133	76	3,97	15 780	38	2,40	55%	45%
2021	16 264	67	4,11	13 084	36	2,73	55%	45%
2022	18 066	81	4,48	17 473	52	2,99	51%	49%
2023	16 757	72	4,29	14 554	35	2,44	54%	46%
2024	17 158	68	3,94	16 589	34	2,08	51%	49%
2025	16 520	64	3,87	15 735	35	2,25	51%	49%

Source : Statistiques douanières / TDM

En 2025, 51% des volumes importés proviennent de pays de l'union européenne contre 49% des pays tiers. Cette observation est globalement stable depuis 2019 même si on observe une légère modification de la répartition depuis cette date (54% UE et 46% des pays tiers). La part croissante des importations ukrainiennes dans le total des importations peut expliquer cela. La répartition en valeur est cependant nettement différente, les pays tiers ne représentent que 35% des importations. Nous pouvons assez logiquement expliquer cette situation par la différence notable de prix entre les provenances UE et Hors UE. En effet, la France importe en moyenne le miel des pays tiers à 2,25€/kg contre 3,87€/kg pour les pays UE.

Provenance des importations en France : volumes en tonne

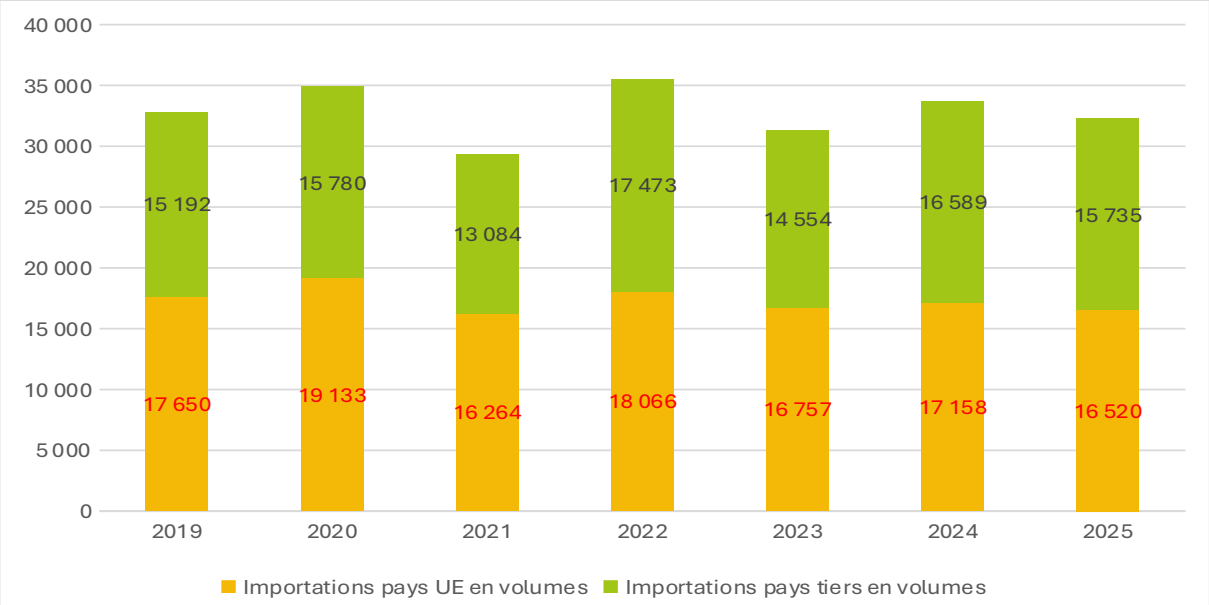

Source : Statistiques douanières / TDM

Évolution des exportations totales de miel depuis la France : volumes en tonne

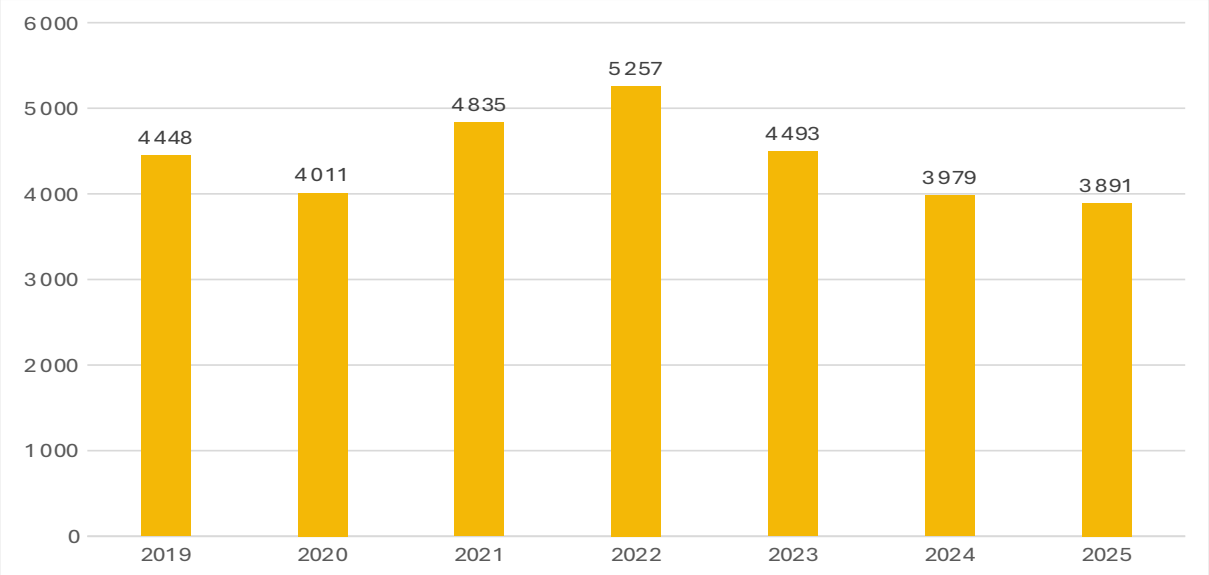

Source : Statistiques douanières / TDM

Si les volumes exportés en 2025 sont stables par rapport à l'année dernière, ces derniers sont en recul depuis 3 ans avec un maximum atteint en 2022 avec 5 257 tonnes exportées.

Exportations de miel depuis la France : volumes et prix

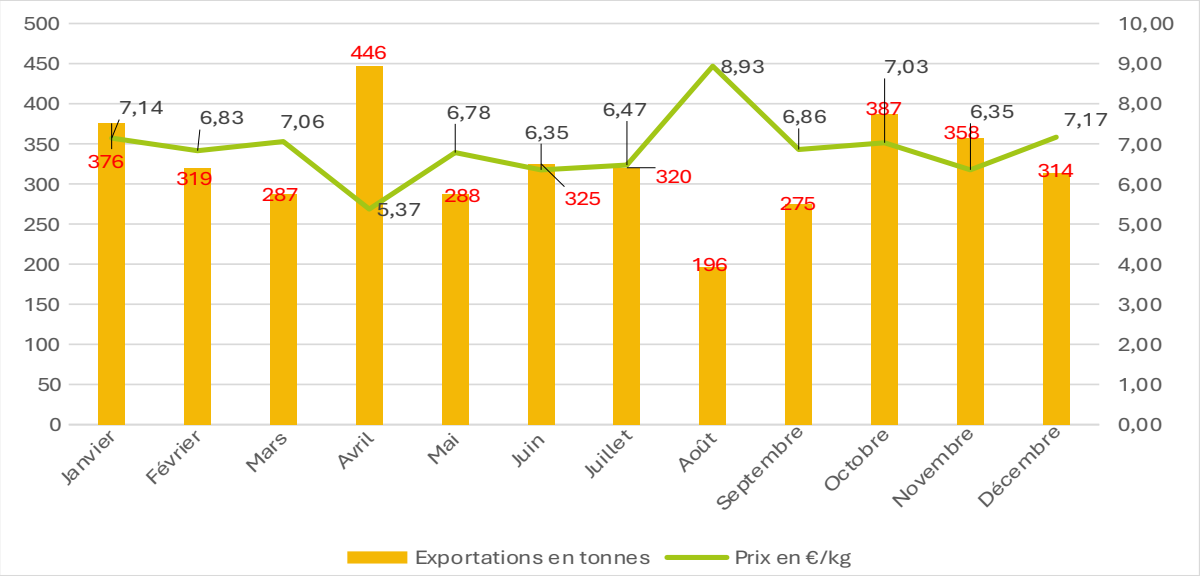

Source : Statistiques douanières / TDM

En 2025, les exportations de miel depuis la France (miels français et/ou conditionnés en France) s'élèvent à 3 891 t en 2025 (janvier à décembre) ce qui correspond à une baisse de 2,22% par rapport aux volumes exportés en 2024. Le prix moyen des miels exportés s'élève à 6,75€/kg en 2025 nous constatons donc une légère augmentation (+1,56%) par rapport aux prix moyens observés en 2024 (6,64 €/kg).

Destination des exportations de miel depuis la France : volumes en tonne

Volumes	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Var 2025/202	Var 2025/2019
Suède	847,3	688,2	564,3	1 185,7	1 201,4	773,8	860,2	11,2%	1,5%
Italie	574,5	610,6	416,7	503,3	393,5	371,9	184,0	-50,5%	-68,0%
Espagne	467,4	585,4	335,8	478,7	344,1	408,1	422,6	3,5%	-9,6%
Allemagne	365,8	190,7	873,7	749,2	448,6	194,2	121,3	-37,6%	-66,8%
Etats-Unis	329,5	230,4	306,1	334,8	271,8	278,2	461,3	65,8%	40,0%
Belgique	314,2	394,3	424,1	480,5	413,1	480,5	372,0	-22,6%	18,4%
Suisse	274,6	255,7	276,3	283,3	265,4	253,3	265,9	5,0%	-3,2%
Royaume-Uni	114,5	59,2	221,4	166,0	103,8	136,9	123,7	-9,6%	8,0%
Japon	98,7	105,9	165,6	149,6	118,8	102,3	85,5	-16,4%	-13,4%
Pologne	80,8	98,0	108,9	95,3	60,0	17,3	17,8	2,8%	-78,0%
Liban	65,1	22,9	0,5	0,2	0,4	0,3	13,1	4961,4%	-79,9%
Hong Kong	62,2	86,7	133,8	103,2	53,6	32,3	60,9	88,9%	-2,1%
Emirats Arabe	58,3	85,5	73,0	83,0	68,4	94,8	102,8	8,4%	76,3%
Autres	795,0	597,3	935,0	644,1	750,2	835,4	799,8	-4,3%	0,6%
Total	4 448,1	4 010,8	4 835,2	5 257,0	4 493,0	3 979,4	3 890,9	-2,2%	-12,5%

Source : Statistiques douanières / TDM

Destination des exportations de miel depuis la France : valeurs en M€ courant

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Var 2025/2024	Var 2025/2019
Suède	3,04	2,60	1,81	4,57	4,08	2,41	2,72	12,7%	-10,4%
Italie	2,67	3,14	1,70	2,85	1,94	1,44	0,87	-39,4%	-67,3%
Espagne	2,07	2,55	1,56	2,40	1,73	1,98	1,93	-2,3%	-6,9%
Allemagne	2,46	1,72	5,07	4,51	2,11	1,83	1,37	-25,3%	-44,3%
Etats-Unis	3,05	2,09	2,91	3,63	3,12	3,16	4,22	33,4%	38,5%
Belgique	3,16	3,97	3,79	4,65	3,83	3,71	3,64	-1,9%	15,2%
Suisse	2,30	2,15	2,32	2,47	2,43	2,17	2,19	0,8%	-4,6%
Royaume-Uni	0,89	0,48	0,92	1,09	1,04	1,13	1,00	-11,3%	11,8%
Japon	0,87	1,03	1,64	1,55	1,25	1,24	0,99	-20,1%	13,4%
Pologne	0,35	0,32	0,37	0,23	0,24	0,13	0,14	5,0%	-59,9%
Liban	0,20	0,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,05	2446,3%	-74,8%
Hong Kong	0,45	0,62	0,82	0,85	0,46	0,33	0,53	60,3%	17,9%
Emirats Arabe	0,48	0,60	0,64	0,74	0,64	0,96	1,14	19,0%	135,9%
Autres	4,96	4,10	5,74	4,98	5,57	5,93	5,46	-7,9%	10,1%
Total	26,95	25,44	29,29	34,51	28,45	26,43	26,25	-0,7%	-2,6%

Source : Statistiques douanières / TDM

Destination des exportations de miel depuis la France : prix en €/kg courant

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Var 2025/2024	Var 2025/2019
Suède	3,58	3,78	3,20	3,85	3,40	3,12	3,16	1,4%	-11,8%
Italie	4,65	5,14	4,07	5,66	4,94	3,88	4,75	22,4%	2,1%
Espagne	4,44	4,35	4,65	5,02	5,03	4,84	4,57	-5,7%	3,0%
Allemagne	6,72	9,04	5,80	6,03	4,71	9,44	11,30	19,7%	68,1%
Etats-Unis	9,24	9,07	9,51	10,85	11,48	11,37	9,14	-19,6%	-1,1%
Belgique	10,04	10,06	8,93	9,67	9,27	7,71	9,77	26,7%	-2,7%
Suisse	8,36	8,39	8,39	8,71	9,16	8,58	8,24	-4,0%	-1,5%
Royaume-Uni	7,81	8,13	4,17	6,55	10,04	8,24	8,08	-1,9%	3,5%
Japon	8,86	9,77	9,93	10,35	10,53	12,13	11,60	-4,4%	30,9%
Pologne	4,29	3,26	3,42	2,38	3,93	7,66	7,83	2,1%	82,5%
Liban	3,03	3,23	7,72	9,15	9,06	7,55	3,80	-49,7%	25,3%
Hong Kong	7,18	7,11	6,13	8,27	8,65	10,19	8,64	-15,2%	20,5%
Emirats Arabe	8,29	7,07	8,74	8,86	9,30	10,10	11,08	9,8%	33,7%
Autres	6,24	6,86	6,14	7,73	7,43	7,10	6,83	-3,8%	9,4%
Total	6,06	6,34	6,06	6,57	6,33	6,64	6,75	1,6%	11,4%

Source : Statistiques douanières / TDM

Destination des exportations françaises de miel : part des volumes en pourcentage

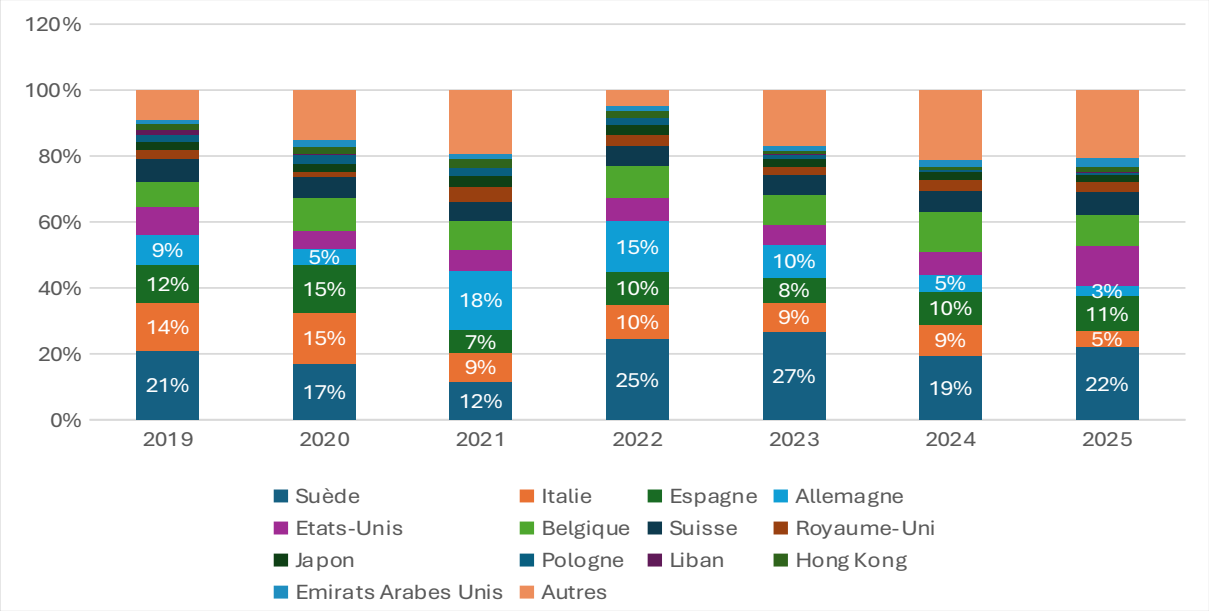

Source : Statistiques douanières / TDM

La Suède demeure le principal partenaire de la France en termes d'exportations de miel, les volumes vers cette destination ont augmenté de 11% par rapport à 2024 en passant de 774 à 860 tonnes. La Suède est historiquement un partenaire majeur pour la France sur le marché du miel. La France est solidement ancrée au sein du marché suédois depuis une vingtaine d'années. L'Allemagne et l'Italie qui ont longtemps été des partenaires majeurs de la France, poursuivent une tendance initiée ces dernières années de baisse des importations de miel en provenance de France. Les baisses des exportations en volume vers ces deux pays entre 2024 et 2025 sont respectivement de -37% et -50%.

Les États-Unis et l'Espagne sont respectivement les 2ème et 3ème partenaires de la France avec 461 et 423 tonnes exportées vers ces destinations. Les exportations vers les États-Unis présentent une augmentation importante de 66% en volumes entre 2024 et 2025.

Enfin, les ventes vers Hong Kong et les Émirats arabes unis ont augmenté (+8 % en volume pour les Émirats arabes unis), nous pouvons même parler d'une surperformance pour les exportations vers Hong Kong avec une hausse de 88%. L'intérêt de ces augmentations résident dans la bonne valorisation du miel vers ces destinations : 11,08 €/kg pour les Émirats arabes unis et 8,6 €/kg pour Hong Kong

Nous pouvons constater des variations importantes au niveau des prix des exportations, le prix moyen du miel français (conditionné et/ou produit en France) exporté en Suède est de 3,16€/kg contre 9,14€/kg aux États-Unis. Ces fluctuations peuvent potentiellement s'expliquer par le fait que certains pays importent des miels à

des prix plus élevés que d'autres (dus notamment au type de miellée). D'autre part, ces variations peuvent s'expliquer par l'origine du miel exporté : certains pays importent du miel français tandis que d'autres importent du miel conditionné en France mais produit à l'étranger.

Prix moyen du miel (en €/kg) exporté par la France selon les pays de destination

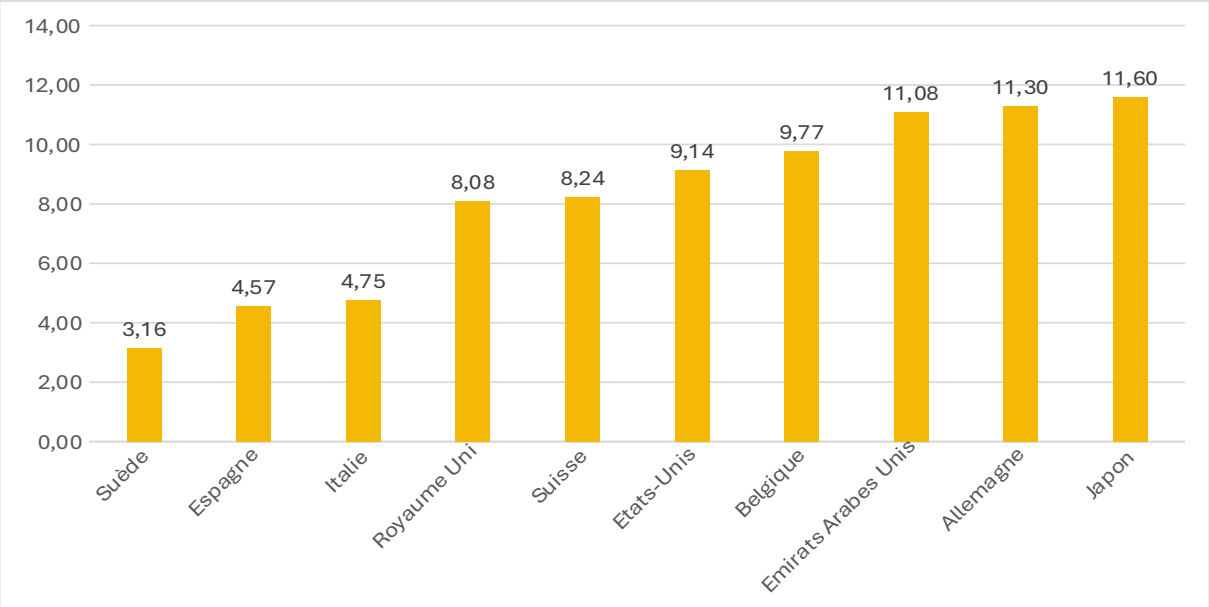

Source : Statistiques douanières / TDM

MODULE 2 : DÉBOUCHÉS ET CONSOMMATION DE MIEL

Production de miel en France

Les volumes de miel produits en France sont définis par deux études. La première financée par InterApi et réalisée par ADA France, publiée en octobre 2025. La deuxième menée dans le cadre de l'observatoire de FranceAgriMer avec le cabinet AgrexConsulting.

Production de miel en France en tonne : estimation InterApi/ADA France

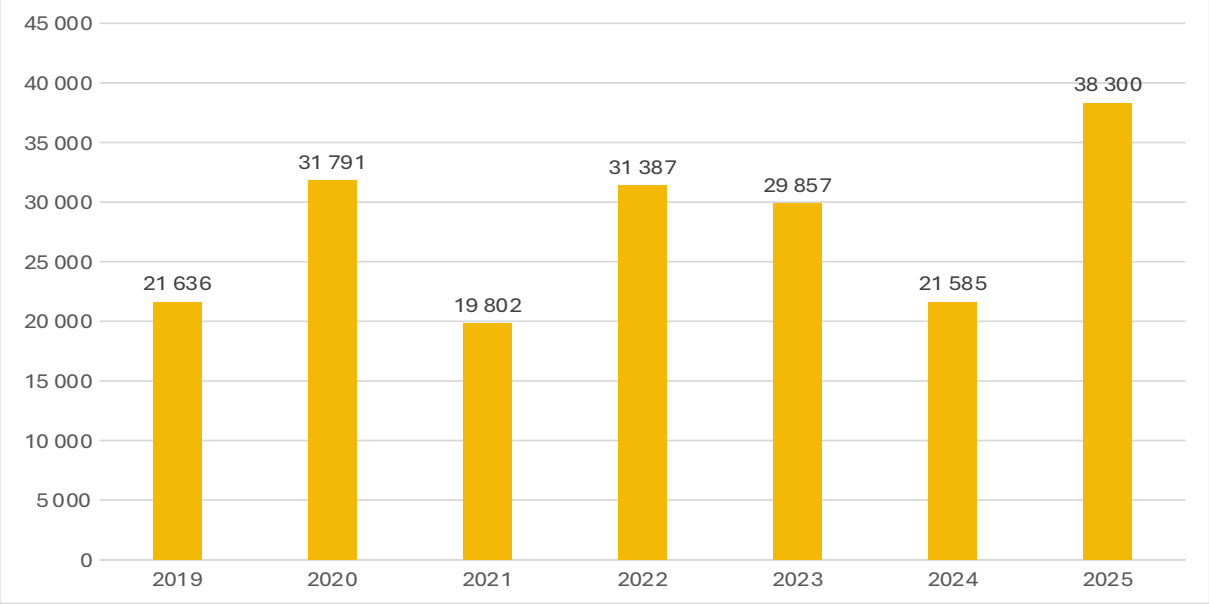

Sources : InterApi / ADA France

Production de miel en France en tonne : estimation FranceAgriMer/ Agrex consulting

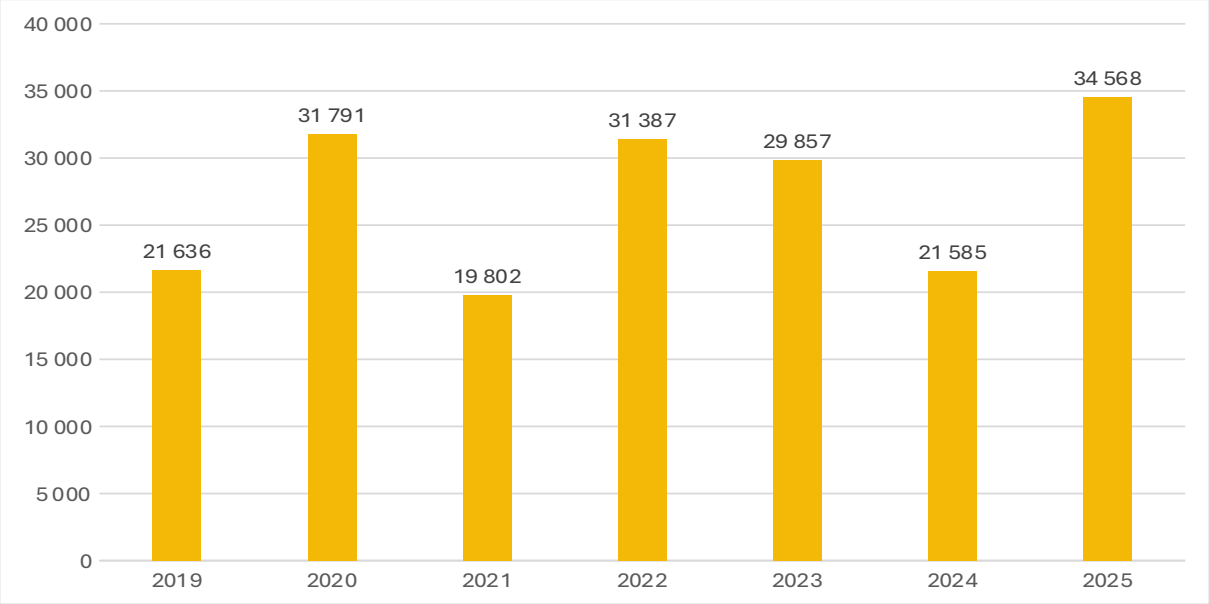

Source : FranceAgriMer, Observatoire miel, gelée royale et autres produits de la ruche 2025

Répartition régionale des volumes en miel produits en France en 2025

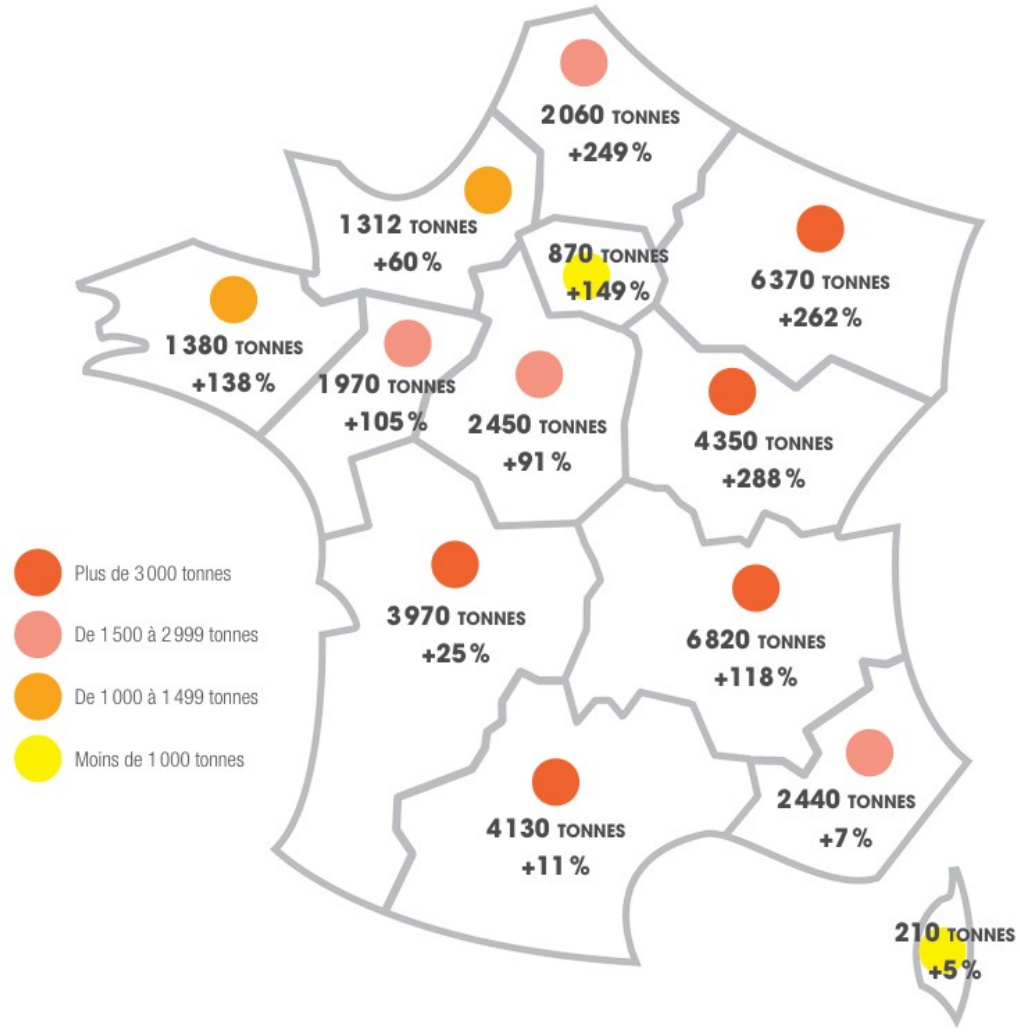

Sources : InterApi / ADA France, Estimation de la production de miel 2025

La production de miel est fortement corrélée aux conditions climatiques, nous observons des variations interannuelles importantes. Les « bonnes années » peuvent théoriquement offrir la possibilité aux apiculteurs d'augmenter leurs stocks de miel.

D'après l'Observatoire de FranceAgriMer, la production nationale de miel s'élève à 34 568 tonnes en 2025, soit une hausse de 60 % par rapport à 2024 ; c'est ce chiffre qui est retenu dans l'ensemble de cette étude. L'estimation réalisée par ADA France pour InterApi est plus élevée : 38 300 tonnes, dans un intervalle de confiance compris entre 30 200 et 42 400 tonnes.

La hausse par rapport à 2024 est marquée (+60 % selon FranceAgriMer, +77 % selon l'estimation InterApi / ADA France) et traduit une saison globalement favorable.

Le printemps 2025 a été favorable, permettant de très bonnes miellées de printemps et d'acacia, avec des rendements particulièrement satisfaisants pour l'acacia et le colza. En revanche, la fin de la saison apicole a été plus contrastée : la sécheresse et les fortes chaleurs ont pénalisé la lavande et le tournesol dans plusieurs zones du sud, tandis que certaines régions (Hauts-de-France, Centre-Val-de-Loire) ont bénéficié de conditions plus clémentes. Le chevauchement des miellées a conduit à une production importante de poly floraux.

Deux menaces sanitaires ont marqué 2025 : une pression très importante du frelon asiatique, présente dès juillet dans la plupart des régions, et une forte pression Varroa observée en début et fin de saison. Ces facteurs augmentent le risque pour l'hivernage des colonies et peuvent peser sur la durabilité des gains observés en 2025 si les mesures de lutte et de prévention n'ont pas été renforcées.

La production est hétérogène selon les régions. L'Auvergne-Rhône-Alpes est la première région productrice, suivie du Grand Est, de la Bourgogne-Franche-Comté et de l'Occitanie, chacune dépassant 4 000 t. Les rendements moyens par ruche varient fortement : par exemple Hauts-de-France ~69,4 kg/ruche, Bourgogne-Franche-Comté ~54,5 kg/ruche, Corse ~13,7 kg/ruche. Ces écarts traduisent des différences de miellées, de pratiques apicoles et d'effets locaux climatiques.

Les miellées les plus productives en 2025 sont, par ordre d'importance, l'acacia, le toutes fleurs d'été, le toutes fleurs de printemps et le colza. Les miellées de lavande et de châtaignier montrent de fortes disparités territoriales, la lavande ayant été particulièrement affectée par la sécheresse dans le Sud. Certaines miellées de montagne et de forêt restent importantes localement, tandis que les miellées de tournesol ont été globalement décevantes.

Stocks des apiculteurs, volume total disponible sur le marché et consommation de miel

Volumes de miel disponible sur le marché et consommation

Tonnage disponible sur le marché et consommation de miel en France

En tonnes	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Tonnage récolté	31 791	19 802	31 387	29 857	21 585	34 568
Tonnage non commercialisé	4 121	2 178	3 766	3 762	3 259	4 183
Production disponible à la vente	**27 670**	**17 624**	**27 621**	**26 095**	**18 326**	**30 385**
Variation des stocks des apiculteurs	6 548	-4 887	3 227	2 287	-2 645	3 674
Tonnage commercialisé miels de France	**21 122**	**22 511**	**24 394**	**23 808**	**20 971**	**26 711**
Importations	34 913	29 348	35 539	31 311	33 747	32 255
Tonnage disponible sur le marché	**56 035**	**51 859**	**59 933**	**55 119**	**54 718**	**58 966**
Exportations	-4 011	-4 835	-5 257	-4 493	-3 979	-3 891
Consommation	**52 024**	**47 024**	**54 676**	**50 626**	**50 739**	**55 075**
Part du miel français dans le tonnage disponible sur le marché	*37,7%*	*43,4%*	*40,7%*	*43,2%*	*38,3%*	*45,3%*

Source : FranceAgriMer, Observatoire miel, gelée royale et autres produits de la ruche 2025 ; douanes françaises (importations, exportations)

Afin de déterminer les ressources disponibles sur le marché français nous prenons en compte le tonnage récolté en France auquel nous soustrayons le tonnage non commercialisé (incluant les pertes, dons, autoconsommations, loyers pour emplacement…). Nous obtenons alors la production disponible à la vente qui, après la prise en compte de la variation des stocks détenus par les apiculteurs, nous permet d'aboutir au tonnage commercialisé produit en France. La variation de stocks est calculée à partir de l'évolution, d'une année à l'autre, des stocks de miel détenus par les apiculteurs au 31 décembre (voir partie « Niveaux de stocks des apiculteurs »).

En ajoutant les importations de l'étranger nous pouvons disposer du tonnage total disponible sur le marché. Après soustraction des exportations, nous pouvons déterminer la consommation de miel en France.

Bilan d'approvisionnement du miel français de 2020 à 2025 : volumes en tonne

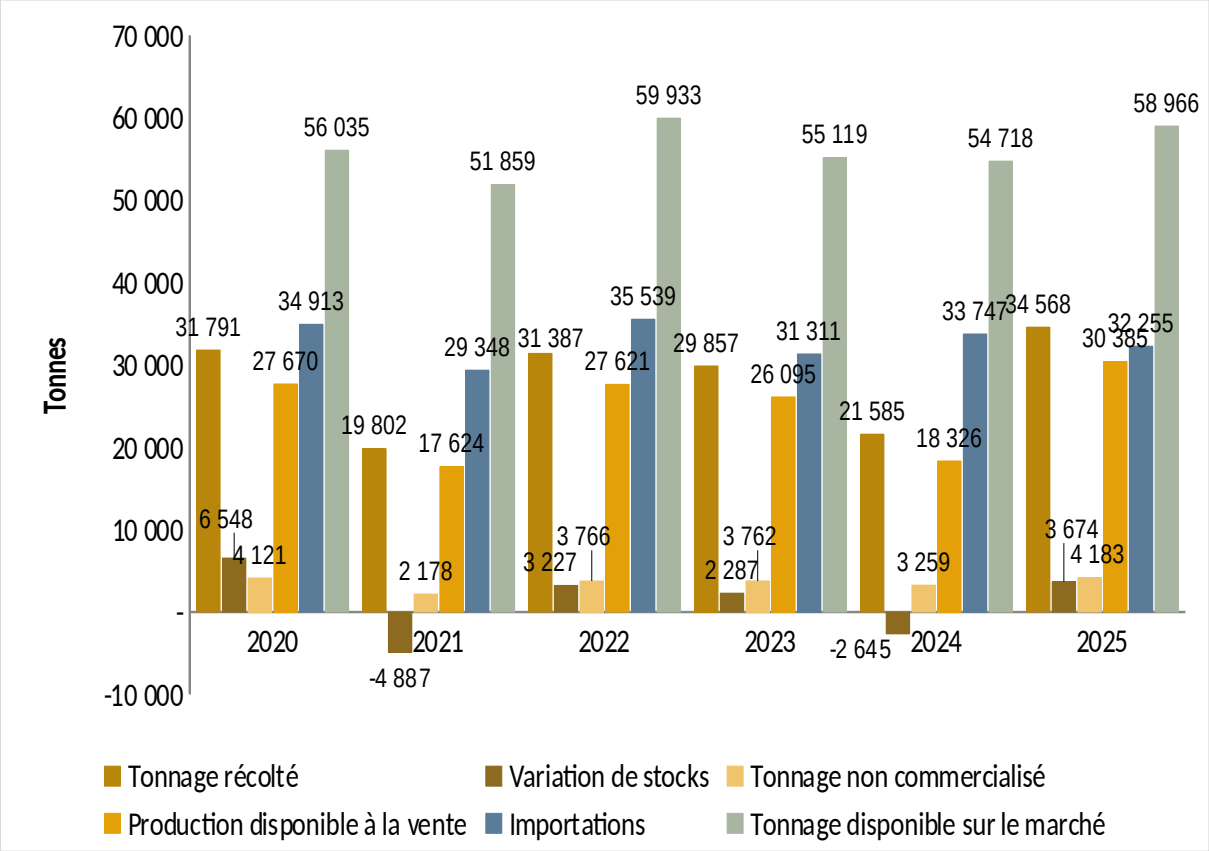

Source : FranceAgriMer, Observatoire miel, gelée royale et autres produits de la ruche 2025 ; douanes françaises (importations, exportations)

La production disponible à la vente a significativement augmenté par rapport à 2024, les volumes ont augmenté passant de 18 326 à 30 385 tonnes ce qui correspond à une hausse de 66 %. La hausse significative du tonnage récolté, avec une augmentation de 60% par rapport à 2024, explique cette évolution. Le tonnage non commercialisé qui inclut notamment les dons et l'autoconsommation, qui représentent respectivement 5,5 et 4,9% des débouchés de la production française de miel, a également augmenté par rapport à l'année dernière. Les volumes non commercialisés sont passés de 3 259 à 4 183 tonnes entre 2024 et 2025 ce qui correspond à une hausse de 28%.

Nous obtenons donc une production disponible à la vente de 30 385 tonnes pour l'année 2025. Les volumes stockés par les apiculteurs ont augmenté de 3 674 tonnes en 2025, conséquence de l'augmentation des volumes produits. Nous traitons plus en détail des stocks des apiculteurs dans la section détaillée de ce document.

Le tonnage de miel français pouvant être commercialisé sur le marché domestique s'élève ainsi à 26 711 tonnes. Comme évoqué dans le module 1 de ce document, les importations et les exportations de miel sur le marché français s'élèvent respectivement à 32 255 et 3 891 tonnes. En prenant en compte ces flux, nous pouvons

estimer une consommation de miel sur le marché domestique égale à 55 075 tonnes en 2025.

Part du miel français dans le tonnage disponible sur le marché de 2020 à 2025 : volumes en tonne

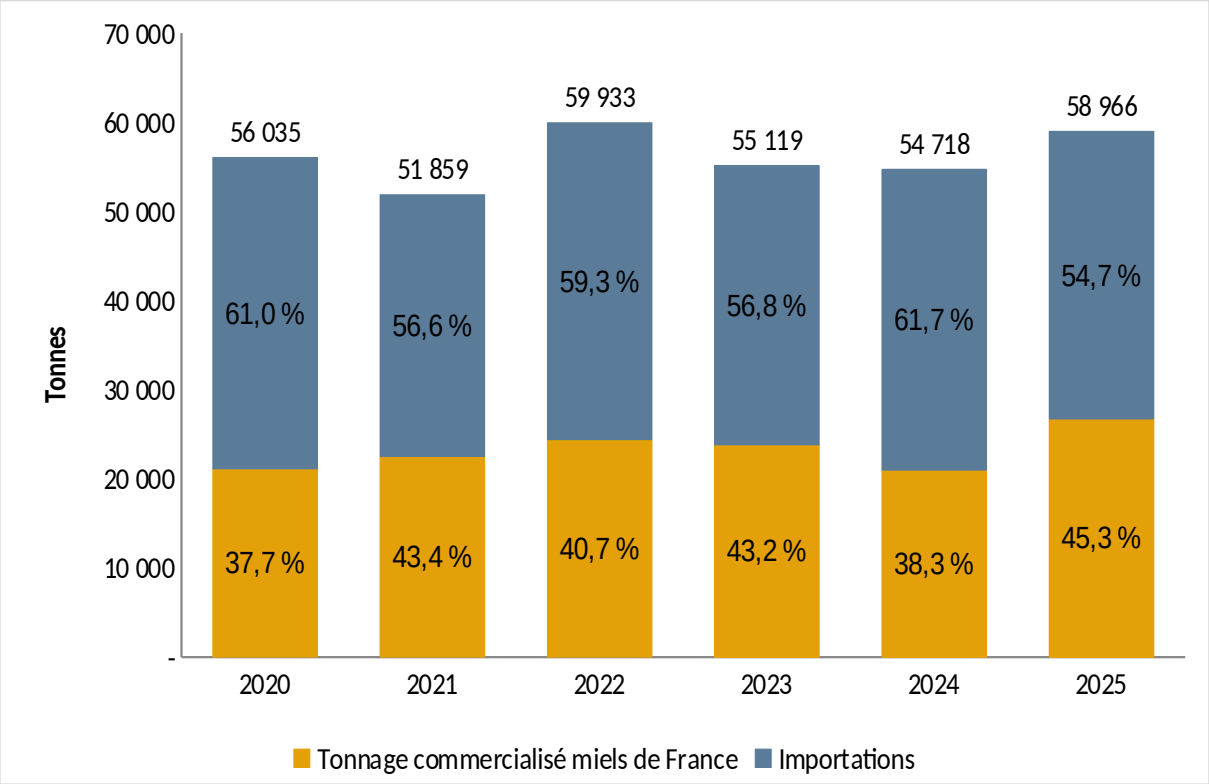

Source : FranceAgriMer, Observatoire miel, gelée royale et autres produits de la ruche 2025

Ce graphique nous permet de constater la part du miel français parmi le total du tonnage de miel disponible sur le marché. Nous pouvons constater qu'en 2025, la part du miel français affiche 45%. Les miels d'origine étrangère représentent donc plus de la moitié du total disponible sur le territoire. La part de miel français a néanmoins augmenté par rapport à l'année dernière en passant de 38 à 45 %. Depuis 2020 la part de miel français parmi l'offre totale oscille entre 38 et 45% avec une moyenne de 41 %.

Production française disponible à la vente et importations entre 2020 et 2025 : volumes en tonnes

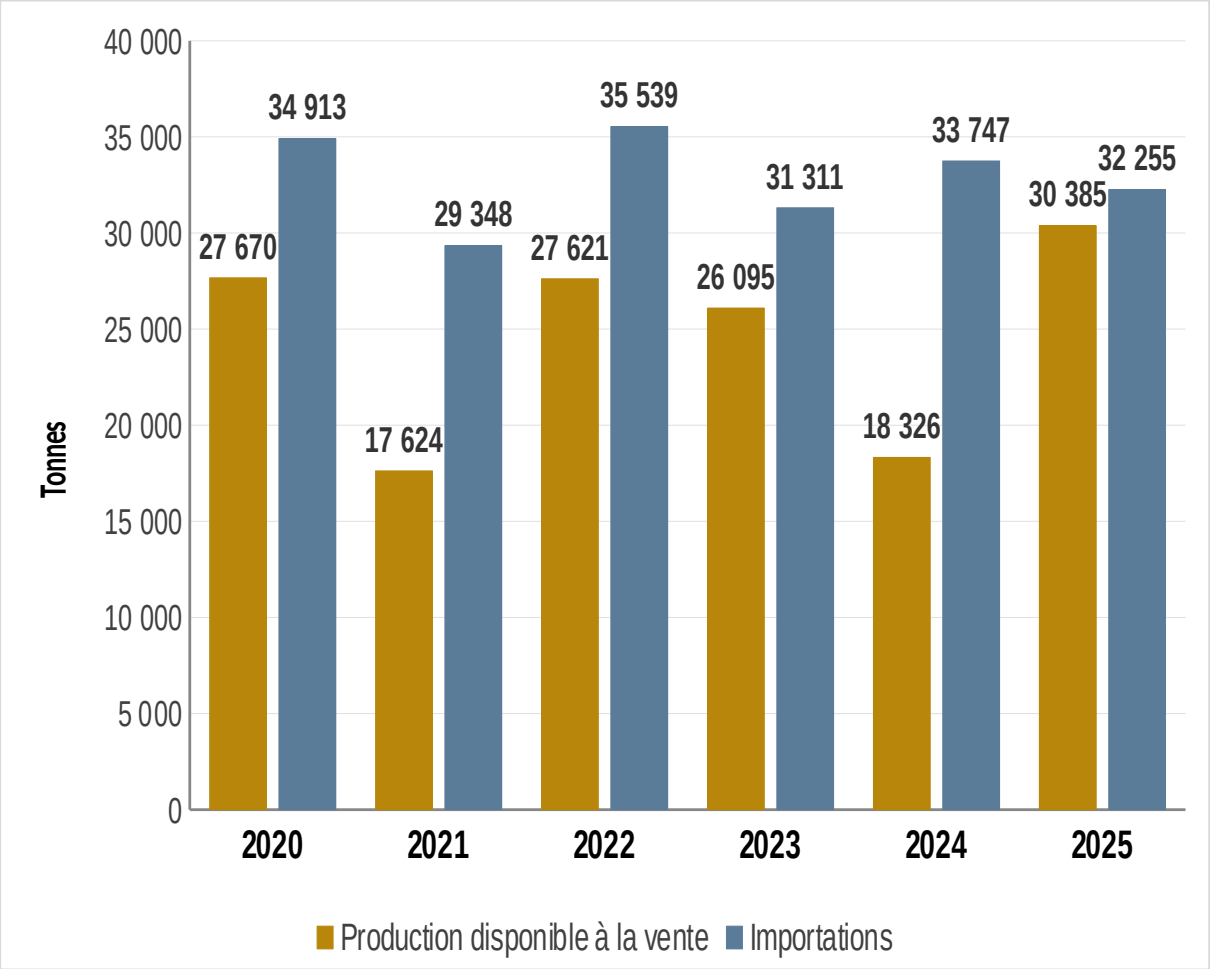

Source : FranceAgriMer, Observatoire miel, gelée royale et autres produits de la ruche 2025

Ce graphique nous permet de comparer la production française disponible à la vente avec le niveau des importations. Nous constatons que cet écart est particulièrement réduit en 2025 par rapport aux années précédentes. Cet écart peut être expliqué par la production importante de miel français en 2025.

Évolution de la consommation estimée de miel en France entre 2020 et 2025 : volumes en tonnes

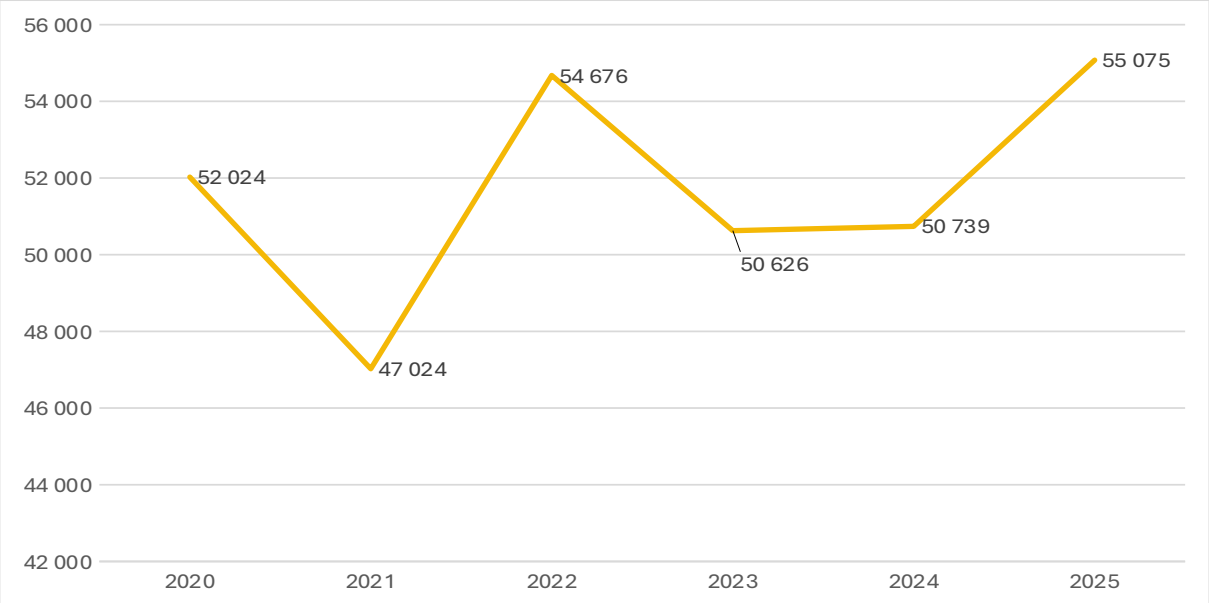

Source : Calculs d'après FranceAgriMer, Observatoire miel, gelée royale et autres produits de la ruche 2025 ; douanes françaises (importations, exportations)

La consommation estimée de miel en France a augmenté de 8,5 % entre 2024 et 2025 en passant de 50 739 à 55 075 tonnes. Cette dernière est à son plus haut depuis 2020. Sur la période observée, les niveaux de consommation évoluent entre 47 024 (pour l'année 2021) et 55 075 tonnes. Entre 2020 et 2025, la moyenne s'établit à 51 694 tonnes de miel consommés par an, ce qui correspond à 749 grammes par habitant. Si nous ne considérons que les consommateurs de miel, 74% des français d'après l'étude d'InterApi *Étude de la consommation de Miel en France et en Europe, la consommation* s'élève alors à 1kg par habitant.

Précisions méthodologiques sur la consommation estimée

Les volumes de consommation présentés dans cette étude sont des **estimations** (consommation apparente) et non une mesure directe des achats des ménages. Ils sont calculés selon la même méthodologie que celle des études du marché du miel des années précédentes, ce qui permet de suivre l'évolution de la consommation d'une année sur l'autre de manière cohérente : au tonnage de miel français commercialisé (tonnage récolté, diminué du tonnage non commercialisé et corrigé de la variation des stocks) s'ajoutent les importations, desquelles sont retranchées les exportations.

Ce mode de calcul comporte toutefois des limites. La variation de stocks prise en compte repose sur les stocks détenus par les apiculteurs : les stocks présents en aval de la filière, **notamment chez les conditionneurs et grossistes et au sein des points de vente, n'ont pas toujours pu être identifiés**. Une partie des volumes importés ou commercialisés au cours de l'année peut ainsi avoir été stockée plutôt que

consommée, et inversement. Les volumes de consommation doivent donc être lus comme un ordre de grandeur et une tendance, plutôt que comme une mesure exacte de la consommation des ménages.

Niveaux de stocks des apiculteurs

Estimation des stocks de miel détenus par les apiculteurs en France au 31 décembre : volumes en tonne

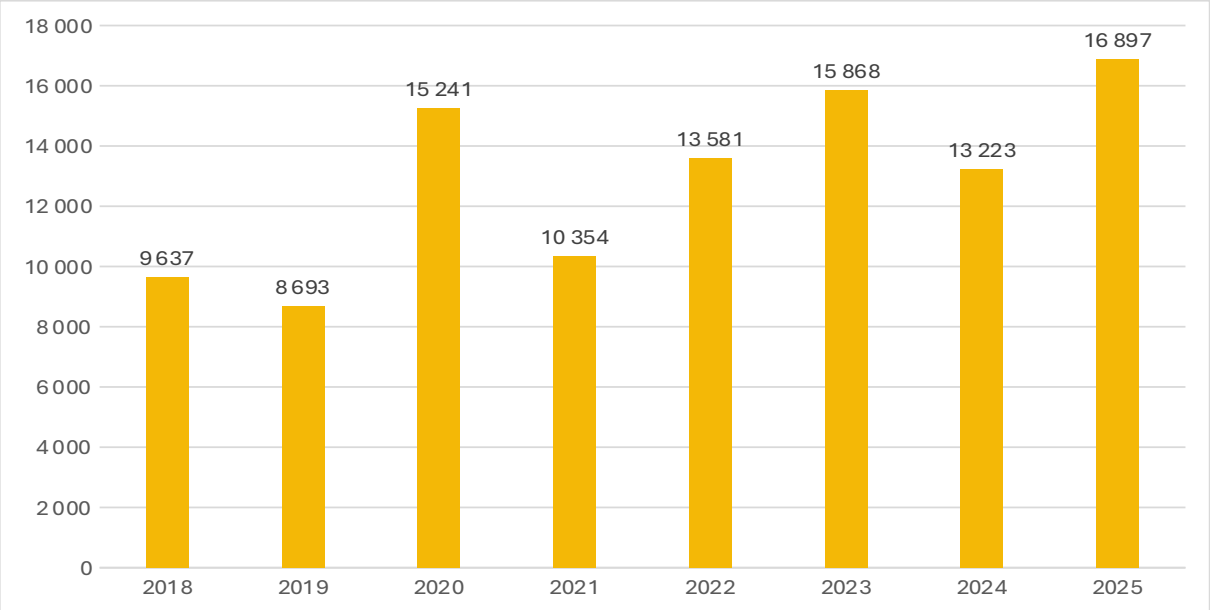

Source : FranceAgriMer, Observatoire miel, gelée royale et autres produits de la ruche 2025

Après une baisse des niveaux de stocks l'année dernière (-17% entre 2023 et 2024), les stocks de miel détenus par les apiculteurs repartent à la hausse en 2025 avec une augmentation de 28% en 2025. Une des pistes explicatives à ce rebond est à chercher du côté de l'évolution à la hausse des volumes de miel produit entre 2024 (21 585 tonnes) et 2025 (34 568 tonnes), d'après FranceAgriMer.

Note de périmètre : les stocks présentés dans cette partie correspondent aux volumes de miel détenus par les apiculteurs au 31 décembre de chaque année, d'après l'Observatoire de FranceAgriMer. Les stocks détenus par les conditionneurs, les grossistes et la distribution ne sont pas couverts ; ils apparaissent séparément dans le schéma des flux sous l'intitulé « variations de stocks aval ».

Estimation des stocks de miel détenus par les apiculteurs en France selon la taille de l'exploitation : volumes en tonne

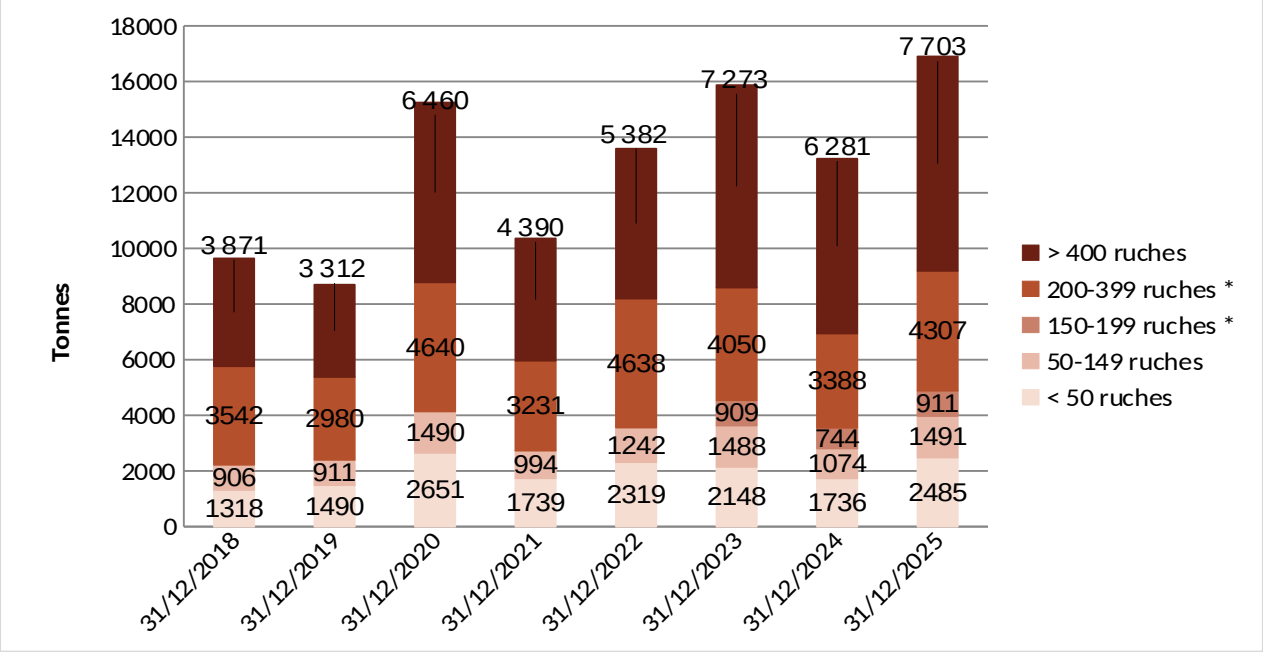

Source : FranceAgriMer, Observatoire miel, gelée royale et autres produits de la ruche 2025

Pour l'année 2025, la catégorie des tailles d'exploitation de plus de 400 ruches concentrent la majorité des volumes de miel stockés avec 7 703 tonnes soit 46 % du volume de stock total pour l'année 2025. Cela représente une hausse de 23 % par rapport à l'année dernière.

Toujours pour l'année 2025, les exploitations de 200 à 399 ruches détiennent 25 % des volumes stockés avec 4 307 tonnes. Les catégories 150 à 199 ruches, 50 à 149 ruches et moins de 50 ruches représentent quant à elles respectivement 5%, 9% et 15% des volumes de stocks.

Répartition des ventes par circuit de commercialisation

Circuit de distribution de la production de miel en France en 2025 : parts des volumes pour chaque circuit

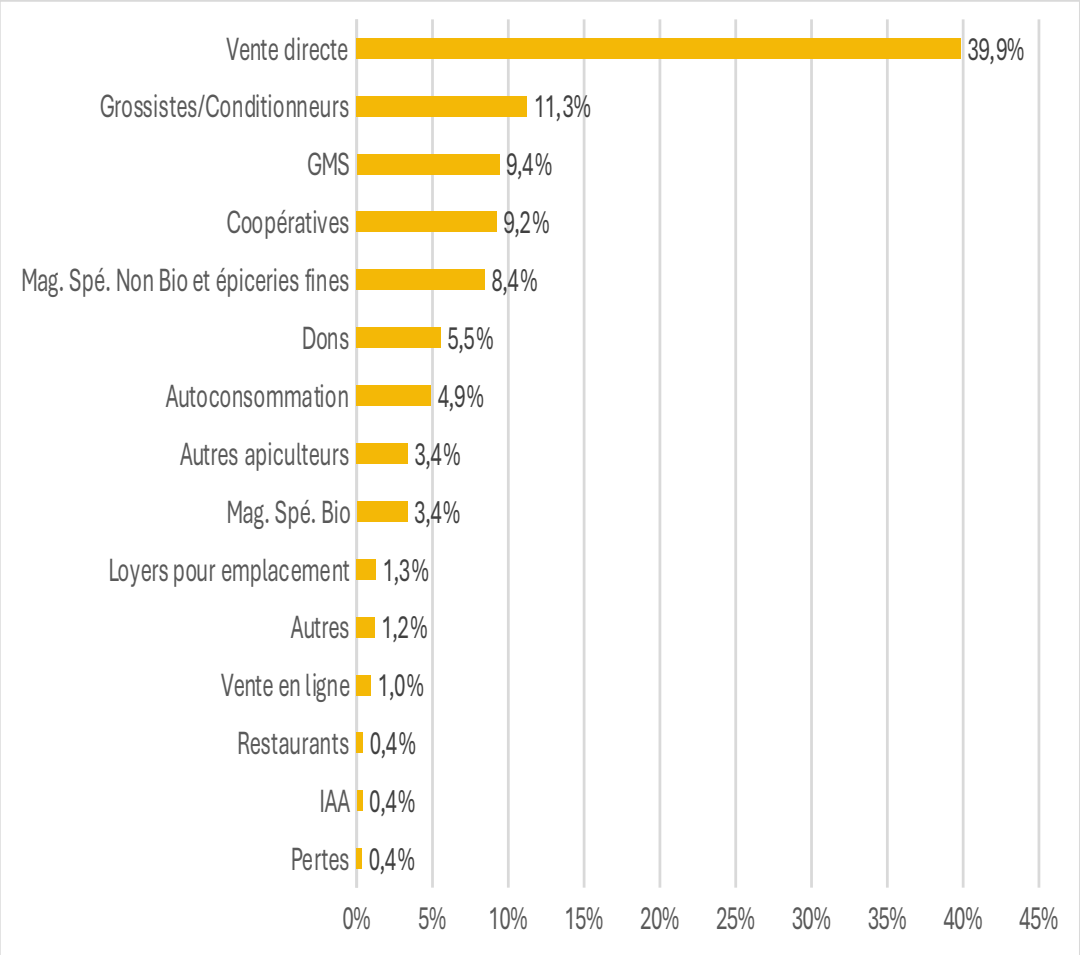

Source : FranceAgriMer, Observatoire miel, gelée royale et autres produits de la ruche 2025

Les parts présentées ici sont exprimées en pourcentage du tonnage récolté (34 568 tonnes en 2025), y compris les volumes non commercialisés. La vente directe reste le principal débouché pour les miels produits en France, près de 40% des volumes de miel sont écoulés via ce canal de distribution. Cette part est relativement stable par rapport à 2024, année pour laquelle la vente directe représentait 41,8% des débouchés. Les grossistes/conditionneurs arrivent en deuxième position, avec 11,3%. Au total, le débouché Grossistes/conditionneurs additionné aux coopératives représentent 20,5% des débouchés de la production de miel. Le canal GMS sur le graphique correspond à la vente en demi-gros réalisé directement entre un apiculteur et un point de vente partenaire, ce canal de distribution arrive en troisième position avec 9,4 % des débouchés. Enfin, les magasins spécialisés (bio et non bio), représentent au total 11,8% des débouchés.

Évolution des circuits de distributions du miel produit en France entre 2020 et 2025 (parts des volumes)

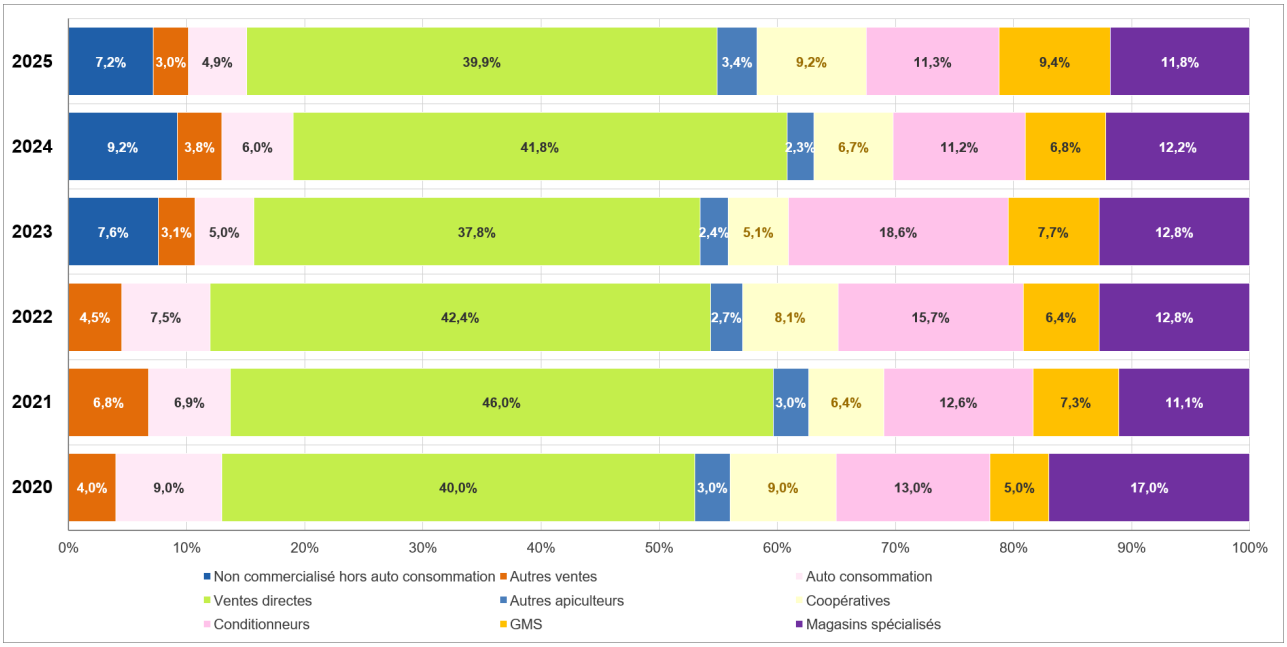

Source : FranceAgriMer, Observatoire miel, gelée royale et autres produits de la ruche 2025

Schéma des flux de miel disponible sur le marché domestiques en 2025

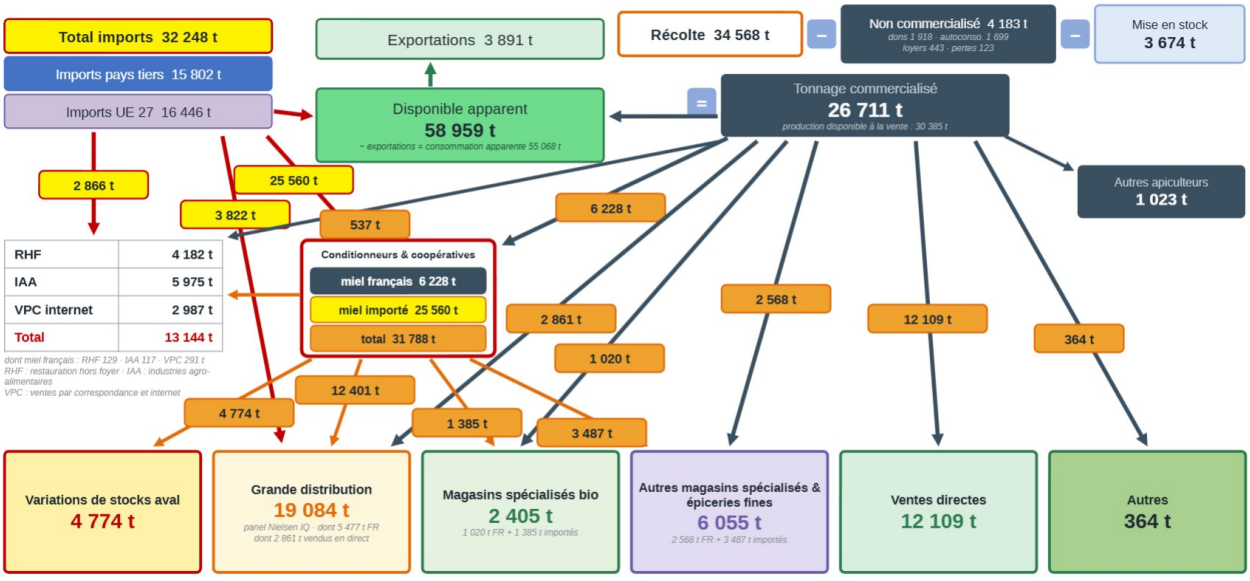

Source : Calculs et estimations d'après FranceAgriMer, Observatoire miel, gelée royale et autres produits de la ruche 2025

En prenant en compte les volumes importés, nous nous rendons compte que les ventes en GMS représentent le plus important circuit de distribution. Cette différence constatée avec les débouchés de la production française, pour laquelle le canal de

distribution numéro un est la vente directe, s'explique par l'origine des produits vendus en GMS. En effet, environ 70 % des volumes vendus en GMS sont d'origine étrangère.

La vente directe représente toutefois près de 20% du total disponible sur le marché avec plus de 12 000 tonnes vendues.

Production de miel sous SIQO

Synthèse des volumes produits par démarche (IGP, AOP, Labels rouges) sur les campagnes 2024 et 2025.

Démarche	Volumes produits 2025 (t)	Volumes produits 2024 (t)	Évolution 2024→2025
IGP Miel d'Alsace	221,7	73,8	**+200 %**
AOP Miel de Corse	247,0	280,7	**-12 %**
Miels de Provence (IGP + Labels rouges)	608,8	790,7	**-23 %**
IGP Miel des Cévennes	33,2	29,8	**+11,2 %**
IGP Miel de Tilleul de Picardie	55,0	n.d.*	n.d.

* L'IGP Miel de Tilleul de Picardie a été reconnue en novembre 2025 : il s'agit de sa première campagne, sans volume comparable en 2024.

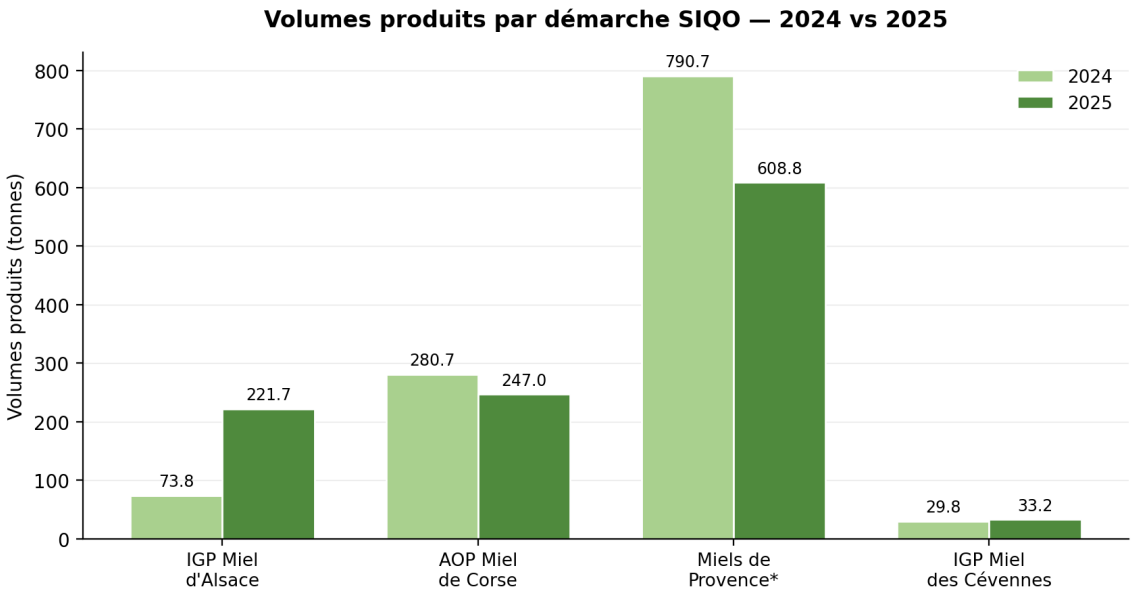

Les volumes produits sous SIQO en 2025 affichent des trajectoires contrastées selon les bassins de production. L'IGP Miel d'Alsace enregistre une hausse marquée (+200 %), la campagne 2025 faisant suite à une année 2024 en net retrait pour la filière alsacienne.

À l'inverse, l'AOP Miel de Corse (-12 %) et les miels de Provence (-23 %) sont en baisse, dans un contexte de conditions climatiques moins favorables sur leurs miellées de printemps (printemps froid en Corse, épisodes de chaleur et floraisons précoces en Provence).

L'IGP Miel des Cévennes progresse modérément (+11,2 %), avec une production de miellée de châtaignier plus favorable. Enfin, l'IGP Miel de Tilleul de Picardie, reconnue en novembre 2025, entame sa première campagne (55 t) sans point de comparaison encore disponible.

Annexes :

Taux de change euro-hryvnia ukrainienne sur 10 ans



Source : Marché des changes (Forex) / BoursoBank

Taux de change euro-yuan sur 10 ans



Source : Banque centrale européenne

Taux de change euro-peso argentin

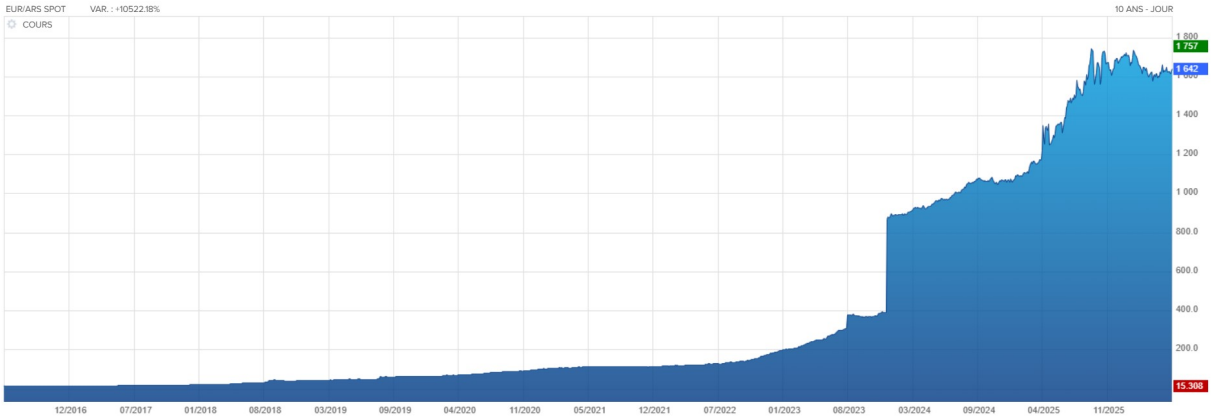

Source : Marché des changes (Forex) / BoursoBank

Taux de change euro- peso mexicain



Source : Banque centrale européenne

Synthèse des accords commerciaux de l'Union européenne applicables au miel (position SH 04.09)

Partenaire	Accord et statut (septembre 2026)	Contingent miel	Droit dans le contingent / préférentiel	Droit hors contingent	Importations UE 2025 (t)	Points de vigilance
Ukraine	Accord d'association / zone de libre-échange approfondi et complet (DCFTA), appliqué depuis le 1er janvier 2016. Droits et contingents suspendus de juin 2022 à juin 2025 (mesures commerciales autonomes) ; frein d'urgence déclenché pour le miel le 21 août 2024. DCFTA révisé en vigueur depuis le 29 octobre 2025.	35 000 t/an (6 000 t avant la révision), n° d'ordre 09.6701	0 %	17,3 %	53 275	Contingent multiplié par près de six. Déjà consommé à 46 % en mai 2026 : les volumes importés (environ 53 000 t) dépassent le contingent, une partie acquitte donc le droit plein.
Mercosur (Argentine, Brésil, Paraguay, Uruguay)	Accord de partenariat UE-Mercosur, signé le 17 janvier 2026. Application provisoire du volet commercial depuis le 1er mai 2026.	45 000 t/an à terme, montée en charge linéaire sur 5 ans	0 % dès l'entrée en vigueur	17,3 %	24 814 (dont Argentine 20 956)	Première tranche épuisée en quelques jours par des exportateurs argentins. Importations de miel brésilien suspendues depuis le 3 septembre 2026 (motif sanitaire) ; réinscription proposée par la Commission, vote des États membres reporté à décembre 2026.
Mexique	Accord global UE-Mexique, volet commercial en vigueur depuis le 1er octobre 2000. Accord modernisé (accord commercial intérimaire) signé le 22 mai 2026, approuvé par l'UE le 14 juillet 2026 ; entrée en vigueur attendue fin 2026 - début 2027.	30 000 t/an, puis 35 000 t à l'entrée en vigueur de l'accord modernisé	8,6 % (droit réduit), puis 0 % avec l'accord modernisé	17,3 %	7 192	Le contingent actuel est très peu utilisé (7 192 t en 2025). Le nouveau contingent à droit nul est dénoncé par Copa-Cogeca pour son effet cumulatif.
Chili	Accord d'association de 2003, remplacé par l'accord commercial intérimaire en vigueur depuis le 1er février 2025.	Aucun (accès illimité)	0 % (droit démantelé progressivement jusqu'en 2010)	—	7 342	Volumes multipliés par 3,4 depuis 2020 (2 182 t), à un prix nettement supérieur à celui du miel vietnamien.
Vietnam	Accord de libre-échange UE-Vietnam en vigueur depuis le 1er août 2020.	Aucun (accès illimité)	0 % dès l'entrée en vigueur	—	5 441	Volumes multipliés par 9 depuis 2020 (598 t). Règles d'origine : le miel doit être entièrement obtenu au Vietnam.
Nouvelle-Zélande	Accord de libre-échange UE-Nouvelle-Zélande en vigueur depuis le 1er mai 2024.	Aucun (accès illimité)	0 % pour le miel de manuka dès l'entrée en vigueur ; autres miels : suppression du droit après 3 ans	—	Faible (hors 10 premiers fournisseurs)	Marché de niche à forte valeur ajoutée (manuka), peu concurrent du miel de vrac.
Royaume-Uni	Accord de commerce et de coopération, en vigueur depuis le 1er janvier 2021.	Aucun	0 % (sous réserve des règles d'origine)	—	Faible	Le Royaume-Uni est surtout une destination des exportations européennes (5 916 t en 2025).
Pays en développement (SPG)	Système de préférences généralisées (règlement (UE) n° 978/2012).	Aucun	SPG standard : 13,8 % (droit NPF – 3,5 points, produit sensible) ; SPG+ et « Tout sauf les armes » : 0 %	—	Faible (ex. Inde)	Classement du miel en produit sensible et taux à confirmer dans TARIC selon le pays.
Chine, Cuba et autres pays sans accord	Droit commun (clause de la nation la plus favorisée, OMC).	—	—	17,3 %	Chine 66 038 ; Cuba 3 186	Malgré le droit plein, le miel chinois reste le moins cher à l'importation (1,20 €/kg en 2025) et le premier fournisseur de l'UE (36 % des volumes).

Sources : Commission européenne (DG Commerce, DG Agriculture, base TARIC) ; règlement d'exécution (UE) 2025/2199 ; Conseil de l'UE ; Eurostat (importations 2025) ; USDA FAS ; ministère argentin de l'Agriculture ; presse spécialisée (Agriland, Réussir, Copa-Cogeca). Situation au 19 novembre 2026.

Sources et bibliographie

Cette étude a été réalisée à partir des données, publications et textes réglementaires suivants.

Sources de données statistiques

- Douanes françaises / Trade Data Monitor (TDM), *statistiques du commerce extérieur de miel naturel (position tarifaire SH 04.09)*.
- Eurostat, *statistiques du commerce extérieur de l'Union européenne (position tarifaire SH 04.09)*.
- FAO, *FAOSTAT — production mondiale de miel naturel*.
- FranceAgriMer, *Observatoire miel, gelée royale et autres produits de la ruche*, campagne 2025.
- InterApi / ADA France, *Estimation de la production de miel en France en 2025*, 2025.
- DGAL, *Télé-rucher — déclarations de ruches*, effectifs 2025 (rappel 2024).
- InterApi, bilan des SIQO, 2025.
- Banque centrale européenne, *taux de change de référence de l'euro*.
- Marché des changes (Forex) / BoursoBank, *cours de devises*.

Études et publications professionnelles

- Latifundist Media et Top Lead, avec le soutien de Crédit Agricole Bank et d'ADAMA, *Agribusiness of Ukraine 2024/2025 — infographic report*, 12e édition, 2025.
- BeeLife European Beekeeping Coordination, *The Hidden Sting: Contradictions in the EU's Push for Ukrainian Honey Imports*, 2025.
- Bruneau, E., Adolphe, C., Simon Delso, N., Spiewok, S. et Rubinigg, M. (2024). European Honey Market. EU Pollinator Hub. https://app.pollinatorhub.eu/articles/2

Textes réglementaires et sources institutionnelles européennes

- *Règlement (UE) 2022/870 du Parlement européen et du Conseil du 30 mai 2022 relatif aux mesures de libéralisation temporaire des échanges en complément des concessions commerciales applicables aux produits ukrainiens au titre de l'accord d'association entre l'Union européenne et la Communauté européenne de l'énergie atomique et leurs États membres, d'une part, et l'Ukraine, d'autre part*, JO L 152 du 3 juin 2022.
- *Règlement (UE) 2024/1392 du Parlement européen et du Conseil du 14 mai 2024 relatif aux mesures de libéralisation temporaire des échanges en complément*

des concessions commerciales applicables aux produits ukrainiens au titre de l'accord d'association entre l'Union européenne et la Communauté européenne de l'énergie atomique et leurs États membres, d'une part, et l'Ukraine, d'autre part.

- *Règlement (UE) 2024/2166 de la Commission du 20 août 2024 relatif à l'introduction et à la gestion de contingents tarifaires pour le miel au titre du règlement (UE) 2024/1392* — fiche EUR-Lex.
- Règlement d'exécution (UE) 2025/2199 relatif à l'application de l'accord d'association UE-Ukraine révisé (contingents tarifaires applicables à compter du 29 octobre 2025).
- Commission européenne, *consultation de la base TARIC*.
- Commission européenne, *mesures TARIC applicables à la position 0409 (miel naturel)*.
- Commission européenne, *détail du contingent tarifaire 096701*, situation au 1er janvier 2026.
- Commission européenne, *détail du contingent tarifaire 096701*, situation au 29 octobre 2025.
- Toute l'Europe, *Le commerce extérieur de l'Union européenne* (liste des accords commerciaux).

Presse et actualités spécialisées

- Latifundist.com, *Ukraine secures higher EU quotas for honey, eggs, wheat, and sugar under updated DCFTA*.
- BZNS Media, *New EU Quotas Boost Ukrainian Honey, Eggs, Wheat, and Sugar*.
- Agro2EU, *Ukrainian honey under pressure from quotas: industry asks EU to change trade conditions*.
- AgroPortal.ua, *Beekeeping During the War: How the Industry Withstood the Challenges and Is Integrating into the EU*.
- AgroPortal.ua, *portail d'actualités agricoles ukrainiennes*.
- Agriland.ie, Brazil claims 'progress' on EU poultry and honey export ban, 5 septembre 2026.
- Réussir, « Très rapidement, le Brésil reviendra sur la liste des fournisseurs de volailles et de miels de l'Union européenne », 7 septembre 2026.
- The Poultry Site, EU delays vote on readmitting Brazilian poultry and honey, 18 novembre 2026.

Inter Api
INTERPROFESSION DES PRODUITS DE LA RUCHE

LE MARCHÉ DU MIEL EN 2025

PRODUCTION, ÉCHANGES INTERNATIONAUX, IMPORTATIONS, EXPORTATIONS ET DÉBOUCHÉS EN FRANCE ET DANS LE MONDE



34 568 t

de miel récolté en France

Une récolte en forte hausse

+ 60 % vs 2024

45,3 % du miel disponible, plus haut niveau depuis 2020



36 % des volumes importés par l'UE viennent de Chine à 1,20 €/kilo

21 % en 2020
Un marché européen de plus en plus dépendant

Prix à l'import : - 21 % en euros constants depuis 2020

3,08 €/KG

prix moyen à l'importation

Des importations quasi stables et toujours à bas prix

Moins de 2 €/kg pour l'Ukraine et le Vietnam, 7,44 €/kg pour le miel français vendu en gros

35 000 t

de contingents ukrainiens à droits nuls

À surveiller ainsi que la montée en charge du contingent Mercosur et les stocks des apiculteurs

www.interapi.fr